



Nexans Maroc

**PROGRAMME D'EMISSION DE BILLETS
DE TRESORERIE
MISE A JOUR ANNUELLE DU DOSSIER
D'INFORMATION RELATIVE A L'EXERCICE 2010**

Plafond du programme : MAD 250 000 000

Valeur Nominale : MAD 100 000



ORGANISME CONSEIL



ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé sous la référence n° **VI/EM/023/2011** en date du **23/08/2011**.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ABREVIATIONS

ADM	Autoroutes du Maroc
ADSL	Asymmetric Digital Subscriber Line
BT	Billets de Trésorerie
CA	Chiffre d'affaires à métal courant
CA STD	Chiffre d'affaires à prix métal standard
CCV	Composite ciment et verre
CDM	Crédit Du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGF	Compagnie Générale de Fabrication (Pirelli)
COFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
COMEX	Commodities Exchange (New York)
CP	Capitaux propres
EBE	Excédent brut d'exploitation
ERAC	Etablissements Régionaux d'Aménagement et de Construction
ERP	Enterprise Resource Planning ; système d'information intégré
FENELEC	Fédération Nationale de l'Electricité et de l'Electronique
F CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
GMAO	Gestion de la maintenance assistée par ordinateur
HT	Hors Taxes
HTA	Moyenne tension
IAM	Maroc Telecom
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K€	Milliers d'euros
KMAD	Milliers de dirhams
LME	London Metal Exchange
M€	Millions d'euros
MMAD	Millions de dirhams
OCF	Office Chérifien des Phosphates
ONCF	Office National des Chemins de Fer
ONE	Office National d'Electricité

ONEP	Office National de l'Eau Potable
PERG	Programme d'électrification rurale global
PVC	Polychlorure de vinyle (matière plastique)
RN	Résultat net
SHFE	Shangai Futures Exchange
SCI	Société civile immobilière
T	Tonne
TCN	Titres de créances négociables
TPPRF	Taxe sur les produits de placement à revenu fixe
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VA	Valeur ajoutée

DEFINITIONS

Almélec

Alliage d'aluminium avec du magnésium et du silicium. Il est principalement utilisé pour la réalisation des lignes aériennes. Ses caractéristiques mécaniques lui permettent de résister aux contraintes liées à l'environnement (vent, gel, neige, variations de température).

Batteries

Les batteries sont des boîtiers de stockage de l'électricité utilisés dans l'industrie et dans l'équipement des véhicules automobiles. On distingue :

- Les batteries de démarrage pour les véhicules ;
- Les batteries stationnaires pour les alimentations de secours ;
- Les batteries de traction pour les engins de manutention ;
- Les batteries solaires.

Câbles

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium et sont utilisés dans différents secteurs comme le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), les télécommunications (câbles téléphoniques), le secteur automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels), l'aéronautique...

Cellules électriques

Les cellules électriques sont des composants utilisés comme protection des transformateurs en cas de surtension.

Conversion A/N ou N/A

Dans une conversion Analogique / Numérique, on dispose d'un signal analogique, dont on voudrait convertir la valeur en un mot numérique, codé en binaire. Et inversement pour une conversion N/A.

Systèmes de transmission optique

Les systèmes de transmission optique permettent de transmettre des flux d'information sur de grandes distances et pour de hauts débits. Ils ont trois fonctions vitales :

- La conversion des signaux électriques en signaux optiques et vice versa.
- L'adaptation des signaux en fonction des conditions d'application (interfaçage électrique), avec ou sans conversion A/N ou N/A.

- Le multiplexage temporel ou fréquentiel, lequel permet de faire passer deux ou plusieurs signaux sur le même canal optique.

Prix métal constant / Prix métal standard

Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant » ou « prix métal standard ». On parle alors de « chiffre d'affaires standard » ou de « marges à prix métal standard ».

Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.

Ces prix de référence correspondent à l'indice d'évolution retenu par le London Metal Exchange, marché sur lequel les métaux sont cotés.

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle « chiffre d'affaires courant » ou « marges à prix métal courant ».

Les seuils fixés pour estimer le prix métal standard : (1500 €/T pour le cuivre et 1300 €/T pour l'aluminium).

Transformateurs

On distingue les transformateurs de distribution des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
SOMMAIRE	6
AVERTISSEMENT	8
PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	11
III. L'ORGANISME CONSEIL.....	26
IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	27
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION	28
I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	29
II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE	29
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION	30
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMEDIAIRES FINANCIERS	32
V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE.....	32
PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC	35
I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	36
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC	39
III. MARCHE DES TITRES NEXANS MAROC	40
IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	42
PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE	51
I. INTRODUCTION	52
II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE.....	52
III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.....	55
IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.....	78
V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.....	81
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE NEXANS MAROC	82
I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC.....	83
II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	84

III.	ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	94
III.	ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	101
PARTIE VI :	STRATEGIE ET PERSPECTIVES	103
I.	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC	104
II.	PERSPECTIVES	105
PARTIE VII :	FACTEURS DE RISQUE	110
I.	RISQUES LIES AUX RESPONSABILITES CONTRACTUELLES	111
II.	RISQUES LIES A LA DEPENDANCE CLIENTS	111
III.	RISQUES DE CREDIT CLIENTS	111
IV.	RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT	112
V.	RISQUES LIES A LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS	112
VI.	RISQUES DE MARCHE LIES A LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES METAUX	113
VII.	RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE	114
VIII.	COUVERTURE DES RISQUES	114
PARTIE VIII :	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	115
PARTIE VIII :	DONNEES COMPTABLES	117
I.	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC	118
II.	ETATS DE SYNTHESE	121
PARTIE IX :	ANNEXES	222

AVERTISSEMENT

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en Billets de Trésorerie est soumis au risque de non-remboursement. Ce programme d'émission de Billets de Trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par Nexans Maroc.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de Billets de Trésorerie objet du présent dossier d'information ni sur la qualité de la situation de Nexans Maroc. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non-remboursement des Billets de trésorerie.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription des Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles, ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Nexans Maroc n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

PREAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le Dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs N° 2560-95 du 9 octobre 1995 relatives au Titre de Créances Négociables, la présente mise à jour du dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de Nexans Maroc SA, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet du programme d'émission envisagé.

Ladite mise à jour a été préparée par Crédit du Maroc (CDM), agissant en sa qualité de conseiller financier dans le cadre d'un programme d'émission de Billets de trésorerie d'un plafond de 250.000.000 de Dirhams.

En application de l'article 17 de la même loi, tant que les BT sont en circulation, le dossier d'information fait l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

Les personnes en la possession desquelles le présent dossier d'information viendrait à se trouver sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Le contenu de ce dossier a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- des comptes sociaux de la société Nexans Maroc pour les exercices 2008, 2009 et 2010;
- des comptes consolidés du groupe Nexans Maroc pour les exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- des rapports annuels de la société Nexans Maroc relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- des rapports de gestion relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 ;
- ainsi que des différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, ce dossier d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public à tout moment dans les lieux suivants :
 - Siège de Nexans Maroc SA : Boulevard Ahl Loughlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
 - Crédit du Maroc : 48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca

Le présent dossier d'information est disponible sur le site web du CDVM : (www.cdvm.gov.ma).

PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Identité

Dénomination/raison sociale	Nexans Maroc
Représentant légal	Karim BENNIS
Fonction	Directeur Général
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 76 63 00
Numéro de fax	(212) 0522 76 65 22 / 0522 76 62 91
Adresse e-mail	karim.bennis@nexans.com

Attestation

Le Conseil d'administration représenté par le Directeur Général de Nexans Maroc, Monsieur Karim BENNIS, atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Nexans Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le 13 juillet 2011

Karim BENNIS
Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Identité des commissaires aux comptes

Prénom, Nom	Mohamed TOUHLALI Associé Gérant	M'hamed BOURAQADI SAADANI Associé
Dénomination/raison sociale	FIDUMAC	PwC Maroc (anciennement JPC Audit)
Adresse	89, Rue Chaouia, Casablanca	35, rue Aziz Billal, 20330, Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 26 37 41 / 43	(212) 0522 99 98 00
Numéro de fax	(212) 0522 26 16 79	(212) 0522 23 88 70
Adresse e-mail	mtouhlali@fidumac.com	moulay.bouraqadi@ma.pwc.com
Premier exercice soumis au contrôle	2001	2008
Expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

2. Comptes sociaux

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux des exercices clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de Nexans Maroc S.A contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités de Nexans Maroc S.A.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières sociales, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Le 29 juillet 2011

PwC Maroc
M. BOURAQADI SAADANI
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2010, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 627 875 642 dont un bénéfice net de DH 38 014 996.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2010 à KDH 524 333. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KDH 13 453 dont l'impact sur le résultat de l'exercice 2010 s'est élevé à environ KDH 2 000.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment, à l'exception de la situation décrite ci-dessus, de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi sur les Sociétés Anonymes, nous vous informons que la société Nexans Maroc S.A a procédé au cours du premier semestre 2010 à l'acquisition de 20% des titres de la société ALMA BAT S.A pour un montant de KDH 7 000.

Casablanca, le 18 mai 2011

PwC Maroc
M. BOURAQADI SAADANI
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2009

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 616.803.961 dont un bénéfice net de MAD 60.466.745.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours d'exercices antérieurs, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362 et a fait l'objet d'une reprise pour KMAD 13.181 en 2008. En l'absence de documentation supportant cette provision et justifiant la reprise de 50% de son montant, nous avons considéré que cette provision revêtait un caractère de réserve. Au cours du premier semestre 2009, la société a repris le solde de cette provision pour KMAD 13.181.
3. Au 31 décembre 2008, la société avait constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. A cette date et compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale sur l'évolution du cours du métal, nous n'étions pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour

KMAD 8.500. Suite à l'augmentation du cours du métal en 2009, la société a repris la totalité de cette provision au 31 décembre 2009.

4. Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société avait lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute au 31 décembre 2009 s'élève à KMAD 570.050. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KMAD 45.235. A ce stade, les travaux d'analyse de cet inventaire étant en cours de finalisation à la clôture de l'exercice, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur leur impact global éventuel sur les comptes de la société.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société NEXANS MAROC S.A au 31 décembre 2009, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Le 23 mars 2010

JPC Audit
F. ARFAOUI
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2008

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 558 673 685,88 dont un bénéfice net de MAD 61 657 301,29.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours des exercices précédents, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362. Elle a fait l'objet au cours du premier semestre 2008 d'une reprise pour KMAD 13.181. En l'absence de documentation supportant cette provision et justifiant la reprise de 50% de son montant, nous considérons que cette provision revêt un caractère de réserve.
3. Au 31 décembre 2008, la société a constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation pour un montant de l'ordre de KMAD 8.500. Compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale actuelle sur l'évolution du cours du métal, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour environ KMAD 8.500.

4. Comme indiqué dans le rapport de gestion, et dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2008 à KMAD 541.828. Les résultats définitifs de cet inventaire devraient être achevés à la fin de l'exercice 2009. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui pourraient résulter de l'exploitation des résultats de cet inventaire.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société NEXANS MAROC S.A au 31 décembre 2008, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Le 23 avril 2009

JPC Audit
F. ARFAOUI
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

3. Comptes consolidés

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités du Groupe Nexans Maroc S.A.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse consolidés tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Le 29 juillet 2011

PwC Maroc
M. BOURAQADI SAADANI
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2010

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Nexans Maroc S.A et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires consolidé (ETIC).

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2010 à KDH 524 333. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KDH 13 453 dont l'impact sur le résultat de l'exercice 2010 s'est élevé à environ KDH 2 000.
3. La société TEM (filiale de Nexans Maroc) a reçu une première notification relative au contrôle fiscal ayant porté sur l'exercice 2006. La société conteste la totalité des redressements notifiés dans sa première réponse adressée à l'administration fiscale. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact éventuel sur les comptes de la société qui pourrait résulter du dénouement de cette situation.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Nexans Maroc S.A et ses filiales au 31 décembre 2010, et du

résultat des ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidés.

Casablanca, le 18 mai 2011

PwC Maroc
M. BOURAQADI SAADANI
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2009

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, de la société NEXANS MAROC et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires consolidé (ETIC).

Responsabilité de la Direction

1. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours d'exercices antérieurs, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362 et a fait l'objet d'une reprise pour KMAD 13.181 en 2008. Par ailleurs, les comptes de la société SIRMEL consolidés chez NEXANS MAROC S.A faisaient apparaître une provision pour risques et charges pour KMAD 5.100. En l'absence de documentation supportant ces provisions, nous avons considéré que les montants provisionnés revêtaient un caractère de réserve. Au cours de l'exercice 2009, la société a repris ces provisions pour KMAD 17.581.
3. Au 31 décembre 2008, la société avait constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. A cette date et compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale sur l'évolution du cours du métal, nous n'étions pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour KMAD 8.500. Suite à l'augmentation du cours du métal en 2009, la société a repris la totalité de cette provision au 31 décembre 2009.

4. Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société avait lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute au 31 décembre 2009 s'élève à KMAD 570.050. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KMAD 45.235. L'analyse des résultats de cet inventaire est en cours de finalisation. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel sur les comptes de la société des résultats de ces travaux d'analyse.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de NEXANS MAROC S.A et de ses filiales au 31 décembre 2009, et du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement du périmètre de consolidation lié à l'intégration en 2009 des comptes de la filiale COPREMA. Comme indiqué dans l'ETIC, les comptes pro forma n'ont pas été établis par la société compte tenu de l'impact jugé non significatif de ce changement de périmètre.

Le 23 mars 2010

JPC Audit
F. ARFAOUI
Associé

FIDUMAC
M.TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2008

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, de la société NEXANS MAROC et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires consolidé (ETIC).

Responsabilité de la Direction

1. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours des exercices précédents, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362. Elle a fait l'objet au cours du premier semestre 2008 d'une reprise pour KMAD 13.181. Par ailleurs, les comptes de la société SIRMEL consolidés chez NEXANS MAROC S.A font apparaître au 31 décembre 2008 une provision pour risques et charges pour KMAD 5.100. En l'absence de documentation supportant les montants provisionnés, nous considérons que ces provisions revêtent un caractère de réserve.
3. Au 31 décembre 2008, la société a constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation pour un montant de l'ordre de KMAD 8.500. Compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale actuelle sur l'évolution du cours du métal, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour environ KMAD 8.500.

4. Comme indiqué dans le rapport de gestion, et dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements. Ces derniers s'élèvent au 31 décembre 2008 à KMAD 543.698. Les résultats définitifs de cet inventaire devraient être achevés à la fin de l'exercice 2009. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui pourraient résulter de l'exploitation des résultats de cet inventaire.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de NEXANS MAROC S.A et de ses filiales au 31 décembre 2008, et du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Tel qu'indiqué dans l'ETIC, nous attirons votre attention sur le changement de méthode de calcul des impôts différés.

Le 23 avril 2009

JPC Audit
F. ARFAOUI
Associé

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination/raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant	Hicham Fadili
Fonction	Directeur Ingénierie Financière
Adresse	48-58, Boulevard Mohammed V – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 47 74 47
Numéro de fax	(212) 0522 47 72 17
Adresse e-mail	hicham.fadili@ca-cdm.ma

Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment consisté en l'analyse de l'environnement économique et financier de Nexans Maroc à travers :

- L'analyse des comptes sociaux et consolidés et des rapports de gestion des exercices 2008, 2009 et 2010;
- La lecture des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenu pendant les exercices, 2008, 2009, 2010 et 2011 ;
- Ainsi que les différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi N° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) telle que modifiée et complétée, ainsi que l'arrêté du Ministre des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 tel que modifié et complété, aux dispositions statutaires de Nexans Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Le 10 août 2011

Hicham FADILI

IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Responsable	M. Roland PICHOT
Fonction	Directeur Administratif et Financier
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 76 63 00
Numéro de fax	(212) 0522 76 65 22 / 0522 76 62 91
Adresse e-mail	roland.pichot@nexans.com

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

1. Cadre réglementaire de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société Nexans Maroc S.A. émet dans le public des billets de trésorerie -BT- portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Nexans Maroc a ainsi procédé à une première émission de 150 000 000 MAD en juillet 2007, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2007. En janvier 2008, Nexans Maroc a procédé à l'extension de son plafond, le portant ainsi de 150 à 250 millions de dirhams. Cette extension du plafond d'émission a été autorisée par le conseil d'administration du 29 novembre 2007. Ledit conseil d'administration a donné pouvoir au Directeur Général, Monsieur Karim BENNIS pour la signature de tout document relatif à cette émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'informations fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice.

Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis dans le cadre du présent programme ou de tout évènement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme d'émission.

2. Objectifs de l'émission

L'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 250 millions de dirhams permettra à Nexans Maroc S.A. d'optimiser les coûts de financement de la trésorerie à court terme et de faire face à la hausse des besoins en fonds de roulement de la société liée à la croissance de son activité.

II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE

▪ Plafond du programme	MAD 250 000 000
▪ Valeur nominale unitaire	MAD 100 000
▪ Nature juridique des titres	Billets de Trésorerie, dématérialisés par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
▪ Forme des titres	Au porteur.
▪ Maturité des BT	A définir au moment de chaque émission, de 10 jours à 1 an.
▪ Jouissance	A la date de règlement.
▪ Taux d'intérêt	Fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché.
▪ Mode de rémunération	Intérêts post comptés.

- **Païement du coupon** In fine, soit à l'échéance des BT.
- **Remboursement du principal** In fine, soit à l'échéance de chaque BT.
- **Garantie** L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
- **Clause d'assimilation** Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
- **Rang / Subordination** Les BT émis par Nexans Maroc viennent au même rang entre eux et au même rang que toutes autres dettes de Nexans Maroc, présentes ou futures, non assorties de sûretés, à durée déterminée.
- **Négociabilité des titres** Titres librement négociables de gré à gré auprès du réseau placeur
- **Encours des BT au 31/07/2011** 209 000 000 MAD

III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION

1. Bénéficiaires

La souscription est réservée à toute personne physique ou morale résidente ou non résidente, de nationalité marocaine ou étrangère.

2. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A cet effet, il doit obtenir copie du document qui l'atteste et le joindre au bulletin de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et, pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à cette catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par l'établissement placeur.
Personnes morales marocaines hors OPCVM	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés nationaux hors OPCVM	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant apparaître leur appartenance à cette catégorie.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

3. Période de souscription

A chaque fois que l'émetteur manifesterait un besoin de trésorerie, CDM procéderait à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

4. Modalités de souscription

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription, selon le modèle joint en Annexes. Les ordres de souscription seront collectés par le biais du réseau du Crédit du Maroc.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Crédit du Maroc est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille ou d'un document équivalent faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Crédit du Maroc est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en la présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. Crédit du Maroc doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. Par ailleurs, Crédit du Maroc déterminera librement les modalités de garantie financière demandée aux souscripteurs qui peut être un dépôt en espèce, en titre ou une caution ; et
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès du Crédit du Maroc. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité.

5. Modalités d'allocation

Les modalités d'allocation seront arrêtées avant chaque période de souscription.

6. Engagement d'information du CDVM

Nexans Maroc s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des Billets de Trésorerie émis (Maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des Billets de Trésorerie par catégorie de souscripteur.

7. Modalités de règlement/livraison des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par Crédit du Maroc, en sa qualité d'établissement gestionnaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

- | | |
|--|-----------------|
| ▪ Conseiller et coordinateur global | Crédit du Maroc |
| ▪ Organisme chargé du placement | Crédit du Maroc |
| ▪ Domiciliataire de l'émission | Crédit du Maroc |
| ▪ Organisme chargé du service financier | Crédit du Maroc |
| ▪ Dépositaire central | Maroclear |

V. RÉGIME FISCAL DES BILLETS DE TRÉSORERIE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

1.1. Personnes Résidentes

⇒ Personnes soumises à l'IS

Suivant l'article 19 du Code Général des Impôts (CGI) 2011, les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;

- Le numéro du registre du commerce et celui d'identification à l'impôt sur les sociétés.

⇒ **Personnes soumises à l'IR**

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
- Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

2. Plus-values

2.1. Personnes Résidentes

⇒ **Personnes Physiques**

Conformément aux dispositions de l'article 73 du CGI 2011, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créance sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ; ou
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ; ou
- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du CGI 2011, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession des obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours de l'année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 MAD ;
- la donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

⇒ **Personnes Morales**

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créance sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

2.2. Personnes Non Résidentes

⇒ **Personnes Physiques**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

⇒ **Personnes Morales**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur les obligations et les autres titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées.

PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- **Dénomination sociale** Nexans Maroc S.A.
- **Siège social** Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca.
- **Téléphone** (212) 0522 76 63 00
- **Télécopie** (212) 0522 76 65 22 / 0 522 76 62 91
- **Site Web** www.nexans.ma
- **Email** commercial@nexans.co.ma
- **Forme juridique** Société Anonyme à Conseil d'Administration, de droit privé marocain, régie par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
- **Date de constitution** 10 février 1947
- **Durée de vie** 99 ans
- **Objet social** (Article n° 2 des statuts)
La société a pour objet au Maroc et en tout autre pays :
 - ❖ La fabrication sous quelque forme que ce soit de tous matériels, appareils, instruments, objets et fournitures quelconques se rapportant à l'électricité et à tout agent énergétique quel qu'il soit, ainsi qu'aux industries chimiques et de métaux ;
 - ❖ L'importation, l'achat sur place de tous produits, matières, matériels et autres nécessaires à la réalisation de l'activité ci-dessus ;
 - ❖ L'exécution de toutes opérations de production permettant notamment l'Equipement de toutes usines électriques, hydrauliques ou thermiques, la mise en place de tous réseaux ou lignes de transport de force, lumière et traction, de tous systèmes ayant pour but de produire, utiliser, transformer et distribuer l'énergie électrique et tout agent quelconque d'énergie, sous quelque forme que ce soit ;
 - ❖ La vente, la commercialisation, l'exploitation, la location, l'installation et la distribution sur le marché national comme le marché d'exportation des produits fabriqués par la société ;
 - ❖ La création, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux nécessaires aux activités précitées ;

- ❖ L'obtention, l'acquisition, l'exploitation pour son compte de tout brevet, marque de fabrique ou de service ou procédé se rapportant aux industries et commerces exercés par elle ;
 - ❖ La participation sous toutes ses formes, à toutes sociétés ou la création de toute société ou entreprise dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser ou développer son activité ;
 - ❖ Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
- **Capital social au 30/06/2011** 224 352 000 MAD entièrement libéré, composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.
 - **Exercice social** Du 1^{er} janvier au 31 décembre.
 - **Numéro d'inscription au RC** 7545 Casablanca
 - **Tribunal compétent en cas de litige** Tribunal du Commerce de Casablanca
 - **Documents juridiques** les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
 - **Textes législatifs applicables à l'émetteur**
 - ❖ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois 23-01, 36-05 et 44-06.
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01 et 45-06).
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
 - ❖ Règlement général du dépositaire central approuvé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 932-98 du 16 avril 1998, complété et modifié par l'arrêté 1961-01 du 3 Janvier 2002 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005.

- ❖ Règlement général de la Bourse des valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°499-08 du 27 juillet 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de la privatisation et du tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 ; celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur le 22 novembre 2004 ainsi que par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008.
- ❖ Règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 (7 Rabii II1429)
- ❖ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi 46-06.
- ❖ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.
- ❖ Circulaire n°01-96 relative au dossier d'information exigé des émetteurs de titres de créances négociables ;
- ❖ Décret n°2-94-651 du 5 juillet 1995 pris pour l'application de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables ;
- ❖ Arrêté du Ministre des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 relatif à certains titres de créances négociables ;
- ❖ Circulaire de Banque Al-Maghrib n°4/G/96 du 30/01/96 relative aux billets de trésorerie ;
- ❖ Modificatif du 27/07/2001 de la circulaire n° 4/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux Billets de Trésorerie.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC

1. Situation au 30 juin 2011

Au 30 juin 2011, le capital social de Nexans Maroc S.A. s'élève à 224 352 KMAD et est entièrement libéré. Il est composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.

2. Evolution du capital social

Le capital social a été porté, après 27 augmentations, à 224 352 KMAD. Il est resté inchangé depuis 2001 où il a été augmenté de 56 880 000 MAD suite à une incorporation de réserves : la valeur nominale des actions a alors été portée de 150 MAD à 200 MAD chacune. Après cette augmentation de capital, la valeur nominale des actions a été réduite de 200 MAD à 100 MAD par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2001 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2000. Le nombre des actions est ainsi passé de 1 121 760 à 2 243 520 actions.

3. Répartition du capital social au 30 juin 2011

Nexans Maroc est une société cotée en bourse depuis 1983. Au 30 juin 2011, les principaux actionnaires sont les suivants :

Nom/Prénom ou Raison Sociale	Nombre titres	% Détenion	Capital correspondant	% Droits de vote
Nexans Participations (France)	1 875 328	83,59%	187 532 800	83,59%
Atlanta	39 972	1,78%	3 997 200	1,78%
Flottant en bourse	328 220	14,63%	32 822 000	14,63%
Total	2 243 520	100,00%	224 352 000	100,00%

Source : Nexans Maroc S.A.

4. Renseignements sur les actionnaires principaux de Nexans Maroc S.A.

Société	Activité	Principaux actionnaires	CA 2010	Résultat net 2010	Valeur nette des titres 2010
Nexans Participations (France)	Holding	Nexans (100%)	15K€	-107 540K€	1 848 256 K€

Source : Rapport annuel de Nexans.

5. Pactes d'actionnaires

A la connaissance du management de Nexans Maroc, il n'existe pas de pacte d'actionnaires au 30/06/2011.

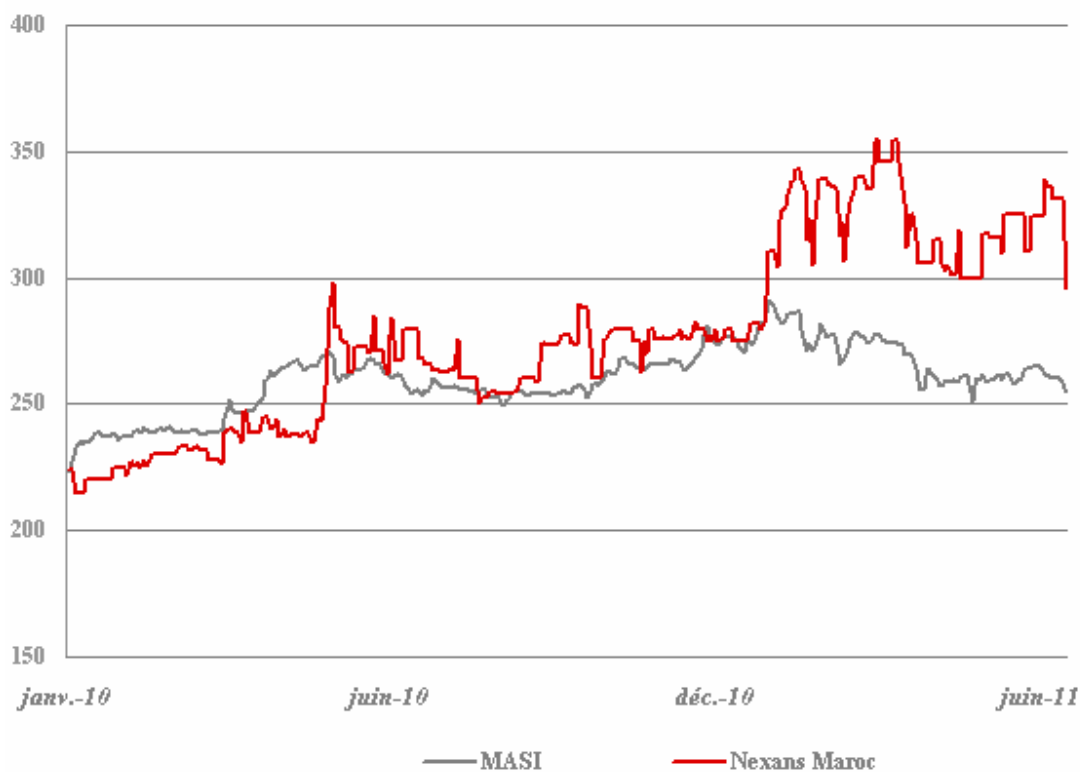
III. MARCHÉ DES TITRES NEXANS MAROC

1. Caractéristiques des actions Nexans Maroc

Nexans Maroc S.A. est cotée au marché principal de la Bourse de Casablanca sous le « ticker » NEX et le code technique 1114.

Sur la période du 01/01/2010 au 17/06/2011, le cours du titre Nexans Maroc a évolué dans une fourchette de prix variant de 215 MAD (réalisé lors du mois de janvier 2010) à 355 MAD (réalisé lors du mois de mai 2011). Mise à part la première moitié de 2010, le cours de Nexans est plus performant que celui du marché. L'écart s'est accentué au début de l'exercice 2011 grâce notamment aux résultats positifs dégagés.

Evolution du cours de l'action Nexans Maroc comparativement à l'indice MASI entre le 04/01/2010 et le 17/06/2011



Source : Site de la Bourse de Casablanca

2. Emissions obligataires ou d'autres titres de créances

Nexans Maroc S.A. a procédé à une première émission de billets de trésorerie en juillet 2007 portant sur un montant total de 150 000 000 MAD et a relevé le plafond de l'émission à 250 000 000 MAD en février 2008.

Au 31 juillet 2011, l'encours du programme de billets de trésorerie Nexans Maroc est de 209 000 000 MAD.

Emetteur	Titre	Durée	Montant En KMAD	Jouissance	Échéance	Taux de sortie
Nexans Maroc	BT	52 semaines	50 000	30/08/2010	29/08/2011	4,05%
Nexans Maroc	BT	52 semaines	50 000	13/09/2010	12/09/2011	4,05%
Nexans Maroc	BT	52 semaines	50 000	12/04/2011	10/04/2012	3,95%
Nexans Maroc	BT	52 semaines	59 000	27/07/2011	25/07/2012	3,95%

Source : Nexans Maroc

Nexans Maroc n'a pas d'encours obligataire au 31 juillet 2011.

IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

1. Conseil d'Administration

Nexans Maroc S.A. est administrée actuellement par un Conseil d'Administration de huit membres.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de Nexans Maroc S.A., le conseil d'administration est composé de 3 membres au moins et 12 au plus.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire, qui peut les révoquer à tout moment.

L'actuel Conseil d'Administration de Nexans Maroc S.A. se compose de :

Prénom /NOM	Fonction	Date de nomination ou de renouvellement	Expiration du mandat
Frédéric VINCENT	Président de Nexans Maroc ¹ Directeur Général Délégué de Nexans France	AGO 27/06/08	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/12
Frédéric MICHELLAND	Administrateur de Nexans Maroc Directeur financier de Nexans France	AG mixte 30/06/09	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
Abdelaziz TAZI	Administrateur de Nexans Maroc Président du conseil de surveillance de la Société Générale Marocaine des Banques	AGO 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/16
Khalid EL KADIRI	Administrateur de Nexans Maroc Retraité	AGO 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/16
DRISS BENHIMA	Administrateur de Nexans Maroc Président Directeur Général de la Royal Air Maroc	AGO 22/06/07	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/11
Karim BENNIS	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Général de Nexans Maroc	AG mixte 30/06/09	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
Nexans Participations (représenté par Magali VALAT)	Administrateur de Nexans Maroc Magali VALAT est Directeur juridique adjoint du Groupe Nexans	AGO 17/06/10	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/15
Philippe ROMIEU	Administrateur de Nexans Maroc Vice-Président Méditerranée-Afrique de AREVA T&D	AGO du 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/16
William ENGLISH	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Zone Europe du Nord jusqu'au 31.12.2010 et Directeur de la Zone Moyen-Orient - Russie et Afrique depuis cette date	AGO 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13

Source : Nexans Maroc S.A.

¹ Suite à la réunion du conseil d'administration du 09/03/2010, un changement du mode d'exercice de la Direction Générale a été approuvé à l'unanimité. M. Frédéric VINCENT conserve ainsi son mandat de Président du Conseil et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

2. Organes de direction

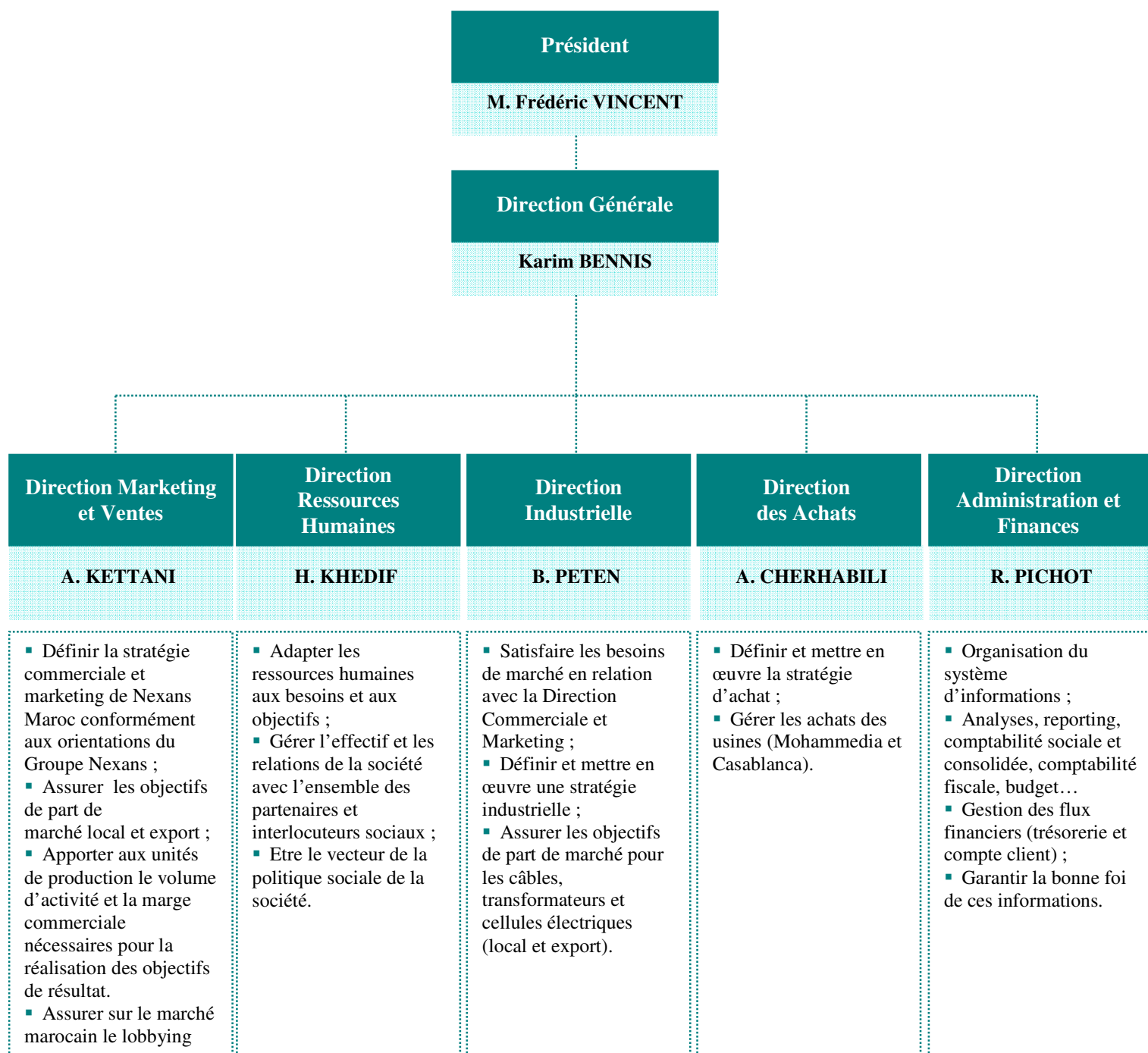
La gestion de Nexans Maroc S.A. est assurée par une équipe dirigeante qui se présente comme suit :

Nom/Prénom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Frédéric VINCENT	Président ² du CA	27/06/2008
Karim BENNIS	Directeur Général	01/01/2006
Azzeddine KETTANI	Directeur Marketing et Ventes	01/02/2010
Roland PICHOT	Directeur Administratif et Financier	01/02/2006
Bruno PETEN	Directeur Industriel	30/11/2009
El Hassane KHEDIF	Directeur des Ressources Humaines	23/08/2010
Abdelaâli CHERHABILI	Directeur des Achats	01/10/2008

Source : Nexans Maroc S.A.

² Suite à la réunion du conseil d'administration du 09/03/2010, M. Frédéric VINCENT conserve le mandat de Président du Conseil et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

Au 31 décembre 2010, l'organigramme fonctionnel de Nexans Maroc S.A. se présente comme suit :



Source : Nexans Maroc

3. Formation et expérience des principaux dirigeants

M. Frédéric VINCENT, Président

M. VINCENT (56 ans) a été membre d'un grand cabinet d'audit anglo-saxon de 1978 à 1985. Il a rejoint Alcatel en 1986, puis le secteur Câbles et Composants du même groupe en 1989.

En 1994, il a été nommé Directeur Général Adjoint (Administration et Finances) des activités télécommunications sous-marines d'Alcatel puis, en 1997, des activités batterie (Saft). En 2000, il devient Directeur Administratif et Financier de Nexans, membre du Comité Exécutif. Il est nommé Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de Nexans le 15 mai 2006.

Le 07 Mars 2008, M. VINCENT est nommé Président Directeur Général de Nexans Maroc. Le 09/03/2010, à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration de Nexans Maroc, M. VINCENT conserve son mandat de Président et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

M. Karim BENNIS, Directeur Général

M. BENNIS (50 ans) est Ingénieur en Electrotechnique, diplômé de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité de Paris.

Il a intégré le Groupe Nexans Maroc en 1985 en qualité d'ingénieur au Département Mesures et Protections au sein de SIRMEL, filiale du Groupe.

En 1990, il prend la responsabilité de ce Département avant d'être nommé, en 1991, Directeur Commercial de SIRMEL.

En 1996, M. BENNIS intègre Alcatel Alsthom en qualité de Directeur Commercial.

En 2004, il est nommé Directeur Général Adjoint de Nexans Maroc, en charge du Marketing et des Ventes.

En janvier 2006, il est nommé Directeur Général, assurant également la Direction Pays Maroc.

Durant la période 2002 – 2006, M. BENNIS a également assuré la fonction d'Administrateur Délégué en charge de la Direction Générale de SIRMEL.

M. Bruno PETEN, Directeur Industriel

M. PETEN (44 ans) est ingénieur civil électricien, diplômé de l'Université Catholique de Louvain en 1990. Il est également titulaire du MBA Alcatel International Master.

Il intègre le Groupe Nexans en 1997, en tant que responsable du service installation dans le secteur des câbles de haute tension à l'usine de Charleroi de Nexans. En 1998, il est responsable de production à l'usine de Oplabbek de Nexans.

En 2000, il est nommé responsable de la logistique et des achats dans la branche de Cabling Solutions de Nexans. En 2007, il occupe le poste de directeur des achats de Nexans Benelux. En 2008, il est nommé directeur de l'usine du centre logistique de Buizingen.

En novembre 2009, il rejoint la filiale marocaine, Nexans Maroc, et chapote la direction industrielle.

Azzeddine KETTANI, Directeur Marketing et Ventes

M. KETTANI (46 ans) est ingénieur en électronique, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques France, promotion 1988. Il intègre Nexans Maroc en février 2010.

M. El Hassane KHEDIF, Directeur des Ressources Humaines

M. KHEDIF (50 ans) est un ingénieur de formation, diplômé à l'école nationale de l'industrie minérale au Maroc en 1982.

De 1982 à 1993, M. KHEDIF assure plusieurs fonctions au sein de la société Maghreb Steel (manager de production, directeur technique, puis directeur des projets industriels). En 1993, il est nommé directeur des ressources humaines à Maghreb Steel.

En 1998, M. KHEDIF rejoint le groupe GlaxoSmithKline en tant que directeur des ressources humaines de la région Maroc, puis Afrique du Nord. Parallèlement, il complète sa formation avec des cursus de management et de coaching.

Il intègre Nexans Maroc en août 2010.

M. Abdelaâli CHERHABILI, Directeur des Achats

M. CHERHABILI (44 ans) est un ingénieur mécanique diplômé de l'Ecole Centrale de Nantes en 1993, option Construction mécanique et automatique.

Il débute sa carrière à Schneider Electric Maroc en 1994, en tant qu'ingénieur-chargé d'affaires Grands Comptes. Il rejoint ensuite Auto Hall en 1996 pour le poste de responsable satisfaction clientèle Mitsubishi avant d'intégrer le Groupe Benjelloun, en 1997, en tant que chef du département Pièces de Rechange à Saida Star Auto et Volvo Maroc.

En 2002, M. CHERHABILI est nommé directeur technique à Ourelec pour rejoindre ensuite le Groupe Lafarge en tant que responsable Achats, Maintenance et Gestion des Stocks puis coordinateur de marché – Zone Euromed.

En 2005-2006, il occupe le poste de gestionnaire des achats à Shell du Maroc.

En 2008, il intègre Nexans Maroc en tant que directeur des achats.

M. Roland PICHOT, Directeur Administratif et Financier

M. Pichot (58 ans) est autodidacte.

Il débute sa carrière en 1970 dans le secteur automobile chez Citroën.

En 1975, il est engagé dans le Groupe EXIDE, fabricant de batteries au plomb (ex-CGE, ex-Alcatel), en tant que Responsable de la Comptabilité Analytique France. Il est nommé ensuite Responsable du Contrôle de Gestion de la filiale en Belgique, et devient en 1995 Directeur du Contrôle de Gestion Europe de la Division Batteries Industrielles.

En 1997, il est engagé par Nexans (ex-Alcatel Câbles) en tant que Contrôleur de Gestion Monde pour l'Activité Marché Général.

En 2006, il est nommé Directeur Administratif et Financier de la filiale Nexans Maroc.

4. Gouvernance d'entreprise

4.1. Comités de contrôle

Les statuts de Nexans Maroc ne prévoient pas la mise en place de comités techniques. Notons que Nexans Maroc a procédé à l'harmonisation de ses statuts, conformément à la loi n°20-05 du 23 mai 2008 visant à modifier et compléter la loi n°17/95 sur les sociétés anonymes.

Afin d'assurer un meilleur processus de contrôle interne et de gouvernance d'entreprise, le Groupe Nexans a développé, courant 2010, un certain nombre de principes relevant des bonnes pratiques de gestion et de contrôle et ce sur différents aspects :

- Ethique et conduite des affaires
- Fusion et Acquisition
- Dépense d'investissement
- Opérations de restructuration
- Nomination d'agents commerciaux, de consultants et de distributeurs internationaux, signature de contrats et autorisation de mise en paiement des commissions aux dits agents
- Achats de biens et prestations
- Délégation de pouvoir
- Prise de commande et signature de contrat
- Sûreté et garantie

L'intégralité de ces aspects cités ci-dessous devront être réalisés conformément aux procédures du groupe Nexans en vigueur.

Il existe des comités des directeurs qui se réunissent afin de mettre en place des plans d'action rentrant dans le cadre de la définition générale de la stratégie d'entreprise.

	Composition	Périodicité / Objectifs
Réunion stratégique et budgétaire	- Comité de direction - Responsables de département	Une fois par an pour la fixation du budget et deux fois par an pour l'actualisation.
Comité de direction	- Directeur Général - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines - Directeur des Achats	Le comité de direction de Nexans ainsi que le Président se réunissent une fois par mois afin d'analyser les résultats financiers de la société et de définir et faire le suivi de la stratégie.
Comités industriels	- Directeur Général - Directeur Administratif et Financier - Directeurs usines - Directeur Achats - Responsable de production - Responsable du contrôle de gestion usines - Responsable qualité - Responsable méthode - Responsable logistique	Pour chaque établissement (filiale, unité de production), réunion mensuelle pour faire le suivi de l'activité de l'établissement.
Comité ressources humaines	- Directeur Général - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines - Directeur des Achats	Réunions tous les deux mois. Définition et suivi de la politique salariale, gestion des évolutions de carrières, anticipation et gestion de la relève, sécurité et environnement.

Comités commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Responsables de Départements 	Réunions mensuelles, par activité, notamment avec les usines afin d'évaluer le coût de production et de définir la politique de prix.
Comité qualité et certification	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de direction - Responsable qualité - Responsable sécurité - Responsable activité concernée 	Réunion deux fois par an. L'objectif de ce comité est d'assurer le processus de qualification et de gérer la pérennité des indicateurs.

Il est à noter également qu'il existe une direction d'audit interne du Groupe Nexans qui est en charge de vérifier que les procédures du Groupe sont mises en application dans toutes les filiales.

4.2. Rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration

En 2010, leur montant a atteint 337.500 dirhams.

4.3. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants de Nexans Maroc S.A. au 31 décembre 2010 se chiffre à 8,6 MMAD.

4.4. Prêts accordés aux membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'est accordé aux administrateurs de Nexans Maroc, ni aux directeurs.

4.5. Intéressement et participation du personnel

Le système de rémunération de Nexans Maroc ne prévoit pas d'un plan d'intéressement établi sur la base d'accords salariaux ou de conventions collectives.

Une part de la rémunération est néanmoins liée aux résultats (bonus) et à la productivité (prime de rendement).

Des plans d'actionnariat ont également été mis en place en faveur des salariés et permettent de les associer aux résultats et aux fruits de la croissance du Groupe. En effet, les salariés de Nexans Maroc, au même titre que les salariés de l'ensemble du réseau mondial Nexans, ont bénéficié du plan d'actionnariat salarié (ACT 2006 et ACT 2008).

En 2010, une nouvelle opération d'actionnariat salarié (ACT 2010) a été lancée, avec une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe portant sur un maximum de 500 000 titres. Il s'agit de la 4^{ème} augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe Nexans, lancée au niveau mondial. Les actions sont indisponibles pour une durée de cinq ans sauf cas limités de déblocage anticipé. Le règlement-livraison des actions a eu lieu en août 2010 et a conduit à émettre 482.467 actions nouvelles pour un montant global de 19,5 millions d'euros.

4.5. Opérations conclues entre Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux

En dehors des conventions énumérées ci-après, aucune autre opération n'est conclue entre le Groupe Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2010

- Convention d'avances de trésorerie conclue avec COPREMA

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Avance de trésorerie
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2010	88 KMAD
Taux d'intérêt	3,5%

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2010

- Convention de partenariat commercial conclue avec SIRMEL Sénégal

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Distribution de transformateurs sur le marché sénégalais
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2010	0 KMAD

- Conventions d'assistance administrative, commerciale et technique :

Administrateurs concernés	M. Frédéric VINCENT, M. Wolfgang BEDORF et M. Frédéric MICHELLAND
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Assistance administrative, commerciale et technique fournie par le Groupe Nexans France
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2010	17 361 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative et commerciale
Montant des produits rattachés à l'exercice 2010	416 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	TEM (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative et industrielle
Montant des produits rattachés à l'exercice 2010	1 115 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Les Câbleries du Sénégal (LCS)
Nature et modalités	Assistance technique et de formation (1% du chiffre d'affaires facturé)
Montant des produits rattachés à l'exercice 2010	0 KMAD

- Accord de licence conclu avec AREVA T&D :

Administrateurs concernés	Philippe ROMIEU
Bénéficiaire	AREVA
Nature et modalités	Licence pour la fabrication et la vente de postes
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2010	2 365 KMAD

- Avances :

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL
Nature et modalités	Avance de trésorerie
Montant des produits rattachés à l'exercice 2010	1 580 KMAD
Taux de rémunération	4,44%

PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE

I. INTRODUCTION

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques pour les marchés d'infrastructure, de l'industrie et du bâtiment.

Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire...

Le Groupe Nexans Maroc diffuse ses produits sur le territoire national et réserve une partie à l'export, principalement en direction de la Libye, l'Algérie, le Bénin, le Mali, le Sénégal, le Cameroun, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, la France, le Mexique, le Kenya, le Nigeria, le Congo et le Gabon.

Son activité est ainsi sujette aux évolutions du marché de l'industrie électrique.

II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE

1. Aperçu sur le marché national de l'industrie électrique

NB1 : En l'absence de statistiques sectorielles homogènes et fiables, les données relatives au marché national de l'industrie électrique communiquées ci-après proviennent pour la plupart des estimations effectuées par Nexans Maroc.

NB2 : Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant ». Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont en effet très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle chiffre d'affaires ou marges à « prix métal courant ».

1.1. Environnement économique et données générales sur le secteur électrique³

La reprise de l'économie mondiale s'est poursuivie en 2010, en ligne avec le redressement du commerce international et des conditions de crédit. Ainsi, le PIB mondial a augmenté de 5% après une contraction de 0,6% en 2009. Les économies émergentes continuent de tirer l'économie mondiale, grâce notamment à la vigueur de la demande intérieure.

A l'échelle nationale, la croissance économique en 2010 a été tirée par le comportement favorable des activités non agricoles, confortées par la campagne agricole et par la poursuite de la relance de l'économie mondiale et son incidence sur la demande extérieure adressée au Maroc.

S'agissant des activités primaires, la campagne agricole 2009-2010 a été clôturée sur une production céréalière de près de 75 millions de quintaux, en hausse de 22% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Le volume des débarquements de la pêche a augmenté de 1,8% en 2010, témoignant d'un comportement positif de ce secteur.

³ Note de conjoncture de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières – Ministère de l'économie et des Finances – Numéro spécial (Bilan de l'année 2010)

Le secteur secondaire s'est favorablement comporté dans sa globalité. L'activité minière, tirée essentiellement par la production et les exportations du groupe OCP, a maintenu un rythme de croissance soutenu. L'activité industrielle affiche une certaine reprise, profitant du raffermissement de la production des industries chimiques et des articles d'habillement et fourrures de 5,1%, de l'augmentation de la production des industries de cuirs, articles de voyage et chaussures de 2,8% et du renforcement de celle de l'industrie automobile de 9,5% par rapport à l'année 2009.

Les activités tertiaires se sont bien tenues. Soutenu par le redressement de l'activité touristique mondiale, le tourisme national maintient une évolution positive. Les arrivées touristiques, les nuitées réalisées dans les hôtels classés et les recettes voyages se sont accrues de 11,4%, de 11% et de 7,1% respectivement. Le secteur des télécommunications a enregistré une évolution favorable en réalisant un chiffre d'affaires en progression de 6% par rapport à 2009.

Au terme de l'année 2010, l'énergie électrique appelée nette s'est raffermie de 6,1% en glissement annuel après une progression de 4,2% en 2009, sous l'effet du raffermissement de l'énergie thermique et hydraulique respectivement de 23% et de 32,1%, conjugué au recul de 14,8% des importations de l'énergie électrique en provenance d'Algérie et d'Espagne.

S'agissant de la consommation d'électricité, elle a clôturé l'année 2010 sur une croissance de 5,9% après une hausse de 3,5% en 2009. Cette évolution est attribuable au renforcement de la consommation de l'énergie de très haute, haute et moyenne tension de 5,3%.

1.2. Secteur de l'industrie électrique

L'industrie électrique au Maroc est portée par plus de 200 entreprises opérant dans plusieurs branches d'activité allant de la fabrication de moteurs électriques jusqu'à la confection de matériels médicochirurgicaux, en passant par la fabrication de transformateurs électriques, d'appareils d'émission et de transmission mais aussi de fils et câbles isolés.

A l'heure actuelle, le secteur des Fils et Câbles isolés compte une douzaine de sociétés dont trois représentent les parts de marché les plus importantes. Il s'agit de :

- Nexans Maroc, filiale de du groupe Nexans.
- Imacab, deuxième câblier au Maroc, appartenant au groupe Ingelec, Imacab est spécialisé dans les câbles domestiques, les câbles industriels et la métallurgie.
- Câbleries du Maroc, société familiale appartenant à la famille Tagmouti, produit tous les types de câbles hors câbles automobiles.

Les autres sociétés opérant dans le secteur détiennent de faibles parts de marché. Il s'agit notamment de :

- Medi Câble qui a démarré son activité en 2004 et produit essentiellement des câbles domestiques et des câbles industriels.
- Coficab, filiale du Groupe Charika, spécialisée dans la fabrication des câbles automobiles en partenariat avec Valéo et Delphi.
- Africâble, filiale du Groupe Chaâbi, spécialisée dans la fabrication des câbles télécoms.

2. Cadre réglementaire

Le secteur de l'industrie électrique, à l'instar d'autres branches de l'économie nationale, a évolué dans un cadre relativement protégé jusqu'en 2003, date à laquelle les importations de certains produits ont été exonérées des droits de douane (exemple des fils de cuivre et d'aluminium...)

Les droits de douane actuellement en vigueur pour les intrants en provenance de l'Union Européenne sont les suivants :

	Taux appliqué en 2003	Taux appliqué en 2008	Taux appliqué en 2009	Taux appliqué en 2010
Liste 1 : essentiellement des équipements pour investissements industriels.	0%	0%	0%	0%
Liste 2 : matières premières (fils de cuivre, aluminium, polypropylène...).	0%	0%	0%	0%
Liste 3 : produits importés également fabriqués au Maroc.	40,5%	18%	13,5%	9%

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

L'ensemble des produits finis, objet de la liste 3, en provenance de l'Union Européenne connaît un démantèlement douanier progressif depuis 2003, comme stipulé dans l'accord de libre échange entre le Maroc et l'Union Européenne. Cette réduction progressive des droits de douane devrait se poursuivre au cours des années à venir, jusqu'à annulation à l'horizon 2012.

Cette vague de démantèlement douanier a été confirmée par d'autres accords de libre échange dont notamment l'accord de la Ligue Arabe signé en 2006 pour signifier l'annulation des droits de douane sur les échanges réalisés entre les pays membres. Il en est de même de l'accord d'Agadir signé en septembre 2006 entre le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie.

III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.

1. Appartenance de Nexans Maroc au Groupe Nexans

1.1. Historique du Groupe Nexans

Nexans Maroc est une filiale du leader mondial de l'industrie du câble, le Groupe Nexans.

Le Groupe Nexans est né en 1897 sous l'appellation « Société Française des Câbles Électriques », depuis l'invention de l'ingénieur suisse François Borel, qui permet de rendre étanches les câbles électriques en couvrant de plomb le papier bitumé. Depuis, le groupe n'a cessé de croître et de développer ses savoir-faire autour des métiers du câble, en passant de la Société Française des Câbles Électriques au Groupe Nexans.

- 1897** Création à Lyon de la **Société Française des Câbles Électriques**, système Berthoud, Borel et Compagnie.
- 1912** La Compagnie Générale d'Électricité (CGE) acquiert la majorité de la Société Française des Câbles Électriques.
- 1917** La société prend le nom de **Compagnie Générale des Câbles de Lyon**.
- 1925** Fusion avec la **Compagnie Générale d'Électricité**. Câbles de Lyon devient une division de la Compagnie Générale d'Électricité.
- 1938** Acquisition par la Compagnie Générale d'Électricité de la Société Industrielle des Téléphones. Apport des activités câbles de la Société Industrielle des Téléphones (usines de Bezons et Calais) aux Câbles de Lyon.
- 1969** Absorption de la Société Alsacienne de Construction Mécanique (France).
- 1970** Absorption des Câbles Geoffroy et Delore (France).
- 1979** Acquisition des Câbleries de Lens (France).
- 1980** Prise de contrôle de Chandris Câbles (Grèce).
- 1981** Prise de participation dans Chester Câbles (États-Unis).
- 1982** Rachat de Kabelmetal Elektro (Allemagne). Nationalisation de la CGE.
- 1983** Rachat de Thomson-Jeumont Câbles (France). Rachat de Gorse.
- 1986** Accord entre la CGE et ITT. **Les Câbles de Lyon sont apportés à Alcatel NV**. Les activités câbles de ITT sont reprises par Câbles de Lyon qui prend le nom de Alcatel Câble. Rachat de Tréfilerie et Laminoir de la Méditerranée (TLM). Rachat des Câbleries de Charleroi (Belgique).
- 1988** Rachat de la Société Nouvelle de Câblerie Barelec. Rachat de Manuli Cavi (Italie). Rachat de Thomson Cuivre.
- 1989** Rachat des Câbleries de Dour (Belgique).
- 1991** Rachat de Canada Wire (Canada), Vacha Kabel (Allemagne), Ehlerskabelwerk (Allemagne), Lacroix und Kress (Allemagne) et AEG Kabel.
- 1992** Rachat de Berk-Tek (États-Unis).
- 1994** Rachat de Cortaillod-Cossonay (Suisse).

-
- 1998** Rachat de ODD (États-Unis - Portugal).
- 2000** Acquisition de Safi Conel (Italie).
Alcatel a souhaité se concentrer sur son activité principale (les Télécoms) et a décidé donc de se séparer de l'activité câbles qui, depuis, porte l'appellation **Nexans**.
- 2001** Acquisition de Daesung Câble (Corée du Sud).
Introduction de Nexans à la Bourse de Paris (Paris - SBF 120, compartiment B d'Euronext Paris).
- 2002** Acquisition de PETRI (Allemagne). Vente de AGRO AG Suisse
- 2003** Rachat de Kukdong Electrical Wires Company (Corée)
Rachat de Furukawa Cabos de Energia S.A. (Brésil)
- 2004** Acquisition de Cabloswiss (Italie). Câbles spéciaux pour la robotique
- 2006** Acquisition du Groupe Confecta (Allemagne) Fabrication de faisceaux pour l'industrie du matériel ferroviaire et autres segments industriels
Acquisition d'OLEX (Australie – Nouvelle Zélande) leader du câble en Asie australe, placé sur les marchés des câbles pour réseaux d'énergie et des câbles spéciaux, notamment pour l'industrie minière.
- 2007** Conclusion d'un accord cadre avec la société chilienne Madeco en vue du rachat des activités câbles de Madeco.
Acquisition de The Valley Group (États-Unis), spécialiste mondial de la surveillance thermique des lignes aériennes
- 2008** Acquisition d'Intercond (Italie), un des leaders européens des câbles spéciaux
Signature d'un accord pour la création d'une société commune au Qatar, baptisée Qatar International
Cable Company (QICC), pour la fabrication de câbles basse et moyenne tension
Cession des activités de câbles d'infrastructures télécom cuivre en Espagne à la société anglaise B3 Cable Solutions
Réalisation de l'opération Madeco (rachat de ses activités câbles)
- 2009** Création d'une société commune avec l'industriel indien Polycab, détenue majoritairement par Nexans Acquisition par, le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), de 5% du capital de Nexans
- 2010** Lancement d'une opération augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe Nexans (ACT 2010)
Démarrage de la production dans la nouvelle usine de câble construite par Nexans au Qatar, dans le cadre de la société commune QICC
- 2011** Signature d'un accord avec Madeco en vue d'un renforcement de la participation de ce dernier en tant qu'actionnaire principal du Groupe (de 9% à 20%)
Signature d'un accord portant sur une prise de participation majoritaire (75%) dans l'activité câbles d'énergie du groupe chinois Shandong Yanggu Cable
Signature d'un protocole d'accord entre Alstom et Nexans pour la création d'une société commune, ayant pour objet de produire au Maroc des faisceaux de câbles ferroviaires et des armoires électriques basse tension.

1.2. Actionnariat du Groupe Nexans

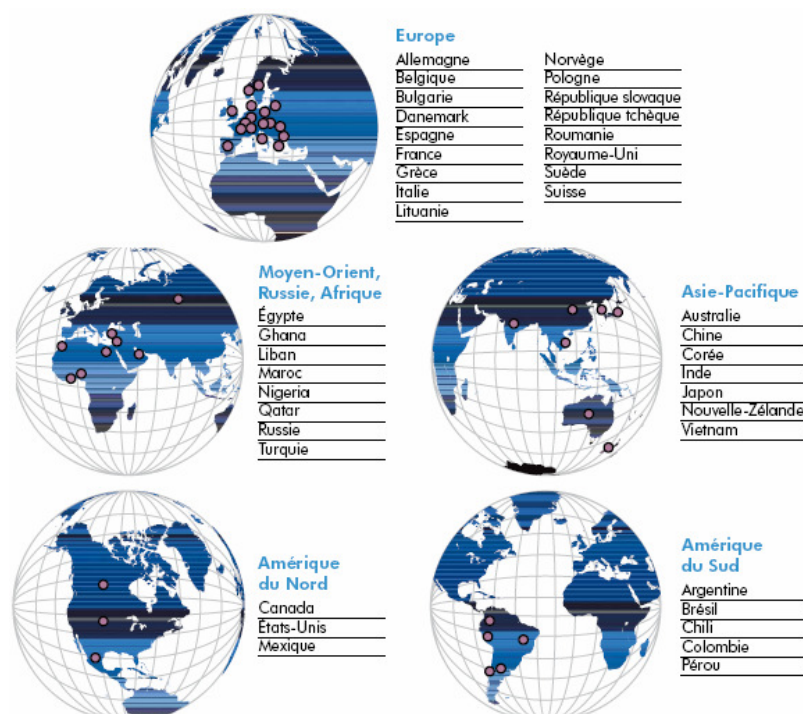
Actionnariat au 31/12/2010	% de participation
Actionnaires institutionnels	82,9% dont :
Madeco (Chili)	9,1%
Royaume-Uni et Irlande	8,4%
FSI (France)	5%
Autres pays d'Europe	13,6%
France	18,3%
Amérique du Nord	28%
Reste du Monde	0,5%
Actionnaires individuels	10,6%
Actionnaires salariés	3,1%
<u>Actionnaires non identifiés</u>	<u>3,4%</u>

Source : Rapport annuel Nexans - 2010

1.3. Activité du Groupe Nexans

Le Groupe Nexans, leader mondial de l'industrie du câble⁴, coté à la Bourse de Paris (NYSE Euronext Paris – compartiment A), est présent industriellement dans une quarantaine de pays et commercialement dans le monde entier. Il emploie plus de 23.600 personnes.

Implantation industrielle et commerciale du Groupe Nexans dans le monde



Source : Rapport annuel Nexans - 2010

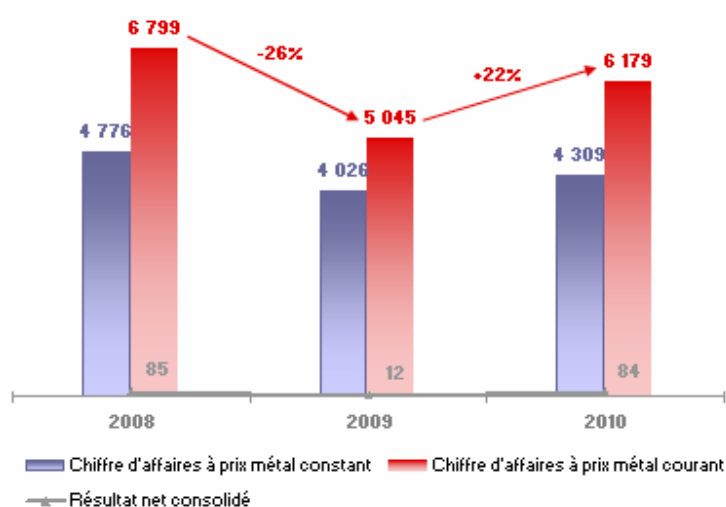
⁴ Source : Nexans

Le Groupe Nexans a réalisé un chiffre d'affaires de 6,17 milliards d'euros en 2010 à prix métal courant, en augmentation de 22% par rapport à 2009.

Cette hausse s'explique, en premier lieu, par la forte hausse du prix des métaux non ferreux depuis le début de l'année 2009 qui s'est poursuivie tous au long de 2010. Cette hausse s'est répercutée sur les ventes de Nexans surtout à partir du 2^{ème} semestre.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires à taux de change et périmètre inchangé, a légèrement augmenté entre 2009 et 2010 (+7%), marqué par la baisse des ventes de câbles d'énergie et télécom respectivement de -1% et -0,3%. L'activité fils conducteurs a réussi à compenser cette baisse avec une croissance positive de 22% de son chiffre d'affaires.

Evolution des résultats du Groupe Nexans (en M€)



Evolution des résultats (en M€)*	2008	2009	2010
Chiffre d'affaire à prix métal courant	6 799	5 045	6 179
<i>Effet du cours des métaux</i>	(2 023)	(1 019)	(1 870)
Chiffre d'affaires à prix métal constant	4 776	4 026	4 309
Coût des ventes	(5 846)	(4 293)	(5 439)
Coût des ventes à prix métal constant	(3 823)	(3 274)	(3 569)
Marge brute	953	752	740
Résultat opérationnel	210	153	195
Résultat net consolidé	85	12	84
Dont part du groupe	83	8	82
Dont part des intérêts minoritaires	2	4	2

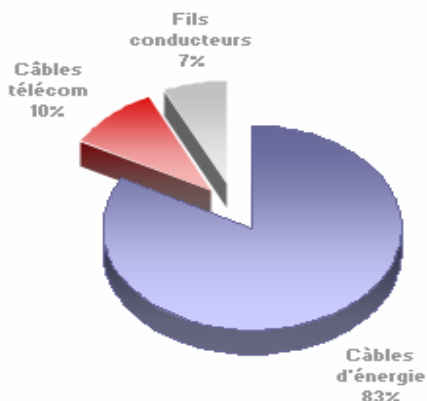
* Résultats présentés en normes IFRS

Source: Rapports annuels Groupe Nexans 2008, 2009 et 2010

Le RNPG à fin 2010 a atteint 82 millions d'euro, en forte augmentation par rapport à 2009. Il prend en compte un produit de 89 millions d'euros sans contrepartie trésorerie relatif à la revalorisation d'un stock outil de cuivre ainsi qu'une charge de restructuration de 67 millions d'euros qui concerne le projet de fermeture de 2 unités du groupe.

L'activité du Groupe Nexans peut être répartie en 3 principaux marchés, comme le montre le graphe suivant :

Chiffre d'affaires consolidé 2010 par marché



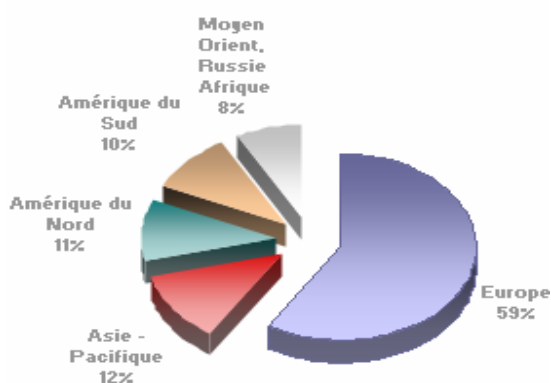
Chiffre d'affaires* par marché en 2010	en %	en M€
Câbles d'énergie	83%	3 576
Câbles télécom	10%	431
Fils conducteurs	7%	302
Total	100%	4 309

* A cours des métaux non ferreux constants.

Source: Rapport annuel Groupe Nexans 2010

- **Energie** : Ce segment représente 83% du chiffre d'affaires 2010 du Groupe Nexans. Il comprend les câbles d'énergie pour l'équipement des infrastructures, les câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie et les câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment.
- **Télécom** : Regroupe les câbles pour réseaux Télécom privés, les composants de jonction pour câbles de réseaux Télécom et les câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux Télécom publics. Il constitue 10% du chiffre d'affaires réalisé en 2010.
- **Fils conducteurs** : Ce segment représente 7% du chiffre d'affaires du Groupe Nexans. Il s'agit des fils machine, des fils conducteurs et des activités de production de fils émaillés.

Chiffre d'affaires consolidé 2010 par secteur géographique



Chiffre d'affaires* par secteur géographique en 2010	en %	en M€
Europe	59%	2 542
Asie - Pacifique	12%	517
Amérique du Nord	11%	474
Amérique du Sud	10%	431
Moyen Orient, Russie, Afrique	8%	345
Total	100 %	4 309

* Prix métal courant

Source: Rapport annuel Groupe Nexans 2010

Le Groupe Nexans réalise le plus gros de son chiffre d'affaires en Europe (59% en 2010 contre 57% en 2009). La demande sur cette région s'est progressivement améliorée durant l'année 2010, en particulier dans le segment des câbles industriels, de sorte que le repli de l'activité est limité à 1,5 % par rapport à 2009.

La Zone Asie - pacifique représente 12 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Leader en Asie australe depuis l'acquisition d'Olex fin 2006, solidement implanté en Australie et Nouvelle-Zélande, Nexans accélère son développement en Chine et va s'implanter industriellement en Inde. En 2010, le chiffre d'affaires est stable par rapport à 2009 avec des évolutions contrastées selon les pays et les marchés.

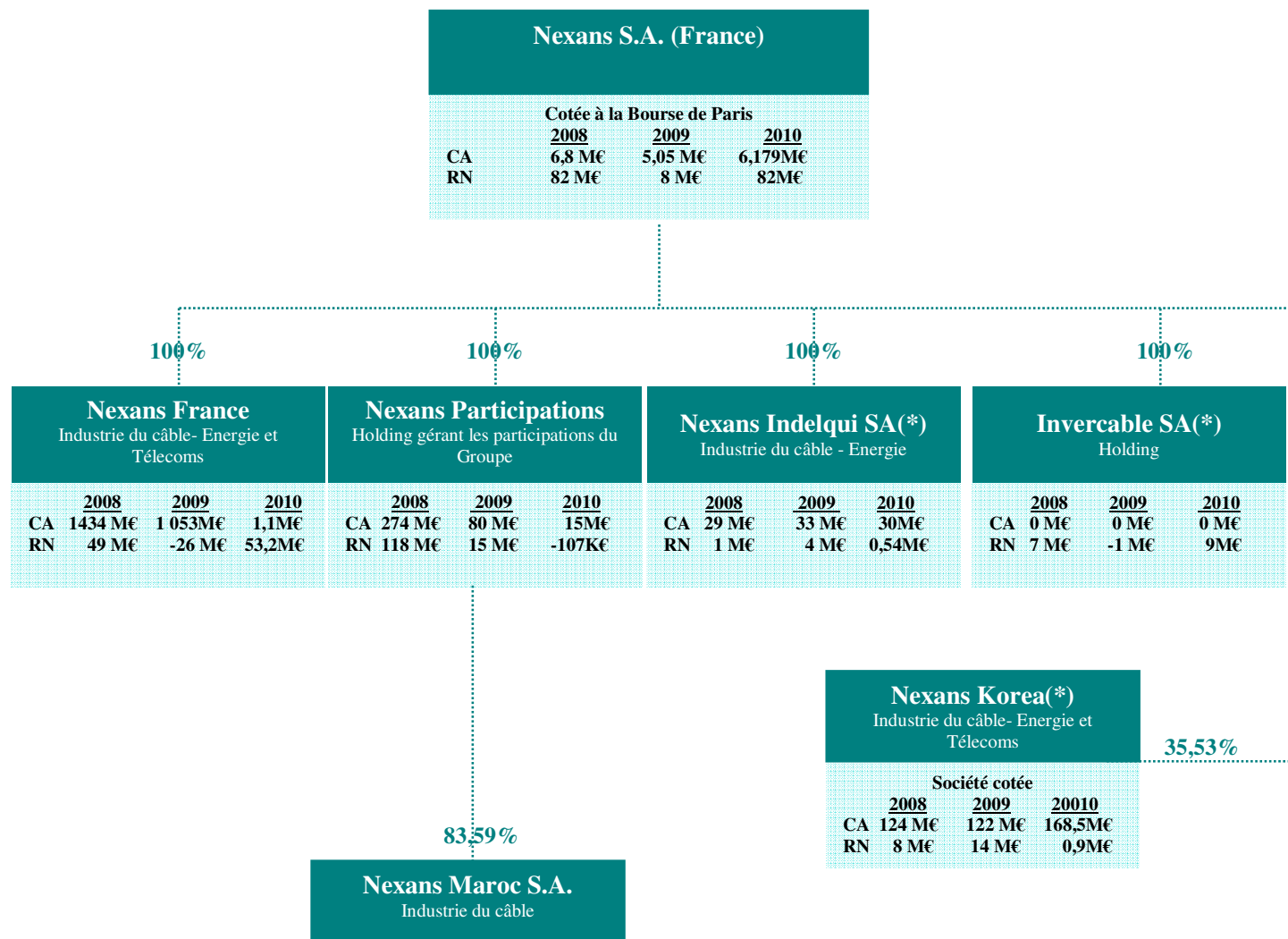
La Zone Amérique du Nord représente 11 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. En 2010, Nexans a bénéficié des mesures d'adaptation réalisées au plus fort de la crise : ajustement des capacités de production, flexibilité accrue, réduction des coûts. Dans un environnement contrasté selon les marchés, le chiffre d'affaires croît de 7,2 %.

La Zone Amérique du Sud représente 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. 2010 a été marqué par d'importants décalages dans le démarrage de grands projets de lignes aériennes au Brésil, qui ont finalement vu le jour en fin d'année. Le bâtiment, soutenu par des programmes gouvernementaux, a été bien orienté toute l'année. Dans l'industrie, la demande a commencé à se redresser au second semestre. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires est stable d'une année sur l'autre.

La Zone Moyen-Orient, Russie, Afrique représente 8 % du chiffre d'affaires consolidé. Les échanges avec la Zone Europe sont très importants et leur montant largement lié aux grands contrats et à leur calendrier d'exécution. En 2010, le chiffre d'affaires a progressé de 9 % avec des évolutions contrastées selon les pays. Deux usines ont été inaugurées, l'une au Maroc pour servir la construction aéronautique et l'autre au Qatar pour les marchés d'infrastructures d'énergie, du pétrole et du gaz des pays du Golfe. De très importants contrats de haute tension terrestre sont exécutés pour accompagner l'urbanisation de cette zone en fort développement.

1.4. Organigramme juridique du Groupe Nexans au 31 décembre 2010

Le groupe Nexans regroupe près de 70 filiales dans le monde entier, sans compter les participations minoritaires. En dehors des filiales Nexans France, Nexans Korea, Nexans Indelqui et Invercable, lesquelles sont directement rattachées à la société mère Nexans S.A., le reste des filiales du Groupe sont détenues par Nexans Participations qui est un holding dédié à la gestion des participations du Groupe.



(*) Les chiffres ont été communiqués sur la base de la devise nationale de chaque filiale, nous avons appliqué un taux de conversion correspondant à la date du 31/12/2010

Sources : Rapports annuels du Groupe Nexans – 2008,2009 et 2010

1.5. Relations entre Nexans Maroc et Nexans SA

Sociétés concernées	Nexans Maroc et Nexans France
Bénéficiaire	Nexans France
Nature	Assistance informatique
Modalités	Refacturation avec mark-up des coûts salariaux supportés par Nexans Maroc
Montants facturés au titre de l'exercice 2010	2 369 KMAD

Sociétés concernées	Nexans Maroc et filiales du groupe Nexans
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature	Assistance commerciale
Modalités	Commissions intra-groupe export
Montants facturés au titre de l'exercice 2010	0 MAD

1.6. Flux financiers et synergies entre Nexans Maroc et le groupe Nexans:

Nexans Maroc dispose d'une autonomie financière vis-à-vis du groupe Nexans.

Les synergies entre le groupe Nexans et sa filiale sont générées dans la mesure où lorsqu'une unité européenne du groupe connaît une insuffisance de capacité de production, Nexans Maroc peut prendre le relais et produire des câbles spécifiques. Le montant de ces commandes s'est élevé à 18,5 MMAD en 2010.

Par ailleurs, Nexans Maroc s'approvisionne aussi en produits finis existants dans la gamme du groupe et qui ne sont pas produits au niveau des unités de Nexans Maroc. Cette activité de négoce s'est élevée à 6,9 MMAD en 2010 contre 9,2 MMAD en 2009 et 1,6 MMAD en 2008.

2. Historique de Nexans Maroc S.A.

L'activité de Nexans Maroc S.A. a été initialement lancée par la **Compagnie Générale d'Electricité** (CGE) pour :

- assurer sa représentation commerciale ;
- et entreprendre la fabrication de produits précédemment importés.

Son développement industriel s'est effectué selon les étapes suivantes :

- 1947** Création de CGE Maroc.
- 1950** Production des premiers câbles d'énergie à l'usine de Mohammedia (tréfilerie et câblerie caoutchouc).
- 1952** Premières productions de transformateurs.
- 1962** Production de câbles d'énergie basse et moyenne tension à isolation plastique.
- 1963** Premières productions de batteries au plomb.
- 1964** Premières productions de tableaux et d'équipement d'énergie.
- 1971** Premières productions de câbles téléphoniques.
- 1974** Création de la filiale **Sirmel**, spécialisée dans la distribution de matériel électrique.

-
- 1978** Création du site de Casablanca.
- 1983** Introduction à la bourse de Casablanca.
- 1990** Création de **Tourets et Emballages du Maroc**, spécialisée dans la fabrication et vente de matériel d'emballage
- 1995** CGE Maroc devient **Alcatel Alsthom Maroc**.
- 1997** Plan de restructuration des activités axée sur :
- L'amélioration du processus de fabrication. Dans ce sens, divers investissements ont été réalisés pour doter l'affaire de nouvelles installations, notamment la mise en place d'une chaîne de câbles moyenne tension sous la norme NFC 33.23 dans l'usine de Mohammedia.
 - La réduction des coûts de production et la recherche de produits à forte valeur ajoutée (transformateurs).
- 1998** Alcatel Alsthom Maroc devient **Alcatel Maroc**.
- 2000** Alcatel Maroc devient **Nexans Maroc** suite à la création en France du Groupe Nexans qui a repris l'activité câbles du Groupe Alcatel.
- 2003** Mise en place d'une unité industrielle pour les câbles automobiles sur le site de Mohammedia.
- 2004** Certification ISO TS 16949 de l'activité câbles automobiles.
- 2007** Prise de participation chez **Les Câbleries du Sénégal** (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litige).
- 2008** Signature d'un accord entre le Groupe Nexans et le constructeur Airbus, portant sur la fourniture de câbles aéronautiques (câbles de pointe destinés aux Airbus A320, A350 et A380).
- 2009** Mise en place d'une unité industrielle pour la fabrication de transformateurs à Casablanca.
- Signature d'un protocole d'accord pour la cession de l'activité Batteries de démarrage et industrielle (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).
- Acquisition de 99,4% du capital de COPREMA, société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Nexans Maroc à Casablanca.
- 2010** Finalisation de la cession de l'activité Batteries (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).
- Inauguration, en juin, de la nouvelle unité dédiée à la fabrication de câbles aéronautiques, située au site de Mohammedia.
- Ouverture de deux agences commerciales de Sirmel à Tanger et à Fès.

3. Filiales de Nexans Maroc

Nexans Maroc compte plusieurs filiales dans différents domaines d'activité.

Source : Nexans Maroc	Participation nette en KMAD (2010)	Capital 2010 en KMAD	Divid. perçus par Nexans en 2010 en KMAD	% particip. En 2010	% droits de vote en 2010	Situation nette 2010 en KMAD	Résultat net 2010 en KMAD	Actionnaires ayant > 5% du capital	Activité
SIRMEL 317, Boulevard Oqba Bnou Nafii, Casablanca	12 520,3	15 000	4 369,5	83,23%	83,23%	51 068,7	4 071,7	-	Commercialisation d'appareils électriques
Tourets et Emballages du Maroc Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	757,0	2 400	-	99,97%	99,97%	2 839,4	-640,5	-	Fabrication et vente d'emballages commerciaux, matériels d'emballage et de manutention, en bois scié ou déroulé
SETIM Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	0,0	150	-	1,33%	1,33%	nc	nc	-	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	85,7	18	-	16,67%	16,67%	nc	nc	-	Participation dans la SCI de l'Oukaïmden.
Les Câbleries du Sénégal	8 953,6	737 M F-CFA	1 003,9	18,60%	18,60%	nc	nc	-	Industrie et commercialisation des câbles
COPREMA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	729,8	100	-	99,40%	99,40%	12 909,5	13 631,0	-	Société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Casablanca. Cette société n'a aucune activité commerciale.
ALMA BAT Bd Ahl Loghlam, 20630, Casablanca	7 000,0	35 000	-	20,00%	20,00%	nc	nc	-	Société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des batteries industrielles et de démarrage
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	49,8	100	-	49,80%	49,80%	nc	nc	-	Société en liquidation, qui opérait dans le secteur des énergies renouvelables. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	99,8	200	-	49,90%	49,90%	nc	nc	-	Société en liquidation, qui opérait dans le secteur la bureautique. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	1 470,0	3 000	-	99,99%	99,99%	nc	nc	-	Société en liquidation, qui avait pour activité la fabrication des unités de stockage. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.

SIRMEL : filiale à hauteur de 83,23% de Nexans Maroc, le reste du capital étant détenu par des personnes physiques comme apporteurs d'affaires et de savoir faire.

Les Câbleries du Sénégal : filiale à hauteur de 18,60% de Nexans Maroc, le reste du capital étant détenu par la famille ATTYE comme apporteur d'affaires et de savoir faire.

ALMABAT : détenue à hauteur de 20% par Nexans Maroc et 80% par le groupe ALMAMED comme apporteur de savoir faire. ALMAMED est une société de gestion de fonds de Private Equity associée à ALMA Capital Europe, société d'intermédiation en gestion d'actifs financiers.

4. Activité de Nexans Maroc

4.1. Métiers de Nexans Maroc

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques. Ses produits peuvent être regroupés en quatre grandes familles : les câbles, avec 72% de son chiffre d'affaires, les transformateurs générant 13% des ventes, et 4% pour les cellules électriques. Notons, que Nexans Maroc a cédé l'activité Batteries à la société ALMA BAT, l'opération de cession a été finalisée en mars 2010 (cf. partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).

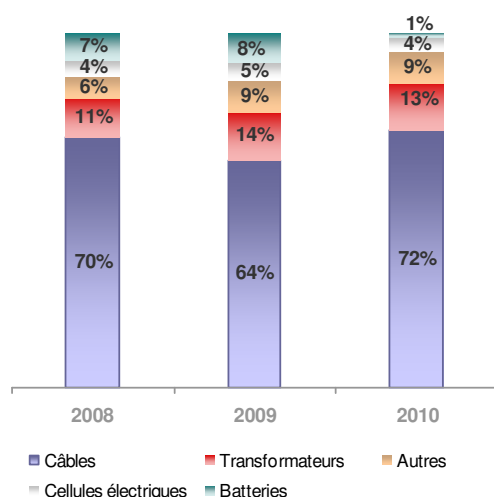
En 2010, Nexans Maroc a développé ses ventes de câbles qui sont passées à 72% de son activité, contre 64% en 2009 et 70% en 2008. La part des ventes de transformateurs et cellules électriques est restée quasiment stable à respectivement 13% et 4% du chiffre d'affaires 2010.

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires consolidé par métier 2008-2010

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par métier	2008		2009		2010	
	En MDH	en %	En MDH	en %	En MDH	en %
Batteries	136	7%	114	8%	20	1%
Câbles	1 283	70%	931	64%	1 174	72%
Cellules électriques	79	4%	75	5%	58	4%
Transformateurs	196	11%	201	14%	211	13%
Ventes diverses (déchets)	29	2%	12	1%	16	1%
CA Nexans Maroc	1 723	92%	1 331	91%	1 479	91%
Autres (Filiales)	116	6%	132	9%	152	9%
Total	1 839	98%	1 463	191%	1 631	100%

Source: Nexans Maroc

Répartition par métier du chiffre d'affaires consolidé de Nexans Maroc



Source: Nexans Maroc, sur la base du CA à prix métal courant

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires consolidé entre local et export 2009-2010

Répartition du chiffre d'affaires par métier en MDH	2009		2010	
	Local	Export	Local	Export
Batteries	112	2	20	0
Câbles	764	166	922	252
Cellules électriques	68	7	48	10
Transformateurs	178	22	140	71
Ventes diverses (déchets)	12	0	16	0
CA Nexans Maroc	1 134	197	1 146	333
Autres (filiales)	131	1	152	0
Total	1 265	198	1 298	333

Source: Nexans Maroc

4.1.1. Les câbles

Nexans Maroc est spécialisé dans la fabrication de câbles. Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), aux télécommunications (câbles téléphoniques), en passant par l'automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels) et les câbles aéronautiques...

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium, selon la densité recherchée du câble. Ces fils sont ensuite étirés pour constituer des cordes ; et ces dernières sont « câblées », c'est-à-dire torsadées afin de composer différentes épaisseurs de câbles. Enfin, les câbles ainsi obtenus sont isolés à l'aide de matières PVC.

La production de câbles évolue en dents de scie sur la période d'étude allant de 70% du CA global de Nexans Maroc en 2008, à 64% en 2009 pour s'établir à 72% en 2010.

La concurrence sur le marché des câbles est représentée essentiellement par les Câbleries du Maroc, Imacab, Medi Câble, Africâble, Coficab et Tumag.

Concernant les câbles industriels et domestiques, les ventes ont sensiblement baissé en 2010, dû au report de nombreux projets d'infrastructures (ONE) compensé en partie par une performance positive à l'export au premier semestre.

En ce qui concerne le segment des câbles automobiles, le volume des ventes de Nexans Maroc, en 2010, a suivi la reprise du secteur et a de ce fait progressé de +40% sur les 10 premiers mois. La perte du client LEONI à compter de novembre 2010 tempère cette performance.

Pour ce qui est des câbles aéronautiques, activité lancée en 2009 suite à l'homologation par Airbus du site de Mohammedia (certifié EN9100, norme régissant les activités aéronautiques), ce segment a poursuivi son développement pour atteindre un niveau de ventes de 62 MMAD en 2010 en ligne avec le plan initial.

4.1.2. Les transformateurs

Nexans Maroc produit également des transformateurs de distribution et des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

En 2010, les ventes de transformateurs couvrent 13% du chiffre d'affaires de Nexans Maroc, malgré un fort recul du marché local (-21%) compensé par un développement soutenu à l'export (>100%).

L'évolution du chiffre d'affaires Transformateurs conforte la place de Nexans Maroc en tant qu'acteur quasi exclusif pour les transformateurs de puissance.

4.1.3. Les cellules électriques

La production des cellules électriques génère 4% du chiffre d'affaires de 2010.

Les cellules électriques distribuées par Nexans Maroc sont fabriquées sous licence SCHNEIDER. Elles sont utilisées comme protection des transformateurs. Les ventes sur ce segment sont en régression de 23% par rapport à 2009, dû à l'agressivité concurrentielle (Schneider Electric) qui pénalise la rentabilité de cette activité.

4.1.4. Les batteries

L'activité Batteries ne faisant plus partie du core business de Nexans Maroc, le Groupe a décidé de la céder, cette cession ayant été finalisée en Mars 2010 (cf. partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).

Durant l'exercice 2010, le chiffre d'affaire de l'activité correspond aux seuls deux premiers mois d'activité, soit 20 MMAD contre 114 en 2009.

4.2. Secteurs clients

Les produits de Nexans Maroc sont destinés à plusieurs secteurs, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire...

4.2.1. Transport d'énergie

Typologie des produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Câbles nus et isolés ; ▪ Transformateurs de puissance ; ▪ Armoires de contrôle.
-------------------------------	---

Pour ce réseau, Nexans Maroc fournit l'ensemble des câbles en alliage d'aluminium jusqu'à la section 570 mm², ce qui permet de satisfaire les besoins de l'ONE du 60KV au 400KV.

De plus, grâce à sa gamme de transformateurs de puissance allant jusqu'à 50 MVA et au développement d'armoire de contrôles, Nexans Maroc est un fournisseur important des postes assurant le transport d'énergie.

4.2.2. Distribution d'énergie

Typologie des produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles de distribution aérienne en basse tension ; ▪ Câbles moyenne tension pour les réseaux souterrains ; ▪ Gamme d'accessoires de raccordement particulièrement innovante de Nexans Interface.
-------------------------------	---

Dans les postes de livraison, les réseaux de distribution au Maroc utilisent les transformateurs de distribution et les cellules électriques de Nexans Maroc fabriqués sous licence SCHNEIDER.

Nexans Maroc fabrique également des câbles de distribution aérienne en basse tension, comme des câbles à la norme NFC 33-226 (S26) pour les réseaux souterrains moyenne tension.

4.2.3. Industrie, tertiaire et bâtiments

Typologie des produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Câbles d'équipement des familles H07, RVFV, R2V... ▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles automobiles ; ▪ Câbles aéronautiques.
-------------------------------	--

Les câbles d'équipements des familles H07, RVFV, R2V... sont utilisés dans le bâtiment et les projets industriels et tertiaires.

De même, Nexans Maroc met à la disposition des fabricants de faisceaux une variété de produits répondant aux exigences des constructeurs automobiles (Fiat, PSA, Renault, Volkswagen, SAAB,...). Ils sont complétés par les transformateurs de distribution et par une variété de cellules électriques proposés par Nexans Maroc. La gamme de produits de Nexans Maroc s'est élargie avec le lancement de l'activité « Câbles aéronautiques » en 2009-2010.

4.2.4. Télécommunications

Nexans Maroc est le premier fabricant de câbles téléphoniques enterrés ou aériens du Royaume. Il est capable de répondre aux normes nationales et internationales les plus exigeantes.

5. Politique d’approvisionnement

Le cuivre, l’aluminium et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc.

Concernant les métaux et surtout le cuivre, c’est le groupe Nexans qui assure la gestion centralisée des approvisionnements de ses filiales à travers le monde entier. Ceci en vue de réaliser des économies sur les quantités commandées (effet volume).

À ce jour, le Groupe Nexans a toujours été en mesure d’obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à élargir ses sources d’approvisionnement, dans la mesure du possible ; et donc d’avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d’approvisionnement en source unique, notamment dans les matières utilisées pour la fabrication des câbles haute tension.

A noter que pour certaines matières ou composants, lorsque le prix est compétitif, la priorité est donnée aux achats au Maroc en vue de s’affranchir des coûts douaniers.

Principaux fournisseurs de Nexans Maroc	Matières fournies	Total achats en MMAD 2010	En % Achats	Délais de paiement
Nexans Copper (Groupe Nexans)	Cuivre	630	54%	40 jours
ALU PECHINEY	Aluminium	101	9%	45 jours
THYSSEN	Tôle magnétique	30	3%	60 jours
TEM (Groupe Nexans Maroc)	Tourets	30	3%	120 jours
SNEP	PVC	34	3%	60 jours
LYDEC	Energie	23	2%	Contant
INEOS	Polyéthylène	14	1%	60 jours
CABOPOL	PVC	13	1%	60 jours

Source : Nexans Maroc

Pour ce qui est des délais de livraison, ils oscillent entre un minimum de 30 jours et un maximum de 45 jours pour les métaux et tournent autour de 60 jours pour les matières plastiques.

Compte tenu de ces courts délais de livraison et vu la forte volatilité des prix des métaux, la politique d’approvisionnement de Nexans Maroc, à l’instar de celle adoptée par toutes les filiales du Groupe Nexans, est basée sur des commandes fermes des clients. Autrement dit, tout engagement de Nexans Maroc auprès des fournisseurs est obligatoirement précédé d’une commande client. Par conséquent, le niveau des stocks de matières premières reste relativement bas avec une importante rotation :

- Matériaux et alliages utilisés dans la fabrication des câbles (cuivre, aluminium, almélec) : 3 semaines de stocks ;
- Autres matières utilisées dans la fabrication des transformateurs et équipements électriques : 8 semaines de stocks.

Les volumes de métaux achetés (cuivre, aluminium et almélec) évoluent de la façon suivante :

- 20.012 tonnes en 2008 ;
- 18.925 tonnes en 2009 ;
- 16.750 tonnes en 2010 (baisse liée à la cession de l'activité Batteries)

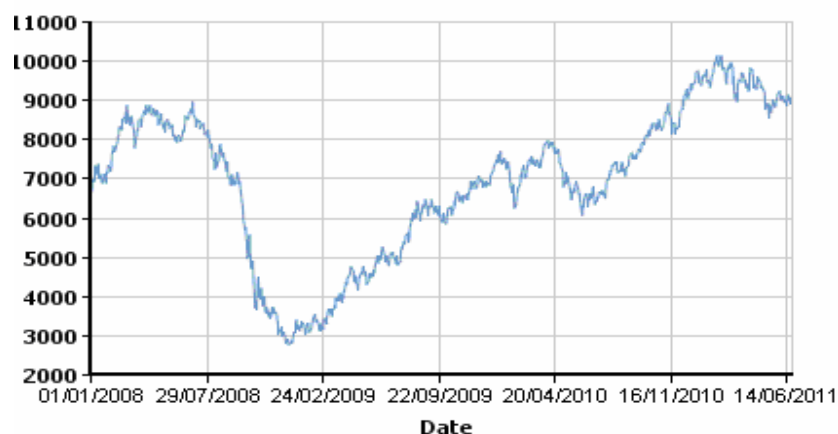
➤ **Politique de couverture de Nexans Maroc**

En ce qui concerne l'évolution des cours des matières premières, Nexans Maroc adopte une politique de réservation des métaux à la demande de ces clients. Le prix facturé à ces derniers correspond au prix de réservation pour l'élaboration du devis.

Le paiement des matières premières importées se réalise en devises dans les proportions suivantes : 80% pour l'Euro et 20% pour le Dollar américain. Pour se prémunir contre le risque de cours de change, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et a recours aux produits de couverture à terme.

Les prix⁵ du cuivre ont évolué comme suit, sur la période couvrant janvier 2008 à juin 2011 :

Evolution du prix du cuivre entre janvier 2008 et juin 2011 (\$/tonne)

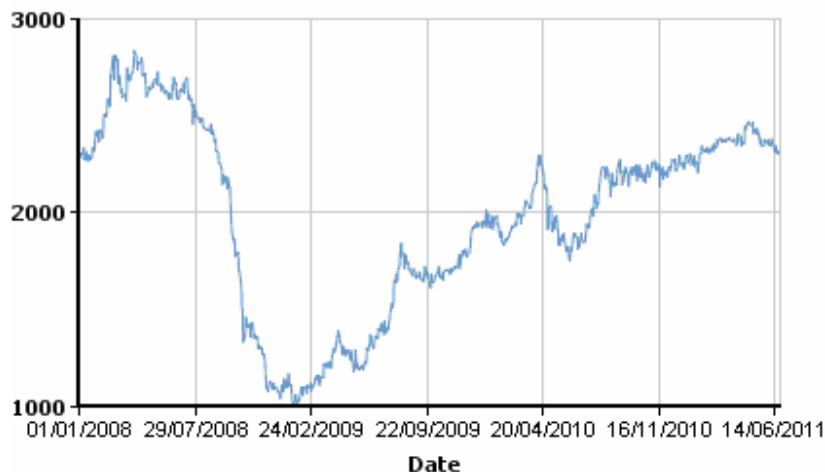


Source : London Metal Exchange

Le prix de la tonne de cuivre a réussi à garder le même niveau au premier semestre de 2008 atteignant un maximum de 9.000 \$/tonne. Par la suite, les cours chutent brutalement jusqu'à atteindre leur minimum en décembre de la même année, soit près de 2.900 \$/tonne. La tendance haussière reprend de plus belle au début 2009 jusqu'en 2011. Le prix de la tonne a dépassé la barre des 10.000 \$/tonne au mois de février.

⁵ Source : London Metal Exchange

Evolution du prix de l'aluminium entre janvier 2008 et juin 2011 (\$/tonne)



Source : London Metal Exchange

Le prix de l'aluminium fluctue également sur la période considérée. Après un premier semestre de 2008 relativement stable (entre 2210 et 2740 \$/tonne), le prix de l'aluminium a entamé sa dégringolade pour atteindre son plus bas niveau en janvier 2009 où il a avoisiné les 1000 \$/tonne.

Le prix de l'aluminium a repris son cours haussier jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre de 2010 pour retrouver son niveau du début 2008. Après une courte contreperformance au 2^{ème} trimestre de 2010, le prix de l'aluminium connaît une certaine stagnation.

6. Stratégie commerciale

Leader sur le marché marocain, Nexans Maroc opère sur le secteur du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie. Il offre à ses clients des solutions globales dans le domaine de l'électrification à valeur ajoutée.

Les départements constituant sa force de vente sont :

6.1. Le département ventes nationales

Ce département gère un large réseau de distributeurs couvrant les villes les plus importantes du royaume.

N'ayant pas un réseau de distribution propre, Nexans Maroc vend, via ce département, aux gros et moyens distributeurs présents au Maroc, lesquels fournissent les clients finaux.

Nexans Maroc s'appuie également sur la filiale de distribution, SIRMEL et sur ses représentants régionaux.

6.2. Le département PGN et PGS

Dans un secteur où l'offre de solutions techniques adaptées et globales constitue un atout majeur, Nexans Maroc s'appuie sur une équipe d'ingénieurs d'affaires expérimentés pour répondre favorablement aux exigences et aux besoins de ses clients.

L'équipe d'ingénieurs suit efficacement les offres publiques et reste à l'écoute des régies, de l'ONE et des principaux donneurs d'ordre.

A chaque début d'année, des objectifs qualitatifs et quantitatifs sont fixés aux commerciaux et un suivi mensuel des réalisations est mis en place, donnant lieu à une amélioration continue de l'approche commerciale de Nexans Maroc. Une attention particulière est portée à la présence sur le terrain de la force de ventes du groupe.

6.3. Département ventes à l'export

En charge du suivi clients sur le marché export, notamment l'Afrique subsaharienne.

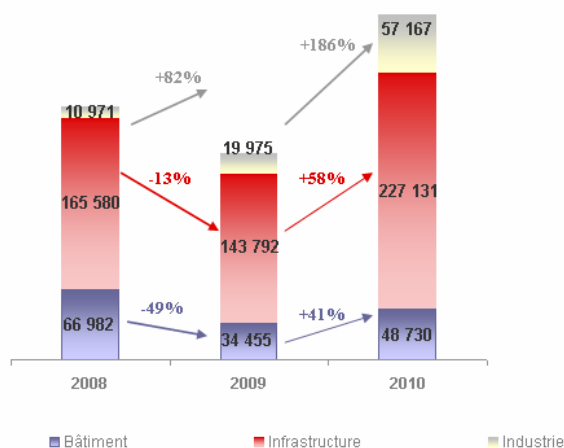
7. Politique de distribution

Les produits de Nexans Maroc ainsi que ceux du Groupe (dans le cadre de la politique des Cross Sales⁶ Groupe) sont destinés aussi bien au marché local qu'à celui de l'export.

7.1. Ventes à l'export :

Au terme de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires consolidé export de Nexans Maroc représente près de 20% de ses ventes contre 13% en 2009.

CA export de Nexans Maroc S.A. par métier (en KDH)



Source : Nexans Maroc

Les ventes sont effectuées directement auprès des clients à l'export qui sont situés dans les principaux pays suivants : la Libye, la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, l'Algérie, le Benin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la France, le Mexique, le Kenya, le Nigeria, le Congo et le Gabon.

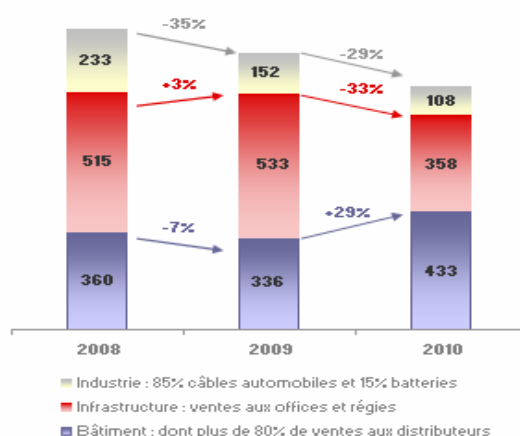
⁶ Cross sales : Tous les câbles demandés par la clientèle de Nexans Maroc mais non fabriqués par le site industriel à Mohammedia sont ressourcés auprès des usines du groupe Nexans (monde) et vice versa ; Par ailleurs, des projets peuvent être portés par des sociétés du groupe avec l'assistance des équipes locales pays ;

Pour le recouvrement de ses exportations, Nexans Maroc accorde à ses clients étrangers un délai moyen de règlement de 90 jours garanti dans le cadre de crédits documentaires. La devise de facturation correspond principalement à l'Euro (95%) sauf l'aéronautique facturée systématiquement en USD.

7.2. Marché local

Sur le marché local, Nexans Maroc fournit plusieurs clients répartis selon les marchés du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie.

CA de Nexans Maroc S.A. par métier (en MDH)*



(*) Données sur la base du CA STD de Nexans S.A. + Sirmel, hors ventes diverses (déchets...) et ventes de marchandises

Source: Nexans Maroc

L'ensemble des clients locaux de Nexans Maroc bénéficie d'un délai de paiement moyen de 123 jours, pouvant aller dans certains cas jusqu'à 136 jours. Les dix clients locaux les plus importants de la société génèrent 43% de son chiffre d'affaires en 2010.

Client	Part des ventes en 2010
1er client	8%
3 premiers clients	20%
5 premiers clients	28%
10 premiers clients	43%

Source : Nexans Maroc

Concernant la politique commerciale adoptée par Nexans Maroc sur le marché local, la plupart des ventes sont effectuées directement auprès des clients finaux (près de 70% du chiffre d'affaires STD) :

- Sur le marché du bâtiment, Nexans Maroc vend essentiellement aux gros et moyens distributeurs. Ces distributeurs, dont on peut citer le Groupe SOFA, la filiale Sirmel, le Groupe SELFA, LUMAFRIC, etc., assurent l'acheminement des produits de la société vers les revendeurs et ces derniers vers les installateurs et électriciens jusqu'au client final.
- Sur le marché de l'infrastructure, Nexans Maroc s'adresse principalement aux offices et régies (à l'exemple de l'ONE, les régies de distribution d'électricité, IAM, OCP, etc.) ainsi qu'aux installateurs (Cegelec, Elecam (Spie), etc.)

- Les clients industriels sont également démarchés directement par Nexans Maroc (VALEO, SONOCABLE, LABINAL, MATIS, AIRBUS...).

7.3. Recouvrement des créances

Nexans Maroc dispose d'un service de Gestion des Comptes Clients et Recouvrement en plus d'une antenne Contentieux. Ce service s'appuie sur l'outil informatique Adonix (cf. paragraphe III.4. infra,) pour permettre un suivi et une gestion rigoureuse des comptes clients ainsi que l'identification des retards de paiement.

Le service Recouvrement travaille en étroite collaboration avec les commerciaux de Nexans Maroc de façon à identifier et résoudre les éventuels litiges.

En MMAD	2008	2009	2010
Créances douteuses du Groupe Nexans Maroc	48,5	46,9	51
<i>En % du total des créances clients</i>	7,7%	7,2%	7,6%
<i>En % du CA STD</i>	3,65%	3,9%	4,5%
Provisions	-46,7	-53	-56
<i>Taux de provisionnement</i>	96%	113%	110%

Source : Nexans Maroc

Les créances douteuses du groupe Nexans Maroc représentent 51 MMAD à fin 2010 contre 46,9 MDH en 2009. Les provisions ressortent à 56 MMAD au titre de l'exercice 2010 contre 53 MMAD en 2009 soit des taux de provisionnement respectifs de 113% en 2009 et 110% en 2010.

A noter par ailleurs qu'au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc et ses filiales ont souscrit une assurance crédit client chez la COFACE (clients locaux et clients export).

8. Politique des prix

Les prix de vente pratiqués par Nexans Maroc sont fonction des cours des matières premières, qui selon les produits représentent de 20 à 80% du prix de vente, majorés des coûts directs et indirects de fabrication en plus d'une marge commerciale.

Dans une branche d'activité où la fluctuation des prix des matières premières est importante, une gestion du risque métal a été mise en place, régie par des procédures du Groupe imposant aux filiales de couvrir la part métal de tout engagement pris auprès des clients. Cela permet à la société d'élaborer plus précisément les tarifs et le chiffrage des affaires.

Plusieurs facteurs sont pris en considération dans la politique de prix de Nexans Maroc : sa position de leader du marché, les prix de la concurrence, la fluctuation des cours...C'est ainsi que les offres sont révisables le jour de la commande. Cela est obligatoirement indiqué sur les contrats et notamment les contrats long terme pour lesquels les approvisionnements et donc la livraison de chantiers sont échelonnés sur le temps.

Afin d'éliminer les variations dues aux cours des métaux, généralement répercutés immédiatement dans les prix de ventes, et permettre ainsi une analyse plus aisée des volumes et de l'évolution des prix de ventes, Nexans Maroc compare d'une année à l'autre son chiffre d'affaires et ses marges commerciales à métal constant (voir paragraphe 9 infra).

L'évolution des prix moyens de ventes par catégorie de produits sur les cinq dernières années se présente comme suit :

Base 100 en 2004	Câbles	Batteries	Autres
Année 2005	95	102	102
Année 2006	109	85	108
Année 2007	111	90	106
Année 2008	115	108	111
Année 2009	111	NS	115
Année 2010	101	NS	100

Source : Nexans Maroc

En partant d'une base 100 en 2004, le prix de vente des câbles a d'abord connu une baisse à 95 en 2005, pour amorcer une tendance à la hausse entre 2006 et 2008 pour atteindre 111 en 2009. En 2010, la pression sur les prix s'est accrue.

Pour l'activité batteries, l'évolution n'est pas significative comme indiqué ci-dessus, cette activité ayant été cédée début 2010 (cf. plus de détail sur cette provision en partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges).

La pression sur les prix initialement prévue pour début 2010 s'est confirmée, suite au démarrage de l'activité de nouveaux concurrents sur le marché local. Pour compenser cet impact négatif, des actions ont été lancées avec succès sur le coût de production des produits de Nexans Maroc et auprès de ses fournisseurs hors métaux notamment l'amélioration de la productivité, réduction du temps de montage, révision des process de fabrication.

9. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc

9.1. Chiffre d'affaires courant et chiffre d'affaires standard

Le chiffre d'affaires de Nexans Maroc, tel qu'il est publié, est dit chiffre d'affaires « à prix métal courant » ou « chiffre d'affaires courant ». Il correspond au chiffre d'affaires facturé aux clients. Il est lié au prix d'achat des matières premières.

Le coût de ces matières premières, notamment le cuivre et l'aluminium, constitue, selon les produits fabriqués, entre 20% et 80% du prix de vente. Le cours des métaux, après une longue période de stabilité, a subi depuis fin 2005 des variations extrêmement importantes, à la hausse ou à la baisse, liées à la forte demande des pays émergents et à la spéculation :

- Pour le cuivre : 2.900\$/tonne vers fin 2008, à 7.000\$/tonne en fin 2009 et avec un point culminant en décembre à 9.150 \$/tonne. Notons que la barre des 10.000 \$ /tonne a été franchie le 09/02/2011 ;
- Pour l'aluminium : A près de 1.500\$/tonne vers fin 2008, 2.300\$/tonne vers fin 2009 et avec un point haut en décembre 2 400 \$/tonne.

Afin de mesurer les évolutions, hors effet de la fluctuation des prix des matières premières, le Groupe Nexans a mis en place des indicateurs de gestion qui permettent d'évaluer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métaux constants » ou « prix métaux standards ». Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence pour le cuivre et l'aluminium, respectivement à 1.500 et 1.300 euros la tonne. Ces prix sont communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et mesurer les performances opérationnelles dans le temps. Le chiffre d'affaires à prix métal constant est dit « chiffre d'affaires standard »

9.2. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc (données consolidées)

CA consolidé (en MDH)	2008		2009				2010			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var. %	CA standard	Var. %	CA courant	Var. %	CA standard	Var. %
Câbles	1 283	782	930	-27%	715	-9%	1 174	26%	733	3%
Transformateurs	196	185	200	3%	194	5%	211	5%	189	-3%
Equipements électriques	79	79	75	-5%	75	-5%	58	-23%	56	-25%
Batteries	136	109	114	-16%	101	-7%	20	-82%	16	-84%
Ventes diverses (déchets...)	29	29	12	-59%	12	-59%	16	33%	16	33%
Sirmel	199	199	215	8%	182	-9%	235	9%	194	7%
TEM	24	24	24	0%	24	0%	25	4%	25	4%
Eliminations intragroupes	-107	-78	-107	0%	-93	19%	-108	1%	-85	-9%
Total	1 839	1 329	1 463	-20%	1 210	-9%	1 631	11%	1 144	-5%

Source : Nexans Maroc

En 2009, le chiffre d'affaires courant du groupe Nexans Maroc affiche un recul de 20% qui s'explique par la baisse des prix des matières premières, essentiellement les métaux. La baisse du chiffre d'affaire Standard de 9% en 2009 traduit :

- Une stagnation des ventes des câbles pour les secteurs Energie et Télécom aussi bien en local qu'en export, combinée au recul des ventes des câbles automobiles (-78 MMAD) du fait de la crise ayant touché le secteur, un repli compensé par le démarrage des ventes du secteur aéronautique (+8 MMAD) ;
- La progression en local des ventes de Transformateurs de 13%, malgré une concurrence accrue et le recul du marché à l'export de 35%, impacté par la crise (difficulté de financement des projets) ;
- Le recul des ventes de cellules électriques aussi bien en local qu'à l'export (-5% en valeur) ;
- Un léger recul des ventes de batteries ;
- Une baisse des activités de distribution (Sirmel), du fait de la crise (-8,5% en valeur).

Concernant l'exercice 2010, le chiffre d'affaires courant du groupe Nexans Maroc affiche une hausse de +11% qui s'explique par la hausse des prix des matières premières, essentiellement les métaux. La baisse du chiffre d'affaire Standard de 5,5% en 2010 résulte de :

- La baisse des ventes des câbles pour les secteurs Energie et Télécom en local (-15%) compensée par l'export (+15%), combinée à la reprise des ventes des câbles automobiles (+23 MMAD) et à une année complète de l'activité aéronautique (+50 MMAD) ;
- Le recul en local des ventes de Transformateurs de -27% (prix et volume) lié à une concurrence accrue et compensé par la hausse des ventes à l'export (multipliées par 3) ;
- Le recul des ventes de cellules électriques en local (-30% en valeur) compensée en partie par les ventes à l'export (+45%) ;
- L'arrêt des ventes de batteries à compter de mars 2010 ;
- Une hausse des activités de distribution (Sirmel), de +6,5%.

10. Moyens de production

10.1. Constructions

Nexans Maroc compte deux usines avec plusieurs unités de production couvrant l'ensemble de l'activité du Groupe au Maroc.

- Usine de Mohammedia, construite sur un terrain de 65.850 m² dont 31.000 m² couverts, est totalement dédiée à la fabrication des câbles.

En 2009, la nouvelle usine implantée sur ce site a été inaugurée, au second semestre 2009, dédiée à la fabrication de câbles aéronautiques.

- Usine d'Aïn Sebaâ (Casablanca) construite sur 50.130 m² dont 11.379 m² couverts. Cette unité abrite la production de transformateurs et d'équipements électriques ainsi que le siège de Nexans Maroc.

10.2. Matériel

Nexans Maroc S.A. a un matériel des plus performants. La maintenance des équipements est entreprise de façon continue afin d'en assurer la longévité. De même, quand le cas se présente, des ajouts techniques aux lignes de production existantes sont effectués afin de permettre la mise à niveau du matériel et l'amélioration de la productivité.

Les équipements nouveaux sont le fait de l'avancement technologique du marché. C'est le cas notamment des activités à forte croissance, à l'exemple des câbles aéronautiques, pour lesquels la société a planifié des investissements importants (cf. paragraphe V. ci-après) du fait du démarrage récent de cette activité.

Un lourd investissement courant 2008/2009 a été réalisé, en vue de transférer l'activité transformateurs sur ce site (anciennement site de Mohammedia) pour des raisons de synergie avec les équipements électriques.

Le site de Casablanca fabrique les équipements électriques, électroniques et de transformateurs :

<p>Usine Équipements Électriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude (Tableau BT, de distribution et de répartition HTA fixes et débrochables, Chargeurs de batteries...) ▪ Activité tôlerie et traitement de surfaces ▪ Intégration de composants ▪ Câblage <p>En partenariat avec AREVA T&D</p>	<p>Usine Transformateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformateurs de distribution (haut de poteaux, cabines) ▪ Transformateurs de puissance
--	--

Le site de Mohammedia fabrique les câbles énergie dits industriels et domestiques, les câbles télécoms, les câbles automobiles et les câbles aéronautiques.

En 2008/2009, un important investissement a été réalisé dans la production de câbles aéronautiques. Cette unité a été inaugurée en juin 2010.

Le site réunit désormais les activités suivantes :

Unité de câbles industriels et domestiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Câbles isolés basses et moyennes tensions. ▪ Téléphonie privée. 	Unité de câbles téléphoniques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Câbles réseaux. 	Unité de métallurgie Cuivre et Aluminium : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation des cordes pour les différents ateliers. ▪ Production de câbles pour lignes aériennes. 	
Unité de câbles automobiles	Unité de câbles aéronautiques	Unité de compoundage de PVC	Unité de traitement des déchets de câbles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déchets internes (chutes des cordes de métaux) ▪ Déchets externes (couverture cordes)

11. Qualité

Nexans Maroc, comme le reste du Groupe Nexans, intègre les technologies les plus avancées dans le respect des normes internationales de qualité et d'environnement. A ce titre, Nexans signe le pacte mondial des Nations Unies en décembre 2008, en vertu duquel le Groupe s'engage au respect des droits de l'homme et de la réglementation du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Son Système de Management de la Qualité est certifié par l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) :

- ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble des activités : Cette norme donne les exigences organisationnelles qui sont requises pour l'existence d'un système de management de la qualité.
- ISO TS 16949 version 2002 pour l'activité câbles automobile : Cette norme, rédigée par l'*International Automotive Task Force* (IATF) en collaboration avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), spécifie les exigences des systèmes qualité appliqués aux principaux processus opérationnels de l'industrie automobile (conception/développement, production, installation et prestations de services).

En termes de normes produits, tous les produits Nexans Maroc répondent à des normes internationales et ont fait l'objet d'homologations par des laboratoires accrédités ISO 17025 (norme ISO développée pour qualifier la qualité des prestations des laboratoires d'étalonnage).

Par ailleurs, Nexans Maroc est un acteur dynamique et précurseur dans les démarches de Normalisation et de Réglementation du secteur de l'électricité à travers les associations professionnelles (FENELEC,...) et les instances gouvernementales.

12. Recherche & Développement

A l'instar de toutes les filiales du Groupe au niveau mondial, Nexans Maroc bénéficie des efforts de recherche & développement du Groupe lesquels sont conduits par le centre de recherche Nexans Research Center (NRC), qui est réparti sur deux sites géographiques : Lyon (France) et Nuremberg (Allemagne).

Le NRC est une organisation de recherche amont dont le rôle est d'apporter un soutien à l'activité globale du Groupe Nexans, particulièrement dans le secteur des polymères et technologies associées comme :

- Chimie, science des matériaux, céramiques, procédés de mélange et de transformation des polymères.
- Nouveaux matériaux et procédés pour câbles.
- Fibres optiques plastiques

Par ailleurs, Nexans Maroc a sellé des partenariats avec SCHNEIDER - AREVA T&D (pour la fabrication des équipements électriques) et avec Airbus (pour la production de câbles aéronautiques). La société a signé à ce titre des conventions qui lui permettent de profiter du savoir-faire de ces groupes et de leur assistance technique en contrepartie de redevances.

IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.

1. Moyens humains

L'effectif permanent de Nexans Maroc S.A. se scinde en trois catégories distinctes :

- Les **Cadres** qui regroupent les personnes occupant des postes de responsabilité au siège ;
- Les **Employés**, notamment les techniciens et le personnel administratif ;
- Les **Ouvriers** qui opèrent dans les activités de manutention et de production.

Il convient de signaler par ailleurs, qu'outre cet effectif permanent, Nexans Maroc fait appel à un personnel intérimaire, à travers des agences d'intérim, pour les activités de production afin de couvrir ses pics d'activité.

<i>Source : Nexans Maroc</i>		2008	2009	2010
Permanents	Cadres	122	126	112
	Non cadres	474	468	421
	Total	596	594	533
	<i>Evolution en %</i>	<i>3%</i>	<i>0%</i>	<i>-10%</i>
Temporaires	Cadres	1	-	0
	Non cadres	34	33	44
	Total	35	33	44
	<i>Evolution en %</i>	<i>-3%</i>	<i>-6%</i>	<i>33%</i>
Intérimaires	Cadres	-	-	-
	Non cadres	270	254	198
	Total	270	254	198
	<i>Evolution en %</i>	<i>-13%</i>	<i>-6%</i>	<i>-22%</i>
Total effectif	901	881	775	
Taux d'encadrement	14%	14%	14%	

A noter que le personnel temporaire compte parmi les effectifs propres de Nexans Maroc et sont sous contrat à durée déterminée.

En 2008, l'effectif total de Nexans Maroc a diminué pour s'établir à 901 personnes. Alors que l'effectif des permanents a affiché une hausse de 3% pour atteindre 596 personnes, grâce notamment au renforcement de l'équipe des non cadres, les effectifs des temporaires et intérimaires ont vu leur taille réduire de 3% et 13% respectivement, particulièrement au niveau des non cadres.

En 2009, le plan de restructuration mené par Nexans Maroc a conduit à réduire davantage son effectif, à 881 employés. Le personnel intérimaire a été le plus touché par cette restructuration, avec une baisse de 6% par rapport à 2008, passant de 270 à 254 personnes.

En 2010, la baisse des effectifs est liée à la cession de l'activité batteries, cela concerne 71 employés dont 9 cadres.

Le taux d'encadrement s'établit à 14% entre 2008-2010.

Le tableau ci-dessous reprend le taux de départ enregistré sur la période d'étude 2008-2009 pour Nexans Maroc SA hors Sirmel et intérimaires :

Turnover	2008	2009	2010
Effectif initial	548	577	559
Recrutement	64	55	26
Départ	35	73	110
Effectif total	577	559	475
Taux de départ	6%	13%	20%

Source : Nexans Maroc SA

3. Politique sociale

Rémunération et avantages sociaux

Les salariés sont payés sur une base mensuelle. Les ouvriers sont payés toutes les quinze jours.

L'ensemble des salariés est lié à Nexans Maroc S.A. ou à SIRMEL par un contrat de travail.

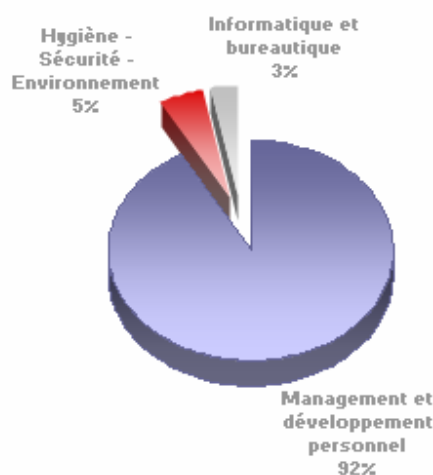
La rémunération comprend une partie fixe (salaire) et une partie variable (prime annuelle). La prime annuelle est fixée en fonction du résultat de la société et des objectifs réalisés par les salariés.

Les augmentations de salaire se font une fois par an et sont fonction des efforts de chacun et de l'inflation.

Formation

Le budget dédié à la formation en 2010 s'est élevé à 647 KMAD pour 1.600 heures de formation, réparti comme suit :

Répartition des heures de formation par domaine en 2010



Source : Nexans Maroc

Les formations dispensées par Nexans Maroc incluent :

- Les formations commerciales pour développer les compétences de la force de vente.

- Les formations managériales au profit des responsables pour développer des compétences de gestion et pilotage des équipes.
- Les formations techniques pour accompagner les projets de développement de l'activité de Nexans ainsi que pour pérenniser et partager son savoir-faire par des formations métiers internes.
- Les formations en management de la qualité pour améliorer en continu le système qualité et consolider les acquis de la certification ISO 9001.
- Les formations en sécurité et hygiène au travail, notamment en habilitation du personnel électricien, formation des caristes, sensibilisation de l'ensemble du personnel.

4. Systèmes d'information

En 2009, Nexans Maroc a réactualisé son système d'information ERP « ADONIX X3 » datant de janvier 2005. Il s'agit d'une application centrale qui permet de gérer, d'une manière intégrée aussi bien au niveau des données qu'au niveau des fonctionnalités, 6 modules : la Finance, le Commercial, la Production, les Achats, la Logistique, les Stocks et les Immobilisations.

La gestion informatique des Ressources Humaines est actuellement externalisée.

La gestion informatique de la Maintenance (GMAO) des Equipements Industriels est assurée par le Progiciel AQ-Manager.

Enfin, la gestion informatique de la Trésorerie est interfacée avec Adonix X3 ainsi qu'avec les Banques via l'Application SAGE-1000.

Pour favoriser le bon fonctionnement de son Système d'Information, Nexans Maroc a mis en place une Infrastructure Informatique moderne et sécurisée :

- Les sites industriels et le siège sont dotés d'un réseau local ;
- Tous les réseaux locaux sont interconnectés par des lignes spécialisées et sécurisées ;
- Les serveurs de toutes les applications sont hébergés dans la salle informatique du siège et obéissent à une politique de sauvegarde et de sécurité qui leur permet d'assurer une continuité de service ;
- Des lignes spécialisées (British Telecom) permettent de connecter le réseau de Nexans Maroc avec le monde extérieur et en particulier avec le réseau du groupe Nexans. Ces connexions sont implémentées selon une architecture sécurisée ;
- Une messagerie est mise à la disposition de tous les utilisateurs pour communiquer en interne et avec l'extérieur.

En termes de sécurité informatique, Nexans Maroc suit les normes appliquées et définies par le Groupe Nexans. A ce titre, elle fait l'objet, ainsi que toutes les filiales du Groupe Nexans, d'un audit interne.

A noter enfin que la principale filiale Sirmel est dotée du même système informatique que Nexans Maroc.

V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.

1. Investissements

Source : Nexans Maroc	En MDH	2008	2009	2010
Activité câbles électriques		53,2	33,8	14,4
Activité équipements électriques		19,9	11,4	4,4
Autres		4,5	4,6	3,9
Total		77,6	49,8	22,7

En 2009, le montant des investissements consolidés réalisés par Nexans Maroc a totalisé 49,8 MMAD, portant sur 3 projets majeurs :

- La construction de l'usine aéronautique à Mohammedia ;
- Le déménagement de l'usine de transformateurs à Casablanca ;
- Une première phase d'upgrading de l'outil de production des câbles de bâtiment et de réseaux. Cet investissement a pour objet d'améliorer la productivité et de réduire les surconsommations (contrôle des symétries des câbles, la mesure d'épaisseur des PVC...). Notons que chaque année, un budget est alloué pour la mise à niveau et la maintenance des équipements industriels.

Les 3 projets précités ont été menés à terme et ont apporté les résultats escomptés.

En 2010, les investissements ont baissé de près de 50% à 22,7 MMAD. Ces investissements ont concernés principalement:

- Augmentation de la capacité d'assemblage avec l'acquisition d'une recette tournante ;
- Augmentation de la capacité de production des câbles moyenne tension ;
- Acquisition d'une refendeuse des tôles magnétique pour améliorer l'activité de l'usine et la baisse des stocks de matières premières.

2. Stratégie et orientations

Nexans Maroc a défini les trois orientations sur lesquelles il entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, en poursuivant aussi l'optimisation des coûts opérationnels et de structure, en investissant pour proposer aux différents clients les solutions et les services qui permettront à Nexans Maroc de se différencier de la concurrence.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant et en développant les investissements sur les segments de marché en développement comme le secteur aéronautique et en favorisant les échanges avec les pays de la zone d'influence de Nexans Maroc. Comme Areva T&D, Nexans Maroc a la volonté d'être leader dans un environnement qui évolue rapidement. Nexans concentrera ses forces sur ces marchés, y favorisera les investissements et renforcera sa capacité d'innovation.
Il s'agit ainsi de privilégier à la fois des marchés sur lesquels Nexans occupe déjà des positions fortes, par exemple les câbles bâtiment, les câbles de transport et d'énergie. Des investissements conséquents sont prévus dans le plan triennal 2011-2013.
- Renforcer l'attrait de Nexans auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

PARTIE V: SITUATION FINANCIERE DU GROUPE NEXANS MAROC

I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC

Avertissement :

La consolidation des comptes du Groupe Nexans Maroc a commencé en juin 2005. Les comptes consolidés publiés font l'objet d'un audit des commissaires aux comptes depuis 2007.

Le périmètre de consolidation de Nexans Maroc est composé comme suit :

Source : Nexans Maroc

	2008		2009		2010	
	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.
Nexans Maroc S.A.	Société consolidante					
SIRMEL	83,23%	IG	83,23%	IG	83,23%	IG
Tourets et Emballages du Maroc	100,00%	IG	100,00%	IG	100,00%	IG
COPREMA	0,00%	-	99,40%	IG	99,90%	IG

Cf. plus de détail sur les filiales et participations de Nexans Maroc S.A. en partie IV, paragraphe III.3.

Il est à noter que l'activité du Groupe Nexans Maroc est majoritairement portée par la société mère Nexans Maroc S.A. laquelle draine 93% du chiffre d'affaires du Groupe en 2008 et 92% en 2009-2010. De même, le total bilan de Nexans Maroc représente 92% de celui du Groupe Nexans Maroc en 2008, 91% en 2009 et 86% en 2010 (baisse liée à la cession de l'activité Batteries).

Les sociétés non consolidées se profilent comme suit :

SETIM Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Participation dans la SCI de l'Oukaïmden.
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui opérait dans le secteur des énergies renouvelables. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui opérait dans le secteur de la bureautique. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui avait pour activité la fabrication des unités de stockage. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
ALMA BAT Bd Ahl loghlam, 20450, Casablanca	Société spécialisée dans la fabrication de batteries, récemment acquise par Nexans Maroc, à hauteur de 20% du capital .

II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en KMAD)	2008	2009	2010	Var 09/08	Var 10/09
Ventes de marchandises en l'état	206 090	216 963	243 244	5%	12%
Achats revendus de marchandises	105 202	103 053	106 266	-2%	3%
Marge brute sur ventes en l'état	100 888	113 911	136 977	13%	20%
Taux de marge brute sur ventes en l'état	49%	53%	56%	+4 pts	+4 pts
Production de l'exercice	1 568 682	1 252 395	1 392 259	-20%	11%
Ventes de biens et services	1 633 353	1 246 371	1 388 741	-24%	11%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	(65 390)	5 885	3 507	> 100%	-40%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	719	139	12	-81%	-92%
Consommation de l'exercice	1 424 912	1 121 530	1 284 066	-21%	14%
Achats consommés de matières et fournitures	1 322 437	1 006 653	1 170 711	-24%	16%
Autres charges externes	102 475	114 878	113 355	12%	-1%
Valeur ajoutée	244 658	244 775	245 171	0%	0%
<i>en % production</i>	<i>16%</i>	<i>20%</i>	<i>18%</i>		
Subvention d'exploitation	-	-	-		
Impôts et taxes	2 589	2 689	2 771	4%	3%
Charges de personnel	125 349	125 843	122 381	0%	-3%
Excédent brut d'exploitation	116 720	116 243	120 019	0%	3%
<i>en % production</i>	<i>7%</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>		
Autres produits d'exploitation	438	489	2 378	12%	386%
Autres charges d'exploitation	656	1 077	1 033	64%	-4%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	6 603	16 298	20 234	147%	24%
Dotations d'exploitation	55 880	54 331	52 430	-3%	-3%
Résultat d'exploitation	67 225	77 622	89 168	15%	15%
<i>en % production</i>	<i>4%</i>	<i>6%</i>	<i>6%</i>		
Résultat financier	(22 165)	(16 537)	(15 276)	25%	8%
Résultat courant	45 060	61 085	73 892	36%	21%
Résultat non courant	22 005	8 905	5 137	-60%	-42%
Résultat avant impôts	67 065	69 990	79 029	4%	13%
Impôt sur les bénéfices	3 659	20 606	23 820	463%	16%
Résultat net des entreprises intégrées	63 406	49 384	55 208	-22%	12%
Q/P résultats mis en équivalence	-	-			
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.	-	-			
Résultat net de l'ensemble consolidé	63 406	49 384	55 208	-22%	12%
Intérêts minoritaires	779	1 389	683	78%	-51%
Résultat net (part du Groupe)	62 627	47 995	54 525	-23%	14%
<i>en % production</i>	<i>4%</i>	<i>4%</i>	<i>4%</i>		

Source : Nexans Maroc

1. Marge brute sur ventes en l'état

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010	Var 09/08	Var 10/09
Ventes de marchandises en l'état	206 090	216 963	243 244	5%	12%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>11%</i>	<i>15%</i>	<i>15%</i>	<i>+4 pts</i>	<i>+0 pts</i>
Achats revendus de marchandises	105 202	103 053	106 266	-2%	3%
Marge brute sur ventes en l'état	100 888	113 911	136 977	13%	20%
Taux de marge brute sur ventes en l'état	49%	53%	56%	+4 pts	+3 pts

Les ventes en l'état de marchandises représentent 15% du chiffre d'affaires à prix métal courant du groupe Nexans Maroc en 2009 et 2010. Elles concernent essentiellement :

- Les ventes effectuées par Sirmel, distributeur d'appareils électriques fabriqués par Nexans Maroc S.A. Notons que les ventes de Sirmel figurent bien dans le montant consolidé des ventes en l'état, mais les achats revendus ont été amputés du montant vendu par Nexans à Sirmel ;
- Et les ventes de câbles que Nexans Maroc S.A. n'a pas dans sa gamme de produits fabriqués localement ou qu'elle importe afin de faire face à une commande importante (notamment à l'export).

Du fait de la consolidation des ventes Sirmel, le taux de marge brute n'est pas représentatif. En effet, les ventes de Nexans Maroc à Sirmel sont éliminées en production de l'exercice (paragraphe II -2) et non pas en ventes de marchandises.

Hors cet effet, la marge brute est de 21% en 2010.

2. Production de l'exercice

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010	Var 09/08	Var 10/09
Production de l'exercice	1 568 682	1 252 395	1 392 259	-20%	11%
Ventes de biens et services	1 633 353	1 246 371	1 388 741	-24%	11%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	(65 390)	5 885	3 507	109%	40%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	719	139	12	-81%	-92%

Le poste « Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même » représente la valeur des biens fabriqués par Nexans Maroc (Câbles, transformateurs...), que celle-ci a utilisés pour ses équipements internes et intégrés dans son actif immobilisé.

Le chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

CA consolidé (en MDH)	2008		2009				2010			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%
Câbles	1 283	782	930	-27%	715	-9%	1 174	26%	733	3%
Transformateurs	196	185	200	3%	194	5%	211	5%	189	-3%
Equipements électriques	79	79	75	-5%	75	-5%	58	-23%	56	-25%
Batteries	136	109	114	-16%	101	-7%	20	-82%	16	-84%
Ventes diverses (déchets...)	29	29	12	-59%	12	-59%	16	33%	16	33%
Sirmel	199	199	215	8%	182	-9%	235	9%	194	7%
TEM	24	24	24	0%	24	0%	25	4%	25	4%
Eliminations intragroupes	-107	-78	-107	0%	-93	19%	-108	1%	-85	-9%
Total	1 839	1 329	1 463	-20%	1 210	-9%	1 631	11%	1 144	-5%

Source : Nexans Maroc

Les éliminations intragroupes concernent les annulations de marges internes réalisées sur les ventes entre Nexans Maroc S.A. et sa filiale Sirmel.

L'augmentation du chiffre d'affaires standard du groupe Nexans Maroc, de 85 MMAD en 2008, résulte de la hausse de l'activité de la société mère Nexans Maroc S.A. de 6% sur le même exercice.

En 2009, le chiffre d'affaires standard a connu un ralentissement de 9% lié à la crise, notamment dans le secteur automobile.

En 2010, le chiffre d'affaires standard baisse de 5,5%, impacté par la cession de l'activité batteries d'une part, et par la baisse de l'activité « transformateurs » sur le marché local d'autre part.

2.1. Analyse de la variation 2008-2009

En 2009, le chiffre d'affaires courant consolidé a enregistré une baisse de 20% passant de 1839 MDh à 1 463 MDH. Cette évolution s'explique comme suit :

L'activité Câbles a baissé en 2009 de 27 % à métal courant et représente désormais 64 % du CA du groupe. Le CA à métal constant est en légère baisse de 9%. Par sous segments, les ventes de câbles se présentent comme suit :

- Câbles d'énergie :

Le volume des ventes augmente de +0,9%, en dépit du report de nombreux projets d'infrastructures de l'ONE ainsi que le ralentissement du PERG depuis fin 2009 (programme d'électrification rurale globale). Cette activité a été portée par les câbles moyenne tension et les câbles pré-assemblés à l'exportation.

- Câbles automobiles : Le volume des ventes a régressé de 57%, sous l'effet de la crise qui pèse sur le secteur automobile, combiné à la perte du client Sumitomo/Cabind. Il convient de noter une hausse du volume de production de 30% lors du 4^{ème} trimestre 2009, sans pour autant atteindre le niveau de production de l'exercice précédent.

- **Câbles Télécoms** : Le volume des ventes est en progression de 5,8% par rapport à 2008, grâce à une meilleure pénétration du marché privé des branchements téléphoniques et au développement du marché export. La compétitivité des câbles Nexans se confirme, malgré un marché fortement concurrentiel. Le marché de Maroc Telecom reste stable du fait du renforcement de l'ADSL et du raccordement du monde rural au réseau filaire, qui vient contrebalancer le fort développement de la technologie mobile.
- **Transformateurs et équipements électriques** : Le chiffre d'affaires standard Transformateurs affiche une progression positive de 5% par rapport à 2008. La rentabilité de Nexans sur ce segment se situe à un niveau exceptionnel de 19%⁷.

Le chiffre d'affaires courant ressort en progression de 3% au titre de l'exercice 2009 pour s'établir à 201 MMAD.

Pour ce qui est des équipements électriques, les ventes de Nexans Maroc reflètent la tendance baissière du marché, soit un repli de 5% en valeur par rapport à 2008. L'agressivité concurrentielle a un fort impact sur la rentabilité des cellules modulaires. La compensation de marge apportée par l'activité des postes préfabriqués permet d'améliorer, en conséquence, la rentabilité opérationnelle de Nexans Maroc à 3,8%, contre 2,6% en 2008.

- **Batteries** : Cette activité a baissé de 16% en 2009 en terme de CA courant. Notons que cette activité a été cédée à la société ALMABAT le 02 mars 2010, conformément à un protocole d'accord signé le 30 septembre 2009.

2.2. Analyse de la variation 2009-2010

En 2010, le CA consolidé a enregistré une hausse de 11% passant de 1463 MMAD à 1 631 M MAD. Cette évolution s'explique comme suit :

- **Câbles d'énergie** : Représentant 72% du CA du groupe, l'activité Câbles a augmenté en 2010 de 27% à métal courant suite à la hausse des cours des matières premières (augmentation de +46% en moyenne du cours du cuivre 2010 vs 2009 ce qui impacte directement les prix de vente à la hausse).

Quant au CA à métal constant, il augmente de 3% en 2010 combiné au repli du prix de -10% principalement sur le marché local. L'export, quant à lui, s'est maintenu en prix et a augmenté en volume (15%).

- **Câbles automobiles** : Le volume des ventes a augmenté de 40% en CA constant (contre +55% en courant) sous l'effet de la reprise du secteur automobile.
- **Câbles aéronautiques** : Il s'agit de la 1^{ère} année de CA complète. Les réalisations sont en phase avec le business plan initial. La rentabilité est également au niveau escompté.
- **Câbles Télécoms** : Le volume des ventes est en baisse de 16% par rapport à 2009 (en CA standard), principalement dû à la baisse des besoins du principal client de Nexans Maroc sur ce segment d'activité à savoir Maroc Telecom.
- **Transformateurs et équipements électriques** : Le chiffre d'affaires global de ce segment à métal constant affiche un recul de 3% entre 2009 et 2010.

Ce chiffre d'affaires standard Transformateurs affiche un recul sur le marché local de -27% (prix et volume) lié à une concurrence accrue. Ce recul est en partie compensé par le développement du CA à l'export (multiplié par 3). La rentabilité de cette activité reste supérieure à 15%.

⁷ Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires standard

Pour ce qui est des équipements électriques, les ventes de Nexans Maroc reflètent la tendance baissière du marché, soit un repli de 30% sur le marché local compensé par un fort développement des ventes à l'export (45%). L'agressivité concurrentielle a un fort impact sur la rentabilité des cellules modulaires. La marge opérationnelle de Nexans Maroc est à peine en équilibre, contre 3,8% en 2009.

- **Batteries** : Cette activité a été cédée en mars 2010, conformément à un protocole d'accord signé le 30 septembre 2009.

3. Consommation de l'exercice

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010	Var 09/08	Var 10/09
Consommation de l'exercice	1 424 912	1 121 530	1 284 066	-21%	14%
Achats consommés de matières et fournitures	1 322 437	1 006 653	1 170 711	-24%	16%
Autres charges externes	102 475	114 878	113 355	12%	-1%
Autres charges externes (en KMAD)					
Locations et charges locatives	3 587	3 240	6 884	-10%	112%
Entretien et réparations	14 058	15 545	12 234	11%	-21%
Personnel extérieur à l'entreprise	18 398	18 147	17 291	-1%	-5%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 955	5 303	4 634	79%	-13%
Redevances pour brevets, marques, droits	24 213	32 500	25 033	34%	4%
Transports	18 261	14 847	19 318	-19%	30%
Déplacements, missions et réceptions	9 678	10 309	9 864	7%	-4%
Autres	11 325	14 987	18 097	32%	21%
Autres charges externes	102 475	114 878	113 355	12%	-1%

Au terme de l'exercice 2008, la consommation de l'exercice se maintient quasiment au même niveau que l'exercice précédent, s'établissant à 1 425 MMAD. Les autres charges externes ont légèrement augmenté pour totaliser 102 MMAD

En 2009, le niveau de consommation affiche une baisse de 21% par rapport à l'exercice précédent pour totaliser 1 121 MMAD, impacté par l'évolution des cours des matières premières.

Les autres charges externes progressent, cependant, de 12% pour atteindre 115 MMAD en 2009, suite :

- A la hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires ;
- A la hausse des redevances (assistance technique Groupe Nexans) liées à l'activité aéronautique, récemment lancée.

En 2010, le niveau de consommation affiche une hausse de 14% par rapport à l'exercice précédent pour totaliser 1 284 MMAD, impacté par l'évolution des cours des matières premières.

Les autres charges externes restent stables pour atteindre 113 MMAD en 2010, suite à :

- Une meilleure maîtrise des dépenses d'entretien, honoraires et personnel extérieur d'environ 12% ;
- Une augmentation des dépenses de transport de 30% vu le développement des ventes à l'export et à l'activité câbles aéronautiques.

- Une croissance des locations et charges locatives qui passent de 3,3 MDH en 2009 à 6,9 MDH en 2010 expliquée par l'implémentation d'agences de représentation de la filiale SIRMEL et ce dans différentes villes (Tanger, Fes, Marrakech)

4. Valeur ajoutée

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010	Var 09/08	Var 10/09
Marge brute sur ventes en l'état	100 888	113 911	136 977	13%	20%
Production de l'exercice	1 568 682	1 252 395	1 392 259	-20%	11%
Ventes de biens et services	1 633 353	1 246 371	1 388 741	-24%	11%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	(65 390)	5 885	3 507	109%	40%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	719	139	12	-81%	-92%
Chiffre d'affaires	1 839 443	1 463 335	1 631 984	-20%	12%
Consommation de l'exercice	1 424 912	1 121 530	1 284 066	-21%	14%
Achats consommés de matières et fournitures	1 322 437	1 006 653	1 170 711	-24%	16%
Autres charges externes	102 475	114 878	113 355	12%	-1%
Valeur ajoutée	244 658	244 775	245 171	0%	0%
	<i>Taux de valeur ajoutée</i>	<i>16%</i>	<i>20%</i>	<i>18%</i>	<i>+4 pts</i>
				<i>+2 pts</i>	

A fin 2008, la valeur ajoutée augmente légèrement (2%) pour atteindre 245 MMAD. Cette amélioration est due à la maîtrise du niveau de consommation, combinée à une timide hausse du chiffre d'affaires (+7% à 1839 MMAD).

Le taux de valeur ajoutée gagne un point par rapport à l'exercice précédent, se situant à 16% en 2008, vu que l'augmentation de la valeur ajoutée de Nexans Maroc est plus prononcée que celle de son chiffre d'affaires.

En 2009, la valeur ajoutée reste maintenue au même niveau que l'exercice précédent, soit à 245 MMAD. Elle représente 20% du chiffre d'affaires soit 4 points de plus par rapport à 2008.

En 2010, le taux de valeur ajoutée ressort en baisse de 2 pts à 18% et ce expliqué par une évolution des achats consommés de matières et fournitures supérieure à celle de la production et de la marge brute.

5. Excédent brut d'exploitation

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010	Var 09/08	Var 10/09
Subvention d'exploitation	-	-	-	0%	0%
Impôts et taxes	2 589	2 689	2 771	4%	3%
Charges de personnel	125 349	125 843	122 381	0%	-3%
Excédent brut d'exploitation	116 720	116 243	120 019	0%	3%
	<i>en % production</i>	<i>7%</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	

En 2008, l'excédent brut d'exploitation régresse de 6% à 117 MMAD, principalement impacté par l'augmentation de 12% à 125 MMAD des charges de personnel. Rappelons à ce titre qu'un important programme de renforcement des compétences a été initié, depuis la fin de l'exercice 2007, favorisant le recrutement de 34 nouveaux cadres, dont 7 postes nouvellement créés. Ce renforcement a un impact sur la masse salariale annuelle de 4,5 MMAD.

Le taux de marge brute d'exploitation diminue, quant à lui, de 1 point à 7% en 2008, suite à la baisse de l'excédent brut d'exploitation.

En 2009, l'excédent brut d'exploitation reste stable à 116 MMAD, grâce à la maîtrise des charges de personne et ce, malgré la poursuite du programme de renforcement des compétences initié en 2007.

Le taux de marge brute d'exploitation s'améliore de 2 points à 9% en 2009, suite à la maîtrise des charges d'exploitation.

En 2010, l'excédent brut d'exploitation progresse de 3% pour dépasser les 120 MMAD. Cette performance est imputable à la maîtrise des charges de personnel. A noter que la masse salariale tient compte de deux effets :

- Hausse des salaires de l'ordre de 3% ;
- Baisse des effectifs, due à la cession de l'activité batteries, induisant une réduction de la masse salariale.

Compte tenu de ces éléments, le taux de marge brute d'exploitation reste stable à 9% en 2010.

6. Résultat d'exploitation

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010	Var 09/08	Var 10/09
Excédent brut d'exploitation	116 720	116 243	120 019	0%	3%
Autres produits d'exploitation	438	489	2 378	12%	386%
Autres charges d'exploitation	656	1 077	1 033	64%	-4%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	6 603	16 298	20 234	147%	24%
Dotations d'exploitation	55 880	54 331	52 430	-3%	-3%
Résultat d'exploitation	67 225	77 622	89 168	15%	15%
<i>en % production</i>	<i>4%</i>	<i>6%</i>	<i>6%</i>		

En 2008, le résultat d'exploitation du Groupe Nexans Maroc baisse de 27% par rapport à 2007, pour totaliser 67 225 KMAD. Il a été pénalisé par l'importance croissante des dotations d'exploitation (+42%), du fait de la passation de provisions supplémentaires pour dépréciation des créances clients à la suite des efforts de Nexans Maroc pour l'assainissement du compte clients.

La marge opérationnelle relative à 2008 perd 2 points par rapport à l'exercice précédent, se situant à 4% de la production, suite à la baisse prononcée du résultat d'exploitation.

En 2009, le résultat d'exploitation du Groupe Nexans Maroc s'améliore de 15% par rapport à 2008, pour totaliser 77 622 KMAD. Outre la maîtrise des frais de personnel et des achats consommés, cette progression résulte de la hausse des reprises d'exploitation de +100%. Il s'agit d'une provision pour dépréciation de stock constituée en 2008 d'un montant de 9,9 MMAD suite à la chute des prix du cuivre et reprise en 2009 puisqu'elle n'a plus d'objet.

La marge opérationnelle progresse de 2 points pour s'établir à 6%, grâce au renforcement du résultat d'exploitation.

En 2010, le résultat d'exploitation s'apprécie de nouveau de 15% totalisant ainsi 89 168 MMAD. Soutenu par une légère hausse de l'EBE, le résultat d'exploitation profite de la très forte hausse des autres produits d'exploitation et celle des reprises d'exploitation. Ces reprises sont constituées à hauteur de 50% par des reprises d'exploitation - transferts de charges relatifs à des reprises de provisions et charges diverses imputées aux tiers (ALMABAT).

Les autres produits d'exploitation ressortent en forte croissance à 2 378 KMAD en 2010 expliquée par l'encaissement de l'assurance relatifs à des dossiers antérieurs pour un montant total de 1 982 KAMD.

La marge opérationnelle restée inchangée en 2010 ; le résultat d'exploitation représente 6% de la production.

7. Résultat financier

Source : Nexans Maroc (en KMAD)		2008	2009	2010	Var 09/08	Var 10/09
Produits financiers		6 417	8 032	8 767	25%	9%
	<i>Dont gains de change</i>	5 351	4 021	5 323	-25%	32%
Charges financières		28 582	24 569	24 043	-14%	-2%
	<i>Dont charges d'intérêt</i>	21 322	14 328	14 311	-33%	0%
	<i>Dont pertes de change</i>	5 391	6 959	5 849	29%	-16%
Résultat financier		(22 165)	(16 537)	(15 276)	25%	8%
Charges d'intérêt / EBE		18%	12%	12%		

En 2008, les charges financières atteignent 28,6 MMAD, affichant une légère hausse (+6%) par rapport à l'exercice précédent suite à l'augmentation des pertes de change. Notons que les charges d'intérêt ont accusé une baisse de 5% en 2008, 50% de leur montant concerne les billets de trésorerie, 19% les facilités de caisse. Le reliquat correspond aux intérêts sur crédit d'enlèvement en douane ainsi que d'autres frais financiers. La part des charges d'intérêts dans l'excédent brut d'exploitation reste maintenue à 18% en 2008.

En 2009, les charges financières enregistrent une baisse significative de 14% à 24,6 MMAD, suite à la baisse de charges d'intérêt de 33%. 80% du montant des charges d'intérêts concernent les billets de trésorerie, le reliquat correspond aux intérêts sur crédit d'enlèvement en douane ainsi que d'autres frais financiers.

En 2010, les charges financières enregistrent une légère baisse (-2%) à 24 MMAD, suite au maintien des charges d'intérêt et à la baisse des pertes de change. Les charges d'intérêts concernent majoritairement les billets de trésorerie, le reliquat correspond aux intérêts sur crédit d'enlèvement en douane et d'autres frais financiers.

8. Résultat non courant

Le résultat non courant du groupe Nexans Maroc est principalement constitué des mouvements enregistrés au niveau de la société mère. Il est constitué dans ses grandes lignes comme suit :

Source : Nexans Maroc en KDH	2008	2009	2010
Au niveau de Nexans Maroc S.A.	22 005	4 167	(15 198)
Produits non courants	24 488	14 099	20 779
Reprises d'amort. dérogatoires	-	-	-
Reprises de prov. pr invest.	-	-	-
Reprises de prov. pr logement du personnel	-	-	-
Reprises de prov. créances douteuses	6 170	-	-
Reprises de prov. risques industriels	13 181	13 181	-
Reprises de prov. Risques sur affaire Nexans Rouman	512	-	21
Indemnités d'assu. pr immos détruites (incendie de l'usine de batteries)	-	-	-
Reprises de prov. Risques sur droits de douane	2 619	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. UEE & ONCF	758	132	-
Reprises de prov. Risques & ch. (FIRECO)	-	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. (claquage transfos)	47	400	-
Produits sur cessions d'immobilisations	77	-	19 860
Autres	1 124	386	898
Charges non courantes	2 483	9 932	35 977
Coûts de restructuration	1 214	8 501	8 700
Provisions réglementées pr invest.	-	-	-
Provision pr risques (claquage de transfo)	-	-	-
Radiation de vieilles créances irrécouvrables	344	17	61
Provision pr dépréciation pour retards clients	-	-	-
Pertes sur litige FIRECO	319	-	-
Pertes sur stocks sinistre U. Batteries	-	-	-
Valeur nette des immobilisations cédées	1	840	17 507
Dotation amortissement exceptionnel (machines)	-	-	9 140
Autres	605	574	569
au niveau de COPREMA	-	-	20 373
Produits non courants	-	-	25 553
Produits sur cessions d'immobilisations	-	-	25 553
Charges non courantes	-	-	5 180
Valeur nette des immobilisations cédées	-	-	5 151
autres	-	-	29
Au niveau de SIRMEL	-	4 625	(15)
Produits non courants	-	4 765	700
Produits sur cessions d'immobilisations	-	-	-
Dégrèvements d'impôts reçus	-	201	-
Reprises de prov.risques généraux	-	4 400	700
Autres	-	164	-
Charges non courantes	-	140	715
Valeur nette des immobilisations cédées	-	-	-
Provisions pour retard clients	-	-	-
Autres	-	140	715
Au niveau de TEM	-	113	(2)
Produits sur cessions d'immobilisations	-	-	-
Autres P.N.C. : bonis sur provisions ex. antérieurs	-	113	-
Autres ajustement consolidé	-	-	2
Résultat non courant consolidé	22 005	8 905	5 138

En 2010, le résultat non courant consolidé tient compte des produits sur cession d'immobilisations de COPREMA. Cette cession a portée sur le terrain et les constructions initialement détenus par COPREMA et liés à l'activité batterie.

Nexans Maroc :

- *Risques industriels* : Nexans Maroc a repris une provision d'un montant de 13.181 KMAD en 2008. Il s'agit de 50% du reliquat de provision initialement constituée en 2000. Les 50% restants sont repris en 2009, cette provision n'ayant plus d'objet.
- *Coût de restructuration* : En 2010, poursuite du plan social de 2009 pour un coût de 5 009 KMAD suite au départ de 17 personnes. Par ailleurs le second élément constituant la restructuration relative à la cession de l'activité batteries pour la somme de 3 691KMAD
- *Cession d'immobilisation* : Cela concerne la cession de l'activité batteries. Le montant net de l'opération totalise 19,8 MMAD

Sirmel :

- *Risque industriel* : Sirmel a repris une provision de 4.400 MMAD en 2009, cette provision n'ayant plus d'objet.

9. Résultat net part du Groupe Nexans Maroc

Le résultat net part du groupe s'élève à 62,6 MMAD en 2008, 47,99 MMAD en 2009 et 54,52MMAD en 2010, soit en marge de la production, 4% sur les 3 derniers exercices. La hausse du résultat net part du groupe (14%) entre 2009 et 2010 s'explique par :

- La baisse des charges du personnel suite à la cession de l'activité batterie pour 19,8 MMAD
- L'augmentation des reprises d'exploitation

Les intérêts minoritaires, quant à eux, concernent des minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 16,8% au 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

10. Autofinancement

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010	var 09/08	var 10/09
Capacité d'autofinancement	68 022	59 790	76 851	-12%	29%
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>	63 406	49 384	55 208	-22%	12%
+ Dotations d'exploitation	32 408	38 170	35 957	18%	-6%
+ Dotations non courantes	-	-	9 140	-	>100%
- Reprises d'exploitation	-	-	-	-	-
- Reprises non courantes	27 716	28 604	700	3%	-98%
- Produits des cessions d'immobilisations	77	-	40 264	-100%	>100%
+ Valeur nette des amortissements des immo. Cédées	1	840	17 510	>100%	>100%
Dividendes*					
Distribution de bénéfices aux actionnaires	18 653	21 817	22 553	17%	3%
Taux de distribution des dividendes	35%	35%	47%		
Autofinancement	49 369	37 973	54 298	-23%	43%

Dividendes versés en 2008 : décision de l'assemblée générale du 07 mars 2008.

Dividendes versés en 2009 : décision de l'assemblée générale du 30 juin 2009

Dividendes versés en 2010 : décision de l'assemblée générale du 17 juin 2010

En 2008, la capacité d'autofinancement diminue de 21% à 68 MMAD. Cette régression est essentiellement due à l'inscription de reprises non courantes à hauteur de 27,7 MMAD, en dehors de celles relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

En 2009, la capacité d'autofinancement régresse davantage à 59,8 MMAD, soit une baisse de 12%. Cette évolution est essentiellement due à la diminution du résultat net des sociétés intégrées.

Après distribution des bénéfices, l'autofinancement s'établit à 49 MMAD en 2008 et à 38 MMAD en 2009, en évolution de -29% et -23% respectivement en 2008 et 2009.

En 2010, la capacité d'autofinancement s'est bonifiée de 29% pour s'établir à 76 851 MMAD. L'évolution favorable du résultat net ainsi que la réalisation d'une importante plus-value sur cession d'immobilisations (relative à la cession de l'activité Batteries) ont contribué à améliorer la capacité d'autofinancement.

Nexans Maroc maintient le montant des dividendes distribués en 2010 à 47% des bénéfices réalisés en 2009, soit un montant total de 22.553 MMAD, portant ainsi son autofinancement à 54 298 MMAD.

III. ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

1. Structure bilancielle

1.1. Actif

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Actif immobilisé	247 355	260 859	230 359	5%	-12%
Ecarts d'acquisition	0	0			
Immobilisations incorporelles	2 730	2 146	1 911	-21%	-11%
Immobilisations corporelles	229 923	243 345	206 495	6%	-15%
Immobilisations financières	14 702	15 368	21 953	5%	43%
Titres mis en équivalence	0	0			
Actif circulant	1 059 337	1 094 618	1 130 894	3%	3%
Stocks et encours	262 688	239 654	244 173	-9%	2%
Clients et comptes rattachés	631 071	648 061	667 290	3%	3%
Autres créances et comptes de régularisation	140 660	151 413	203 053	8%	34%
dont					
Fournisseurs débiteurs et avances	2 623	6 492	11 586	148%	78%
Personnel	1 622	1 585	1 786	-2%	13%
Etat	107 838	123 025	154 029	14%	25%
Etat : Impôts différés	14 082	10 329	14 348	-27%	39%
Autres débiteurs (filiales)	15 561	14 669	25 761	-6%	76%
Comptes de régularisation -Actif	4 098	1 047	991	-74%	-5%
Autres	-5 164	-5 734	-5 448	11%	-5%
Valeurs mobilières de placement	24 918	55 490	16 378	123%	-70%
Disponibilités	20 114	7 141	2 429	-64%	-66%
Total Actif	1 326 806	1 362 618	1 363 682	3%	0%

▪ Actif immobilisé :

En 2008, l'actif immobilisé du Groupe Nexans Maroc augmente à 247 MMAD, soit une croissance de 24%, suite à l'effet conjugué :

- des investissements opérés au cours de l'exercice 2008, d'un montant de 92 MMAD, couvrant 3 projets principaux : construction de l'usine aéronautique au site de Mohammedia ; transfert de l'unité Transformateurs à Casablanca ; lancement d'un programme d'amélioration des équipements industriels.

En effet, chaque année un budget est alloué pour l'amélioration continue et la maintenance des équipements industriels. Totalisant 5 MMAD en 2008, le programme consiste à de multiples modifications en vue d'améliorer la qualité et la productivité des machines (en l'occurrence le contrôle des symétries des câbles par des appareils de mesure, la mesure d'épaisseur des PVC)

- et des amortissements de l'exercice pour 574 MMAD, dont 563 MMAD concernant Nexans Maroc S.A.

En 2009, l'actif immobilisé du Groupe Nexans Maroc affiche une hausse de 5% à 261 MMAD, du fait de la la finalisation des investissements lancés en 2008 (Cf. paragraphe précédent). Ces projets ont été menés à terme et ont apporté les résultats escomptés.

En 2010, l'actif immobilisé s'est rétracté de 12%, résultant de la cession de l'activité Batteries :

- Baisse des immobilisations corporelles et incorporelles de 15% et 11% respectivement relatives au terrain, constructions et machine de production liés à l'activité batteries;
- Augmentation des immobilisations financières de 43% après une prise de participation dans la société ALMA BAT à hauteur de 20% de son capital pour un montant total de 7 MMAD (société ayant repris l'activité batteries de Nexans Maroc).

Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société Nexans Maroc Sa a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2010 à 524 33 KDH. A l'issue de cet inventaire et vue la différence constatée entre le réel physique existant et le comptable, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur de 13 453 KDH.

Actif circulant :

En 2008, l'actif circulant du Groupe Nexans Maroc s'établit à 1.059,3 MMAD, marqué par :

- La diminution des stocks de -28% à 263 MMAD, suite à la chute des prix des matières premières ;
- Le recul des créances clients de 11% à 631 MMAD, grâce aux efforts fournis par Nexans Maroc en matière de recouvrement des ses créances.

En 2009, l'actif circulant du Groupe Nexans Maroc reste relativement stable, avec une hausse de 3% à 1.095 MMAD, tenant compte de :

- La diminution des stocks à 240 MMAD, suite à une meilleure maîtrise de la gestion des stocks ;
- Une légère augmentation des créances clients (+3%), du fait de la crise sur les créances à l'export en particulier ;
- La hausse des valeurs mobilières de placement à 55 MMAD.

En 2010, l'actif circulant a augmenté de 3% entre 2009 et 2010, profitant de :

- L'impact de la cession de l'activité batteries, induisant une baisse des stocks et des créances clients de Nexans Maroc. Hors cet impact, les comptes stocks et clients ont augmenté de 8% du fait de l'amélioration du chiffre d'affaires consolidé (+11,5%) ;
- La hausse des autres créances et comptes de régularisation, vu un crédit de TVA croissant de +30 MMAD, relatif aux projets exonérés de TVA aux termes de la charte d'investissement de 2002 ;
- La réduction du portefeuille des valeurs mobilières de placement suite à la cession des SICAV, marquant la volonté de Nexans Maroc de limiter le recours à l'endettement.

1.2. Passif

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Capitaux propres (part du Groupe)	629 991	656 674	684 274	4%	4%
Capital	224 352	224 352	224 352	0%	0%
Primes	0	0	0		
Réserves et report à nouveau	343 012	384 326	405 396	12%	5%
Résultat net consolidé de l'exercice	62 627	47 996	54 526	-23%	14%
Autres	0	0	0		
Intérêts minoritaires	7 874	8 759	8 565	11%	-2%
Provisions durables pour risques et charges	19 181	3 400	4 000	-82%	18%
Dettes	669 760	693 785	666 843	4%	-4%
Fournisseurs et comptes rattachés	247 469	279 867	282 466	13%	1%
Autres dettes et comptes de régularisation	118 775	146 930	153 502	24%	4%
dont					
Clients créditeurs, avances & acomptes	11 795	21 214	20 386	80%	-4%
Personnel	3 083	6 320	7 208	105%	14%
Organismes sociaux	7 946	9 162	7 359	15%	-20%
Etat	84 055	93 222	101 147	11%	9%
Etat : Impôts différés	124	149	150	20%	1%
Comptes d'associés	667	672	289	1%	-57%
Autres créanciers	625	2 360	1 521	278%	-36%
Comptes de régularisation Passif	7 191	5 275	3 303	-27%	-37%
Autres	3 289	8 556	12 139	160%	42%
Passif circulant	366 244	426 797	435 968	17%	2%
Emprunts et dettes financières	303 516	266 988	230 875	-12%	-14%
Total Passif	1 326 806	1 362 618	1 363 682	3%	0%

- Capitaux propres (part du Groupe) : le capital social n'a pas connu de variation sur la période étudiée et est resté stable à 224,4 MMAD. Les résultats de chaque exercice, déduction faite des dividendes distribués, ont été affectés aux réserves, ce qui explique leur augmentation continue entre 2008 et 2010.
- Intérêts minoritaires : Ils concernent les minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 16,8% en 2008, 2009 et 2010.

- Provisions durables pour risques et charges : elles se profilent comme suit :

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2008	2009	2010
Nexans Maroc			
Prov. risques industriels et commerciaux	13 181	0	0
Prov. risques Câbles Nexans Romania	0	0	0
Prov. risques litiges sociaux	900	2 700	4 000
SIRMEL			
Prov. risques divers	5 100	700	0
Provisions pour risques et charges	19 181	3 400	4 000

La provision pour risques industriels et commerciaux est une provision constituée dans les années antérieures à 2000. Elle a été utilisée progressivement pour atteindre 26,4 MMAD en 2004. Depuis, elle n'a pas connu de variations jusqu'en 2008, où 50% du montant a été repris, le reliquat a été repris en 2009 vu que cette provision n'a plus d'objet. (Cf. plus de détail sur cette provision en partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges).

La provision pour risques câbles Nexans Romania correspond à la contestation de la qualité d'un lot de câble livré en 2004 par une filiale du groupe Nexans en Roumanie. Néanmoins, ce risque n'existe plus depuis 2008.

La provision pour risques litiges sociaux d'un montant de 2,7 MMAD en 2009 concerne diverses affaires sociales en contentieux à fin 2009⁸. Elle a été portée à 4 MMAD en 2010.

- Dettes :

Les emprunts et dettes financières correspondent essentiellement à des crédits de trésorerie. Seul Nexans Maroc S.A. détenait un crédit à moyen terme en 2008, d'un montant net de 47 MMAD, qui a été entièrement remboursé en 2009.

En 2008, le passif circulant consolidé du Groupe Nexans Maroc totalise 366 MMAD, marqué par :

- Le recul des dettes fournisseurs de 13% à 247 MMAD, impactées par la baisse des cours des matières premières ;
- La réduction des autres dettes du passif circulant de 13%, particulièrement la dette envers l'Etat.

En 2009, le passif circulant consolidé du Groupe Nexans Maroc totalise 427 MMAD, en progression de 17% par rapport à 2008. Cette variation résulte notamment de :

- La progression de l'encours fournisseurs de 13%, suite au renchérissement des matières premières courant 2009 ;
- La hausse de 24% des autres dettes et comptes de régularisation, particulièrement la dette envers l'Etat.

En 2010, le passif circulant consolidé du Groupe Nexans Maroc totalise 436 MMAD, en diminution de 2% par rapport à 2009, impacté par la cession de l'activité batteries, laquelle a induit :

- Une maîtrise de l'encours des fournisseurs et comptes rattachés. Hors l'impact de la cession, l'encours des fournisseurs augmente de 6%.

⁸ Dossier de licenciement ou de démission portés au niveau de la justice

- Une légère progression des autres dettes et comptes de régularisation : +4% à fin 2010 contre +24% en 2009. ce poste est constitué principalement du poste Etat qui passe de 66 MDH en 2009 à 64 MDH en 2010.

Les dettes financières du Groupe Nexans S.A se profilent comme suit :

Dettes Financières en KMAD	2 008	Coût moyen	2 009	Coût moyen	2 010	Coût moyen
Crédit à moyen terme	47 220	5,60%	0		0	
Crédits de trésorerie	256 296		266 988		230 875	
Crédit d'escompte	0	-	0		0	
Billets de trésorerie	250 000	4,20%	250 000	4%	200 000	4,05%
Avances bancaires offshore	2 027	2,50%	7 817	2,50%	9 268	2,50%
Crédits spots	0	-	0		0	
Découverts bancaires	4 269	5,10%	9 171	5,27%	21 607	5,27%
Total - Dettes Financières	303 516		266 988		230 875	

Source: Nexans Maroc

Les crédits de trésorerie représentent la majeure partie des dettes financières du Groupe, soit 84% pour 2008, 100% pour 2009 et 100% en 2010.

1.3. Ratios de liquidité :

Les ratios de liquidité du Groupe Nexans Maroc se présentent comme suit :

Source : Nexans Maroc (Montants en KMAD)	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires consolidé HT	1 839 443	1 463 335	1 631 984
Stocks	262 688	239 654	244 173
Stocks en jours de chiffre d'affaire (1)	45	52	47
Créances clients	631 071	648 061	667 290
Clients en jours de chiffre d'affaire (2)	106	136	126
Dettes fournisseurs	247 469	279 867	282 466
Achats HT	1 427 639	1 109 706	1 276 977
Fournisseurs en jours d'achats (3)	52	76	66

(1) : $(Stocks * 360) / CA HT * 1,14$

(2) : $(Créances clients * 360) / CA HT * 1,17$

(3) : $(Dettes fournisseurs * 360) / Achats HT * 1,2$

a) La rotation des stocks du Groupe Nexans Maroc se stabilise à près de 2 mois de chiffre d'affaires entre 2008 et 2010, dans un souci de limitation de l'impact des fluctuations des matières premières sur ses stocks.

b) Les délais clients se situent à 4,5 mois de chiffre d'affaires en 2009 et 2010.

c) Les délais de règlement fournisseurs passent de 1,7 à 2,5 mois d'achat entre 2008 et 2009 pour retomber à 2,2 mois d'achat en 2010, du fait des délais de paiement pratiqués sur les achats de cuivre et d'aluminium qui sont de l'ordre de 30 jours.

2. Etude de l'équilibre financier

Tableau de financement consolidé (en KMAD)	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Financement permanent	657 046	668 833	696 839	2%	4%
- Actif immobilisé	247 355	260 859	230 359	5%	-12%
= Fonds de roulement fonctionnel (A)	409 691	407 974	466 480	0%	14%
Actif circulant*	1 034 419	1 039 128	1 114 516	0%	7%
- Passif circulant**	366 244	426 797	435 968	17%	2%
= Besoins de financement global (B)	668 175	612 331	678 548	-8%	11%
Trésorerie nette (bilancielle)	(283 402)	(259 847)	(228 446)	8%	12%
Trésorerie nette retraitée de titres et valeurs de placement	(258 484)	(204 357)	(212 068)	20%	-4%
* Actif circulant hors valeurs mobilières de placement					

2.1. Fonds de Roulement

En 2008, le fonds de roulement s'établit à 410 MMAD, suite à la hausse prononcée de l'actif immobilisé (24%), lui-même impacté par les investissements réalisés courant 2008. Ceux-ci totalisent 92 MMAD et concernent 3 projets principaux :

- Construction de l'usine aéronautique sur le site industriel de Mohammédia. C'est un projet avancé à 73% à la fin de l'exercice 2008 ;
- Transfert de l'unité Transformateurs à Casablanca. Les travaux de la nouvelle usine ont été achevés en Octobre 2008 ;
- Première phase d'investissement dans un programme d'amélioration des équipements industriels de Nexans Maroc S.A dans le cadre de l'amélioration des coûts de ses produits. Le montant de cet investissement totalise 5 MMAD en 2008.

En 2009, le fonds de roulement se maintient quasiment au même niveau que l'exercice précédent, soit à 408 MMAD, face à la stabilité des ressources permanentes combinée la finalisation des 3 projets précités, qui ont apporté les résultats escomptés.

En 2010, le fonds de roulement progresse de 14% totalisant ainsi 466,4 MMAD. Cette progression est imputable :

- A l'amélioration du résultat net de l'exercice, renforçant ainsi le niveau des fonds propres ;
- A la baisse significative de l'actif immobilisé, tenant compte de :
 - L'impact de la cession l'activité batterie (-18 MMAD) ;
 - La prise de participation de Nexans Maroc dans la société ALMA BAT d'un montant de 7 MMAD ;
 - Les amortissements afférant à l'exercice.

2.2 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement diminue entre 2008 et 2009 de près de 8%, suite à l'effet conjugué du retrait des stocks et encours de 9% et de la hausse des créances clients de 4% du fait de l'impact de la crise sur les créances à l'export.

Entre 2009 et 2010, le besoin en fonds de roulement progresse de 11% à 678 MMAD. Il a été marqué, par la progression des créances clients (soit +9%) et stocks (soit +2%), combinée à une légère hausse du poste fournisseurs (+1%).

2.3 Trésorerie Nette

Entre 2008 et 2009, la trésorerie nette bilancielle s'améliore significativement, le déficit de trésorerie s'étant réduit de 8% pour s'établir à 260 MMAD à fin 2009. Cela résulte principalement de la maîtrise des besoins de financement de Nexans Maroc S.A, dans un contexte caractérisé par le ralentissement de l'activité du fait de la crise.

La trésorerie nette retraitée des titres et valeurs de placement s'établit à -204 MDH contre -258 MDH en 2008 soit une amélioration de près de 20%.

En 2010, la trésorerie nette bilancielle a continué de s'améliorer en 2010 en progression de 12% par rapport à 2009 pour s'établir à -228 MMAD. Cette amélioration résulte de l'impact positif global de la cession de l'activité batterie sur les grandes masses du bilan. Le trésorerie nette retraitée s'établit à -212 MDH contre 204 MDH en 2009 soit une baisse de près de 4% parallèlement à la baisse du poste titres et valeurs de placement de 39 MDH à fin 2010.

Au 31 décembre 2010, les autorisations bancaires de Nexans Maroc se profilent comme suit :

En KMAD comptes consolidés	SGMB	CDM	BMCE	BMCI	AWB	Total
Facilités de caisse	40 000	55 000	50 000	20 000	65 000	230 000
Avals, Credocs et cautions	120 000	134 000	104 000	95 000	135 000	588 000
Factoring	-	20 000	-	-	67 500	87 500
Total lignes autorisées	160 000	209 000	154 000	115 000	267 500	905 500
% total lignes autorisées	18%	23%	17%	13%	30%	100%

Source : Nexans Maroc

Les lignes de crédits accordées à Nexans Maroc par les diverses banques s'élèvent à 905,5 MMAD. Elles comprennent 588 MMAD de crédits documentaires et cautions, 230 MMAD sous forme de facilités de caisse et 87,5 MMAD en factoring et CMT.

III. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé (en KMAD)	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
+ Résultat net des sociétés intégrées	63 406	49 384	55 208	-22%	12%
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>					
+ Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	32 408	38 170	35 957	18%	-6%
+ Variation des impôts différés	(12 994)	3 778	(4 018)	> 100%	-100%
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-	(840)	22 754	-100%	> 100%
- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ	-	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement	82 820	92 171	64 394	11%	-30%
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-
- Variation du BFR lié à l'activité	(184 375)	(83 182)	39 849	55%	> 100%
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	267 195	175 353	24 545	-34%	-86%
- Acquisitions d'immobilisations	78 278	52 192	31 625	-33%	-39%
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	256	-	22 754	-100%	> 100%
+/- Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(78 022)	(52 192)	(8 871)	33%	100%
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	17 948	21 313	22 504	19%	6%
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	703	503	880	-28%	75%
+ Augmentation de capital en numéraire	-	-	-	0%	0%
+ Emissions d'emprunts	50 000	-	-	-100%	0%
- Remboursement d'emprunts	2 780	47 220	-	> 100%	-100%
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	28 569	(69 036)	(23 384)	-100%	66%
Variation de trésorerie	217 742	54 127	(7 710)	-75%	-100%
Trésorerie d'ouverture	(381 786)	(258 484)	(204 357)	32%	21%
Trésorerie de clôture	(258 484)	(204 357)	(212 067)	21%	-4%
Incidence des variations des monnaies étrangères	-	-	-	-	-
Différence	123 303	54 127	(7 710)	-56%	-100%

Source : Nexans Maroc

Les flux de trésorerie du Groupe Nexans Maroc sont principalement générés par l'activité.

A fin décembre 2008, l'activité du Groupe Nexans Maroc génère un excédent de trésorerie de 267,2 MMAD. Cet excédent de trésorerie est imputable à :

- La capacité d'autofinancement du Groupe Nexans Maroc qui demeure significative, quoiqu'en légère diminution (cf. paragraphe I.10. Autofinancement) ;
- ainsi qu'à la baisse du besoin en fonds de roulement de l'exercice (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement).

Les flux liés aux opérations d'investissement, chiffrés à -78 MMAD, concernent la construction de l'usine aéronautique à Mohammedia, le transfert de l'unité de Transformateurs à Casablanca et le programme d'amélioration des équipements industriels.

Les dividendes versés en 2008 correspondent à 18 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations et à 703 KMAD versés au profit des minoritaires.

Nexans Maroc a contracté un CMT de 50 MMAD pour financer son développement, dont 2,8 MMAD a été remboursé sur le même exercice.

A fin 2008, le déficit de trésorerie du groupe Nexans s'établit à 258 MMAD.

En 2009, les flux d'exploitation du Groupe Nexans Maroc totalisent 175,3 MMAD, en retrait de 34% comparativement à l'exercice précédent. Malgré le renforcement de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées du fait de la variation positive des impôts différés, les flux d'exploitation se trouvent impactés par une baisse moins prononcée du besoin en fonds de roulement en 2009 (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement).

Les flux liés aux opérations d'investissement totalisent -52 MMAD et portent sur les 3 projets précités à savoir : la construction de l'usine aéronautique à Mohammedia, le transfert de l'unité de Transformateurs à Casablanca et le programme d'amélioration des équipements industriels.

Les dividendes versés en 2009 correspondent à 21 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations et à 503 KMAD versés aux minoritaires.

En 2009, Nexans Maroc a remboursé, par anticipation, l'encours du CMT de 50 MMAD contracté en 2008.

L'ensemble de ces flux réduit le déficit de trésorerie du Groupe Nexans Maroc, qui passe de 258,4 MMAD à 204 MMAD 2009.

En 2010, les flux d'exploitation du Groupe Nexans Maroc totalisent 24,5 MMAD, en retrait de 86% comparativement à l'exercice précédent. Ils se trouvent impactés par la hausse du besoin en fonds de roulement en 2010 (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement).

Les flux liés aux opérations d'investissement totalisent -8,9 MMAD, le budget correspondant à l'exercice ayant été réduit après deux années d'investissements majeurs.

Les dividendes versés en 2010 correspondent à 22,5 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations et à 880 KMAD versés aux minoritaires.

L'ensemble de ces flux accroît légèrement le déficit de trésorerie du Groupe Nexans Maroc, qui passe de 204 à 212 MMAD entre 2009 et 2010.

PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC

Nexans Maroc a défini les trois orientations sur lesquelles il entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, en poursuivant aussi l'optimisation des coûts opérationnels et de structure, en investissant pour proposer aux différents clients les solutions et les services qui permettront à Nexans Maroc de se différencier de la concurrence.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant et en développant les investissements sur les segments de marché en développement comme le secteur aéronautique et en favorisant les échanges avec les pays de la zone d'influence de Nexans Maroc. Comme Areva T&D, Nexans Maroc a la volonté d'être leader dans un environnement qui évolue rapidement. Nexans Maroc concentrera ses forces sur ces marchés, y favorisera les investissements et renforcera sa capacité d'innovation.

Il s'agit ainsi de privilégier à la fois des marchés sur lesquels Nexans occupe déjà des positions fortes, par exemple les câbles bâtiment, les câbles de transport et d'énergie. Des investissements conséquents sont prévus dans le plan triennal 2011-2013.

- Renforcer l'attrait de Nexans Maroc auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

Pour supporter chacun de ces trois axes stratégiques, Nexans Maroc a priorisé un certain nombre de chantiers comme suit :

- Poursuivre la modernisation de son appareil industriel et amélioration de ses coûts. Après avoir investi 52 MMAD en 2009 et 32 MMAD en 2010, le plan d'investissement 2011-2013 prévoit de poursuivre les efforts d'investissement surtout sur le secteur câbles pour les porter à environ 150 MMAD ;
- Continuer le programme d'animation du marché intérieur notamment en ce qui concerne les câbles bâtiment et énergie ;
- Poursuivre le développement export en renforçant sa présence en Afrique du Nord à travers l'ouverture d'un bureau de représentation en Libye, en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale à travers le renforcement des équipes commerciales et asseoir sa présence industrielle et commerciale au Sénégal (prise de participation dans « Les câbleries du Sénégal »).

II. PERSPECTIVES

Les prévisions de croissance du chiffre d'affaires de Nexans Maroc en 2011 versus 2010 affichent un quasi-stagnation qui s'explique par :

- Une reprise sur le marché local, favorisée par le développement régional de la force commerciale de Nexans Maroc et le contrat d'infrastructure signé fin 2010 avec l'ONE pour la fourniture de transformateurs de grande puissance. Ce contrat a été engrangé fin 2010 pour une livraison prévue entre fin 2011 et début 2012. Néanmoins, les variations à la hausse des matières premières qui atteignent des niveaux records pourraient, à terme, avoir un impact sur le CA et partant, le niveau de profitabilité ;
- A l'opposé, l'activité export, après un développement marquant en 2010, devrait régresser en 2011 par manque de financement sur certains pays, notamment dans les pays de l'Afrique Subsaharienne. Par ailleurs, les événements récents au Maghreb non initialement prévus par Nexans Maroc et notamment en Libye pèsent sur le CA export entraînant ainsi un ralentissement des transactions commerciales et un manque à gagner sur cette activité.

Le taux de marge nette de Nexans Maroc devrait s'établir à 3,8% en 2011, comparé au réalisé en 2010 qui s'établissait autour de 3,3%.

La répartition du CA courant de Nexans Maroc par domaine d'activité pour l'exercice 2011 se présente comme suit :

En MMAD	CA Global*	dont export
Industrie	194	73
Infrastructure	646	292
Bâtiment	775	65
Total	1615	430

* CA courant

Source : Nexans Maroc

La répartition du CA courant de Nexans Maroc par métier pour l'exercice 2011 se présente comme suit :

En MMAD	CA Global*	dont export
Batteries	0	0
Câbles	1 147	325
Cellules	64	8
Transformateurs	231	94
Déchets	16	0
CA Nexans	1 458	427
Autres	157	3
Total	1 615	430

* CA courant

Source : Nexans Maroc

La croissance de l'activité de Nexans Maroc par marché est détaillée ci-après :

1. Marché du bâtiment

Le volume d'activité sur le marché local devrait afficher une légère croissance liée à la politique d'encouragement de l'Etat pour la construction de logements sociaux. L'export devrait stagner.

2. Marché de l'infrastructure

Energie

Sur le marché local, les projets d'infrastructures se sont concrétisés en fin d'exercice 2010, comme indiqué ci-dessus, et auront plein effet sur 2011. A l'export, les commentaires sur les prévisions globales de l'activité export semblent se confirmer (baisse de l'activité export due essentiellement aux tensions survenues depuis début 2011 dans les pays du Maghreb).

Equipements électriques

Pour le marché local, l'acquisition par Alstom et Schneider d'Areva intervenue au premier trimestre 2010 n'a pas eu d'impact sur Nexans, comme précisé l'an dernier. Toutefois, ce marché reste atone, d'où une orientation de Nexans Maroc de développer le concept des cabines. En effet les postes CCV fabriqués actuellement par Nexans Maroc subiront des modifications afin de répondre à une clientèle plus large.

L'activité export est négligeable sur ce créneau.

Transformateurs

Comme pour l'énergie, les projets d'infrastructures (Signature des contrats relatifs aux transformateurs pour le compte l'ONE se sont concrétisés fin 2010, entraînant une croissance prévue dans le plan initial (+20%) et qui semble se confirmer, comme pour les câbles énergie sur le CA local de fin Mai 2011. A l'export, contrairement aux câbles d'énergie, Nexans Maroc prévoit une croissance de son CA de +32%.

Télécom

Les besoins de Maroc Telecom resteront stables en 2011, comme c'est le cas depuis 2007. La structure de cette activité a été adaptée en conséquence et la rentabilité devrait se maintenir à un niveau similaire aux années précédentes.

3. Marché de l'industrie : les câbles automobiles

Câbles automobiles

Comme indiqué en chapitre III 4 11, la perte du client LEONI a été intégrée dans le chiffre prévisionnel de cette activité qui devrait régresser de 15%. Néanmoins, la structure a été adaptée à cet impact. Un renforcement commercial a été budgété afin de redynamiser cette activité. A fin mai 2011, ce dernier point est mis en place.

Câbles aéronautiques

La production démarrée en juillet 2009, poursuit son essor bien que la crise soit toujours perceptible (volume inférieur de 10 % par rapport au business plan initial de 2007).

Il s'agit d'un décalage dans le temps car les besoins en avions de part le monde restent évidents.

III. COMPTES CONSOLIDES PREVISIONNELS

1. Compte de résultat consolidé prévisionnel

Source : Nexans Maroc

Comptes de Produits et Charges (en KMAD)	2010R		2011P		Var. 11/10
	en KMAD	en % CA	en KMAD	en % CA	
Produits d'exploitation	1 658 115	102%	1 635 000	101%	-1%
Chiffre d'affaires	1 631 984	100%	1 615 000	100%	-1%
Autres produits d'exploitation	26 131	2%	20 000	1%	-23%
Charges d'exploitation	1 568 947	96%	1 535 000	95%	-2%
Achats consommés	1 276 977	78%	1 253 000	78%	-2%
Charges de personnel	122 381	7%	125 000	8%	2%
Autres charges d'exploitation	114 387	7%	115 000	7%	1%
Impôts et taxes	2 771	0%	2 000	0%	-28%
Dotations d'exploitation	52 430	3%	40 000	2%	-24%
Résultat d'exploitation	89 168	5%	100 000	6%	12%
Résultat financier	(15 276)	-1%	(18 000)	-1%	-18%
Résultat courant des entreprises intégrées	73 892	5%	82 000	5%	11%
Résultat non courant	5 137	0%	5 000	0%	-3%
Impôt sur les bénéfices	23 820	1%	25 000	2%	5%
Résultat net des entreprises intégrées	55 208	3%	62 000	4%	12%
Q/P résultats mis en équivalence	-	0%	-	0%	
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.	-	0%	-	0%	
Résultat net de l'ensemble consolidé	55 208	3%	62 000	4%	12%
Intérêts minoritaires	683	0%	750	0%	10%
Résultat net (part du Groupe)	54 525	3%	61 250	4%	12%

L'estimation des postes du compte de résultat repose sur les hypothèses suivantes :

- Comme indiqué dans le paragraphe « perspectives », l'activité stagnera de -1% en métal courant avec une stabilité des volumes (reprise du marché local et baisse de l'export).
- Les consommations de matières premières évolueraient à la baisse (-2%), dans un contexte marqué par la hausse des prix des matières premières, compensé par un effort de réduction des stocks correspondants.
- Les dotations d'exploitation affichent une baisse 24% à 40 000 KMAD expliquée par une dotation exceptionnelle passée en 2010 de 9 MMAD.
- Le résultat d'exploitation devrait se situer à 6% du chiffre d'affaires prévisionnel 2011 contre 5,4% en 2010, soit une évolution de +0,6 pts par rapport au réalisé 2010.
- Le résultat financier ressort en dégradation de 18% à 18 000 KMAD suite à l'augmentation des charges financières : agios sur comptes courants, intérêts sur BT et factoring.
- Le résultat net consolidé représenterait 3,8% du chiffre d'affaires prévisionnel 2011, contre 3,3% en 2010.

2. Bilan consolidé prévisionnel

Source : Nexans Maroc

ACTIF	2010R		2011P		Var. 11/10
	en KMAD	en % total bilan	en KMAD	en % total bilan	
Actif immobilisé	230 359	17%	238 600	17%	4%
Ecart d'acquisition					
Immobilisations incorporelles	1 911	0%	1 600	0%	-16%
Immobilisations corporelles	206 495	15%	215 000	15%	4%
Immobilisations financières	21 953	2%	22 000	2%	0%
Titres mis en équivalence					
Actif circulant	1 130 894	83%	1 161 400	82%	3%
Stocks et encours	244 173	18%	270 000	19%	11%
<i>en jours de CA</i>	47		60	0%	27%
Clients et comptes rattachés	667 290	49%	670 000	47%	0%
<i>en jours de CA</i>	126		149	0%	18%
Autres créances et comptes de régularisation	203 053	15%	221 400	16%	9%
Valeurs mobilières de placement	16 378	1%	-	0%	-100%
Disponibilités	2 429	0%	22 000	2%	> 100%
Total Actif	1 363 682	100%	1 422 000	100%	4%

PASSIF	2010R		2011P		Var. 11/10
	en KMAD	en % total bilan	en KMAD	en % total bilan	
Capitaux propres (part du Groupe)	684 274	50%	718 352	51%	5%
Capital	224 352	16%	224 352	16%	0%
Primes	-	0%	-	0%	
Réserves et report à nouveau	405 396	30%	432 000	30%	7%
Résultat net consolidé de l'exercice	54 526	4%	62 000	4%	14%
Autres	-	0%	-	0%	
Intérêts minoritaires	8 565	1%	8 000	1%	-7%
Provisions durables pour risques et charges	4 000	0%	5 200	0%	30%
Dettes	666 843	49%	690 448	49%	4%
Fournisseurs et comptes rattachés	282 466	21%	300 000	21%	6%
<i>en jours des achats</i>	66	0%	86	0%	30%
Autres dettes et comptes de régularisation	153 502	11%	136 448	10%	-11%
Trésorerie Passif	230 875	17%	254 000	18%	10%
Total Passif	1 363 682	100%	1 422 000	100%	4%

Les différents ratios sont plus ou moins maintenus sur la période 2010R et 2011P, avec une légère dégradation du poste clients :

- Les immobilisations augmenteraient de 4% en 2011, suite aux investissements déployés par Nexans Maroc afin de moderniser son matériel et réduire ses coûts de production.
- Les stocks resteraient plus ou moins stables (à deux mois de CA).
- Le ratio des créances clients se dégradera pour passer de 126 jours en 2010 à 149 jours pour le prévisionnel 2011.
- Les délais fournisseurs évolueront de 59 jours en 2010 à 86 jours en 2011 suite aux actions de renégociation de délais de paiements lancées par le département Achats.
- Les autres créances de l'actif circulant s'élèveraient à environ 221 MMAD, liées, en grande partie, au crédit de TVA relatif aux projets exonérés de TVA aux termes de la charte d'investissement de 2002.
- Le capital social ne connaîtrait pas de variation en 2011. Le résultat de l'exercice 2010 déduction faite des dividendes distribués serait affecté aux réserves, ce qui explique leur augmentation en 2011.
- Les emprunts et dettes financières correspondent à des crédits de trésorerie, principalement les billets de trésorerie. L'émission des billets de trésorerie est totalement utilisée en 2011, rendu nécessaire par la difficulté à réduire le poste clients.

3. Tableau des flux de trésorerie consolidé prévisionnel

Tableau des Flux de Trésorerie (en KMAD)	2010R	2011P	Var. 11/10
+ Résultat net des sociétés intégrées	55 208	62 000	12%
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>			
+ Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	35 957	30 000	-17%
+ Variation des impôts différés	(4 018)	-	100%
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	22 754	-	-100%
- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ	-	-	
Capacité d'autofinancement	64 394	92 000	43%
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	
- Variation du BFR lié à l'activité	39 849	46 400	16%
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	24 545	45 600	86%
- Acquisitions d'immobilisations	31 625	38 500	22%
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	22 754	-	-100%
+/- Variation de périmètre	-	-	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(8 871)	(38 500)	-100%
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22 504	26 000	16%
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	880	900	2%
+ Augmentation de capital en numéraire	-	-	
+ Emissions d'emprunts	-	-	
- Remboursement d'emprunts	-	-	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(23 384)	(26 900)	-15%
Variation de trésorerie	(7 710)	(19 800)	-100%
Trésorerie d'ouverture	(204 358)	(212 068)	4%
Trésorerie de clôture	(212 068)	(231 868)	9%
Incidence des variations des monnaies étrangères	-	-	
Différence	(7 710)	(19 800)	157%

Source : Nexans Maroc

La trésorerie connaîtra une dégradation en 2011.

Les flux liés à l'activité généreraient un excédent de trésorerie s'établissant à 46 MMAD, atténué suite à la hausse du besoin en fonds de roulement de l'exercice. Il est à noter que la hausse du BFR tient compte d'une augmentation des stocks de 11%, plus importante que celle des dettes fournisseurs qui afficheront une progression de 6%.

Les flux liés aux opérations d'investissement totaliseraient 38,5 MMAD en 2011 et concerneraient le programme de modernisation de l'appareil industriel et d'optimisation des coûts de Nexans Maroc.

Les dividendes versés en 2011, essentiellement versés à Nexans participations, correspondent aux dividendes relatifs au résultat de l'exercice 2010, tel que décidé lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2011.

La variation globale de la trésorerie en 2011 s'établirait ainsi à -19,8 MMAD, portant l'encours global de trésorerie nette à -232 MMAD, comparé à -212 MMAD à fin 2010.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

Les risques les plus importants identifiés et spécifiques à l'activité du Groupe Nexans Maroc sont ceux décrits dans les paragraphes suivants.

I. RISQUES LIÉS AUX RESPONSABILITÉS CONTRACTUELLES

L'activité de Nexans Maroc l'expose à des actions en responsabilité du fait des produits ou à des allégations selon lesquelles ses produits sont responsables de dommages causés à des tiers ou à des biens.

La mise en œuvre éventuelle de ces clauses, du fait de l'importance des pénalités encourues ou des demandes de dommages intérêts ou encore en raison de l'effet des retards sur la structure financière des projets, serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats de Nexans Maroc.

Pour limiter ces risques, Nexans Maroc, à l'instar des pratiques du Groupe dans le monde, a mis en place un processus de contrôle strict sur la qualité de ses produits.

De plus, dès 1996, Nexans Maroc a été certifié ISO 9000 version 94, puis ISO 9001 version 2000 concernant les activités du câble sur le site de Mohammedia en 2002 et les équipements électriques du site de Casablanca en 2003.

Chacune des 2 unités suit mensuellement un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès en matière de qualité et de satisfaction client. Des enquêtes de satisfaction client sont parallèlement généralisées.

Par ailleurs, les contrats importants sont soumis à une méthodologie d'évaluation systématique des risques. Une attention particulière est portée à la sensibilisation des commerciaux aux risques dans les contrats de vente et à la négociation des conditions contractuelles des marchés avec l'implication de la direction juridique de Nexans Maroc.

II. RISQUES LIÉS À LA DÉPENDANCE CLIENTS

En termes de risques clients, Nexans se caractérise par une diversité de ses métiers (énergie, télécommunication, câbles automobiles, câbles aéronautiques, transformateurs...) et de ses clients finaux (distributeurs, installateurs, fabricants d'équipement, opérateurs industriels, opérateurs publics). De ce fait, elle réduit son exposition au risque de dépendance à l'un ou l'autre de ses clients.

III. RISQUES DE CRÉDIT CLIENTS

Le risque de crédit clients de Nexans Maroc bénéficie d'un facteur de protection globale par la diversification de ses métiers et de ses clients.

Au plan des pratiques internes pour réduire le risque de crédit client, Nexans Maroc met en œuvre pour certains marchés à l'exportation des modalités de paiement sécurisées (avances à la commande, lettres de crédit irrévocables et confirmées auprès de banques...).

Au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc S.A. et sa filiale SIRMEL ont souscrit une assurance crédit client chez la COFACE.

Source : Nexans Maroc - Consolidé (en MMAD)	2008	2009	2010
Créances commerciales brutes	678	701	724
Provisions	-46,7	-53	-56
Valeur nette	631,3	648	668
Créances douteuses	48,5	46,9	51
<i>Créances douteuses / Créances commerciales brutes</i>	7,2%	6,7%	7,0%
<i>Taux de couverture</i>	96%	113%	110%

L'évolution des provisions traduit le fait que les risques d'impayés sur créances commerciales restent à un niveau plus ou moins stable.

Méthodologie adoptée par Nexans Maroc pour la dotation aux provisions :

- Clients douteux : provision à 100% avec constitution de dossier auprès de l'avocat après mise en demeure.
- Clients présentant un caractère de risque (impayés, retards...) : la provision est constituée selon le risque.

IV. RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT

Les métaux (cuivre, aluminium) et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc. Les fluctuations du cours et la disponibilité des produits ont donc un impact direct sur ses activités.

À ce jour, le Groupe Nexans négocie et s'approvisionne en matières premières pour toutes ses filiales au niveau mondial. Il a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. Dans le domaine du cuivre, une pénurie mondiale ou des interruptions d'approvisionnement seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable, même si pour réduire ce risque, le Groupe Nexans a, dans la mesure du possible, élargi ses sources d'approvisionnement. La situation est, sous certains aspects, comparable pour les produits dérivés du pétrole (PE, PVC, plastifiants...).

La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, auxquels la Direction des Achats accorde une attention particulière par la recherche permanente de nouveaux fournisseurs.

Par ailleurs, Nexans Maroc répercute dans la mesure du possible les augmentations des coûts des matières premières sur les prix de vente de ses produits.

V. RISQUES LIES A LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS

Dans la mesure où un certain nombre de produits (câbles, fils ou accessoires) obéissent aux spécifications de l'industrie et peuvent être interchangeables avec les produits de ses principaux concurrents, Nexans Maroc connaît une forte pression concurrentielle d'Imacab et depuis 2004 de MEDICABLE.

Les principaux facteurs de compétitivité dans l'industrie du câble sont : la qualité des relations avec les clients, la disponibilité des produits, le service, la couverture géographique et l'étendue de la gamme des

produits offerts, les caractéristiques spécifiques des produits ainsi que la capacité à générer des réductions de coûts régulières.

Sur le segment « Transformateurs », la pression concurrentielle s'est renforcée depuis 2010, avec l'entrée de nouveaux opérateurs, spécialisés dans la production de transformateurs de distribution.

Dans ce contexte, Nexans Maroc doit sans cesse investir et améliorer sa performance afin d'être en mesure de préserver les avantages concurrentiels qu'il peut détenir sur certains segments d'activité. Par ailleurs, Nexans Maroc bénéficie des avantages du Groupe notamment en matière de recherche et développement afin de se différencier favorablement de ses concurrents. Le Groupe Nexans possède 10 centres de compétence ciblés (métallurgie, plastique...) qui travaillent en étroite collaboration avec les usines de fabrication du Groupe à travers le monde.

VI. RISQUES DE MARCHÉ LIÉS À LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES MÉTAUX

1. Risque de Change

Nexans assure la couverture du risque de change lié à ses flux commerciaux à l'import/export.

Afin de contrecarrer l'effet des fluctuations de cours, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et fait recours aux produits de couverture à terme.

2. Risques sur les cours des métaux

Bien que les prix du cuivre et de l'aluminium soient particulièrement volatiles, Nexans Maroc considère que sa marge brute d'exploitation est peu exposée à ces prix sous le double effet d'une répercussion de l'augmentation du prix des métaux non-ferreux aux clients et de la mise en place par le Groupe d'une couverture à terme sur les marchés réglementés des métaux (LME, COMEX et SHFE).

Les marges de Nexans Maroc demeurent néanmoins exposées aux variations du cours du cuivre pour certaines lignes de produits telles que les câbles en cuivre de l'activité système de câblage et les produits du secteur Bâtiment. Pour ces marchés, il y a en général une répercussion de ces augmentations sur le prix de vente, mais avec un décalage dans le temps qui induit une certaine pression sur les marges. La concurrence vive sur ces marchés peut aussi influencer sur les délais de répercussion. Il est à noter également que, de même que le risque de change, le risque de fluctuation du cours du cuivre et autres métaux n'est pas systématiquement couvert au niveau des offres.

En revanche, les variations du prix du cuivre et de l'aluminium ont un impact significatif sur le besoin en financement, une augmentation significative de ces prix entraînant une augmentation du besoin en fonds de roulement (cas de la période 2010/2011).

Le prix de la tonne de a réussi à garder le même niveau au premier semestre 2008 atteignant un maximum de 9.000 \$/tonne. Par la suite, les cours chutent brutalement jusqu'à atteindre leur minimum en décembre de la même année, soit près de 2.900 \$/tonne. La tendance haussière reprend de plus belle au début 2009 jusqu'en 2011. Le prix de la tonne a dépassé la barre des 10.000 \$/tonne au mois de février.

VII. RISQUES LIÉS A LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

A l'instar de toutes les sociétés industrielles, Nexans Maroc est soumis à des législations et des réglementations de plus en plus contraignantes en matière d'environnement concernant notamment les émissions atmosphériques, l'évacuation des eaux usées, l'émission, l'utilisation et la manipulation de matières ou de déchets toxiques, les méthodes d'élimination des déchets... Ces normes exposent Nexans Maroc à un risque de mise en jeu de sa responsabilité. Toutefois, la société considère ce risque très limité et n'a constitué à cet effet aucune provision pour risque et charges.

En outre le Groupe Nexans a signé le Pacte mondial des Nations Unies en Décembre 2008. A ce titre, le Groupe s'engage au respect des Droits de l'Homme, du Droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

VIII. COUVERTURE DES RISQUES

En complément des assurances locales obligatoires et des assurances des personnes, Nexans Maroc a bénéficié d'un programme d'assurance Groupe mis en place depuis 2003.

Les couvertures globales de ce programme ont peu évolué au cours de l'exercice 2010 par rapport à l'exercice précédent et ont fait l'objet au 1^{er} janvier 2010 d'un renouvellement des garanties à un niveau équivalent.

Les programmes d'assurance Groupe sont principalement les suivants :

- Dommages-pertes d'exploitation ;
- Responsabilité civile exploitation et après livraison ;
- Transport ;
- Crédit court terme garantissant les encours de certains clients tant domestiques qu'à l'export ;
- Responsabilité civile mandataires sociaux.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Provisions pour risques industriels

Nexans Maroc avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux estimée à 100 MMAD, dans les années antérieures à 2000. Cette provision était non déductible.

Cette provision a été utilisée jusqu'en 2004 où elle a atteint 26,4 MMAD. Elle a été totalement reprise en 2009.

Cession de l'activité Batteries de démarrage et industrielles :

Au 1^{er} octobre 2009, Nexans Maroc annonce la signature d'un protocole d'accord portant sur la cession à la société ALMA BAT de ses activités batteries de démarrage et batteries industrielles, qui représentent 8% de son chiffre d'affaires.

Au terme de cette opération, Nexans Maroc devient actionnaire à hauteur de 20% de la société ALMA BAT. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de recentrage de NEXANS Maroc sur ses activités Câbles, Transformateurs et Equipements Electriques.

L'opération de cession a été finalisée en mars 2010.

Contrôle fiscal TEM

TEM, filiale à hauteur de 100% de Nexans Maroc a fait l'objet de contrôle fiscal pour les exercices allant de 2006 à 2009.

TEM est en procédure de réconciliation avec l'administration fiscale.

En dehors des points cités ci-haut, Nexans Maroc S.A. ne connaît pas d'autres faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter de manière substantielle sa situation financière.

PARTIE VIII : DONNEES COMPTABLES

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC

1. Règles et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

En 2010, le périmètre de consolidation se compose, en plus de Nexans Maroc - société consolidante, des trois filiales suivantes :

- Sirmel : société anonyme au capital de 15 000 000 MAD divisé en 150 000 actions de 100 MAD – sise au 317, Bd Oqba Ben Nafii - Casablanca ;

Taux de détention : 83,23%.

- T.E.M : société anonyme au capital de 2 400 000 MAD divisé en 24 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl Loghlam – Sidi Moumen – Casablanca.

Taux de détention : 100%.

- COPREMA : société à responsabilité limitée au capital de 100 000 MAD divisé en 10 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca

Taux de détention : 99,4%.

Exclusions du périmètre :

Les autres filiales et participations énumérées ci-après, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation, soit parce que certaines sont en cours de liquidation (CGMB, MANELERG et CGMS), soit parce que leurs données comptables (bilan et chiffres d'affaires) ne sont pas assez significatives par rapport aux comptes consolidés de Nexans Maroc (IMOUKA, ALMA BAT vu sa récente création) :

- IMOUKA
- MANELERG
- CGMB
- CGMS
- LCS
- ALMA BAT

Méthodes et modalités de consolidation

Les trois filiales Sirmel, T.E.M et COPREMA sont sous contrôle exclusif de Nexans Maroc et, de ce fait, ont fait l'objet d'une consolidation directe et par application de la méthode d'intégration globale.

Règles de consolidation

1 – Méthodes d'évaluation et de présentation :

Les comptes individuels des sociétés consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine n° 9/88.

Cependant, les retraitements de consolidation sont effectués d'une part, suivant la méthodologie préconisée par le **Conseil National de la Comptabilité (CNC)** dans son Avis n° 5 émis le 26/05/2005, et d'autre part, en cohérence avec certaines règles et choix retenus dans le cadre de la consolidation du Groupe **Nexans France**.

2- Principaux retraitements :

1 - Traitement des écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition négatifs dégagés, à fin 2002 pour Sirmel et à fin 2004 pour T.E.M, ont fait l'objet d'un amortissement intégral à la clôture de l'exercice 2005.

Un écart négatif enregistré en 2006, suite à l'acquisition par Nexans Maroc de nouveaux titres Sirmel, a fait l'objet du même traitement.

En 2008, l'écart d'acquisition négatif de Sirmel et de T.EM est entièrement amorti. Par ailleurs, le goodwill dégagé sur les titres de COPREMA à fin 2008 a été intégralement amorti en 2009.

2 – Retraitement des immobilisations en non-valeurs :

Les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été annulées aussi bien au bilan qu'au niveau du poste Dotations aux amortissements du C.P.C.

3 – Elimination de la marge brute bénéficiaire sur stock intra-groupe :

Au bilan consolidé, les stocks ont subi une diminution à raison de la marge brute intra-groupe, dont la variation a été enregistrée en Résultat, après constatation des impôts différés y afférents.

4 – Provisions réglementées :

Les provisions réglementées à caractère fiscal ont été annulées et reclassées en réserves de consolidation, après constatation d'impôts différés sur celles qui sont temporairement exonérées de l'impôt sur les sociétés.

5 – Impôts différés :

Les impôts différés sont enregistrés à la fois sur les retraitements de consolidation ayant un impact sur les résultats, ainsi que sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, constatées au niveau des comptes sociaux individuels.

2. Principales méthodes d'évaluation spécifique des comptes sociaux

Nexans Maroc		E . T . I . C	
		Page : 1 / 2	
Tableau n° A 1 :			
PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE		AU 31 - 12 - 2010	
I- ACTIF IMMOBILISE :			
<i>A- EVALUATION A L'ENTREE :</i>			
1- Immobilisations en non-valeurs	:	Frais réels justifiés.	
2- Immobilisations incorporelles	:	Coûts d'acquisition ou de production.	
3- Immobilisations corporelles	:	Coûts d'acquisition ou de production.	
4- Immobilisations financières	:		
* Prêts et créances immobilisées	:	Montant nominal.	
* Titres de participation	:	Prix d'achat, à l'exclusion des frais d'acquisition.	
<i>B- CORRECTIONS DE VALEUR :</i>			
1- Méthodes d'amortissement	:	Linéaire	
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :			
* Titres de participation	:	Estimation suivant la dernière situation comptable disponible de la société émettrice.	
3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	:	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.	
II- ACTIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :			
<i>A- EVALUATION A L'ENTREE :</i>			
1- Stocks	:	Coût d'acquisition et coût de production.	
2- Créances	:	Montant nominal.	
3- Titres et valeurs de placement	:	Prix d'achat.	
<i>B- CORRECTIONS DE VALEUR :</i>			
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :			
* Clients et autres débiteurs	:	Créances impayées, objet d'un recours judiciaire ou dont l'irrécouvrabilité est fort probable.	
2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	:	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.	
III- FINANCEMENT PERMANENT :			
1- Méthodes de réévaluation	:		
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	:		
* Amortissements dérogatoires	:	Différence entre l'annuité d'amortissement dégressif et l'annuité d'amortissement linéaire.	
* Provisions pour plus-values exonérées temporairement	:	Suivant les dispositions de la loi de finances transitoire de 1996.	
* Provisions pour investissement	:	Suivant les dispositions de l'article 7 Bis-I-C de la loi I.S. n° 24-86.	
3- Dettes de financement permanent	:	Montant nominal des dettes à moyen et long terme.	
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables p. risques & ch. :			
5- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	:	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.	
IV- PASSIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :			
1- Dettes du passif circulant	:	Montant nominal.	
2- Méthodes d'évaluation des autres provisions p. risques & ch. :			
* Provisions pour pertes de change	:	Ecart de conversion pour diminution des créances ou augmentation des dettes.	
3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	:	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.	
V- TRESORERIE :			
1- Trésorerie-Actif :		Montant nominal des disponibilités en caisse ou en banque.	
2- Trésorerie-Passif :		Montant nominal des effets escomptés, des découverts et des crédits de trésorerie.	
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :			

II. ETATS DE SYNTHESE

1. Comptes consolidés

a- Etats financiers

Nexans Maroc :		BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2008, 31/12/2009 et 31/12/2010 En KMAD				
A C T I F		Clôture 31/12/2010 Net	Clôture 31/12/2009 Net	Clôture 31/12/2008 Net	Variation 12/ 2010 - 12/2009	Variation 12/2009 - 12/2008
I	* ACTIF IMMOBILISE	230 359	260 859	247 355	-	30 500
	* Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
	* Immobilisations incorporelles	1 911	2 146	2 730	-	235
	* Immobilisations corporelles	206 495	243 345	229 923	-	36 850
	* Immobilisations financières	21 953	15 368	14 702	-	6 585
	* Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 130 894	1 094 618	1 059 337	-	36 276
	* Stocks et en cours - nets	244 173	239 654	262 688	-	4 519
	* Clients et comptes rattachés - nets	667 290	648 061	631 071	-	19 229
	* Autres créances et comptes de régularisation	203 053	151 413	140 660	-	51 640
	* Valeurs mobilières de placement	16 378	55 490	24 918	-	39 112
III	* DISPONIBILITES	2 429	7 141	20 114	-	4 712
	Total de l'actif	1 363 682	1 362 618	1 326 806	-	1 064

Nexans Maroc :
**BILAN CONSOLIDÉ AU
31/12/2008, 31/12/2009 et 31/12/2010
En KMAD**

P A S S I F		Clôture	Clôture	Clôture	Variation 12/2010 - 12/2009	Variation 12/2009 - 12/2008
		31/12/2010 Net	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net		
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	684 274	656 674	629 991	27 600	26 683
	* Capital	224 352	224 352	224 352	-	-
	* Primes	-	-	-	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	405 396	384 326	343 012	21 070	41 314
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	54 526	47 996	62 627	6 530	14 631
	* Autres	-	-	-	-	-
II	* INTERETS MINORITAIRES	8 565	8 759	7 874	194	885
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	4 000	3 400	19 181	600	15 781
IV	* DETTES	666 843	693 785	669 760	26 942	24 025
	* Emprunts et dettes financières	230 875	266 988	303 516	36 113	36 528
	* Fournisseurs et comptes rattachés	282 466	279 867	247 469	2 599	32 398
	* Autres dettes et comptes de régularisation	153 502	146 930	118 775	6 572	28 155
Total du passif		1 363 682	1 362 618	1 326 806	1 064	35 812

Nexans Maroc : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) CONSOLIDE
(en KMAD)

NATURE	Clôture	Clôture	Clôture	Variation	Variation
	2010 31/12/2010	2009 31/12/2009	2008 31/12/2008	Déc./ 10 - Déc./ 09	Déc./ 09 - Déc./ 08
* Chiffre d'affaires	1 631 984	1 463 335	1 839 444	168 649	- 376 109
* Autres produits d'exploitation	26 131	22 811	57 630	3 320	80 441
* Achats consommés	1 276 977	1 109 705	1 427 639	167 272	- 317 934
* Charges de personnel	122 381	125 843	125 349	3 462	494
* Autres charges d'exploitation	114 388	115 955	103 132	1 567	12 823
* Impôts et taxes	2 771	2 689	2 589	82	100
* Dotations d'exploitation	52 430	54 331	55 880	1 901	1 549
* Résultat d'exploitation	89 168	77 623	67 225	11 545	10 398
* Charges et produits financiers	15 276	16 537	22 165	1 261	5 628
* Résultat courant des entreprises intégrées	73 892	61 086	45 060	12 806	16 026
* Charges et produits non-courants	5 137	8 905	22 005	3 768	13 100
* Total impôts sur les résultats (courants et différés)	23 820	20 606	3 659	3 214	16 947
* Résultat net des entreprises intégrées	55 209	49 385	63 406	5 824	14 021
* Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
* Résultat net de l'ensemble consolidé	55 209	49 385	63 406	5 824	14 021
* Intérêts minoritaires	683	1 389	779	706	610
* Résultat net (Part du groupe)	54 526	47 996	62 627	6 530	14 631
* Résultat net (part du Groupe) par action	24,30	21,39	27,91	2,91	7

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)
Consolidé
EN KMAD

			31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	243 243 526,93	216 963 406,62	206 090 305,85
	2	- Achats revendus de marchandises	106 266 209,55	103 052 788,59	105 201 798,02
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	136 977 317,38	113 910 618,03	100 888 507,83
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 392 259 019,62	1 252 395 277,46	1 568 682 573,17
	3	* Ventes de biens et services produits	1 388 740 672,92	1 246 371 210,07	1 633 353 550,43
	4	* Variation de stocks de produits	3 506 739,14	5 885 400,65	- 65 390 384,13
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	11 607,56	138 666,74	719 406,87
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 284 065 531,38	1 121 529 464,83	1 424 912 037,85
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 170 710 840,04	1 006 651 768,71	1 322 437 124,77
	7	* Autres charges externes	113 354 691,34	114 877 696,12	102 474 913,08
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	245 170 805,62	244 776 430,66	244 659 043,15
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-	-
	9	- Impôts et taxes	2 771 118,74	2 689 009,23	2 588 610,04
	10	- Charges de personnel	122 380 821,43	125 842 936,81	125 349 141,34
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	120 018 865,45	116 244 484,62	116 721 291,77
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	2 378 269,65	489 292,00	437 592,00
	12	- Autres charges d'exploitation	1 032 794,88	1 077 399,31	656 566,33
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	20 234 268,75	16 298 144,12	6 603 471,28
	14	- Dotations d'exploitation	52 430 438,47	54 331 308,56	55 880 389,66
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	89 168 170,50	77 623 212,87	67 225 399,06
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 15 275 876,69	- 16 536 813,52	- 22 165 168,87
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	73 892 293,81	61 086 399,35	45 060 230,19
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	5 136 566,22	8 904 575,77	22 004 689,50
	15	- Impôts sur les résultats	23 820 483,58	20 606 348,37	3 659 065,65
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -), y c. Int. des minor	55 208 376,45	49 384 626,75	63 405 854,04

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)
Consolidé

			31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
	1	Résultat net de l'exercice :			
		* Bénéfice +	55 208 376,45	49 384 626,75	63 405 854,04
		* Perte -	-	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	35 957 473,35	38 169 937,78	32 408 460,51
	3	+ Dotations financières (1)	-	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	9 139 910,10	-	-
	5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	700 000,00	28 604 072,45	27 716 072,14
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	40 264 299,84	-	77 300,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	17 509 609,13	840 200,03	800,59
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	76 851 069,19	59 790 692,11	68 021 743,00
	10	- Distribution de bénéfices	22 552 770,00	21 816 560,00	18 652 584,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	54 298 299,19	37 974 132,11	49 369 159,00

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers de MAD)

	Exercice 2010 31/12/2010		Exercice 2009 31/12/2009		Exercice 2008 31/12/2008	
Flux de trésorerie liés à l'activité :						
* Résultat net des sociétés intégrées	55 208		49 385		63 406	
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>						
- Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	35 957		38 170		32 408	
- Variation des impôts différés	- 4 018		3 778		- 12 994	
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	22 754		- 840		-	
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
* Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	64 393		92 173		82 820	
* Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
* Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	39 849		- 83 182		- 184 375	
I * Flux net de trésorerie généré par l'activité		24 544		175 355		267 195
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :						
* Acquisition d'immobilisations	31 625		52 192		78 278	
* Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	22 754		-		256	
* Incidence des variations de périmètre	-		-		-	
II * Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 8 871		- 52 192		- 78 022
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :						
* Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22 504		21 313		17 948	
* Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	880		503		703	
* Augmentations de capital en numéraire	-		-		-	
* Emissions d'emprunts	-		-		50 000	
* Remboursements d'emprunts	-		47 220		2 780	
III * Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 23 384		- 69 036		28 569
IV Variation de trésorerie		- 7 711		54 127		217 742
* Trésorerie d'ouverture	- 204 357		- 258 484		- 381 786	
* Trésorerie de clôture	- 212 068		- 204 357		- 258 484	
* Incidence des variations des monnaies étrangères	-		-		-	
* Différence		- 7 711		54 127		123 302

b- ETIC consolidé 2010

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2010

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u><i>N é a n t</i></u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u><i>N é a n t</i></u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u><i>N é a n t</i></u>	

Tableau n° A 3 :
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
En KMAD

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E, L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation :</u>	<u>N é a n t</u>	
II- <u>Changements affectant les règles de présentation</u>	<u>N é a n t</u>	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01 - 2010 au : 31 - 12 - 2010

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 698 581,75	444 461,00	-	-	-	-	-	-	7 143 042,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 148 581,75	444 461,00	-	-	-	-	-	-	6 593 042,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	797 069 786,92	23 268 890,84	11 607,56	-	65 158 344,30	13 453 074,29	-	-	741 738 866,73
* Terrains	4 214 434,08	-	-	-	19 425,00	-	-	-	4 195 009,08
* Constructions	169 858 196,18	4 856 441,58	-	-	14 613 148,74	3 433 596,54	-	-	156 667 892,48
* Installations techniques, matériel et outillage	571 920 097,01	10 003 448,55	-	1 694 019,28	48 954 150,79	8 460 288,19	-	-	526 203 125,86
* Matériel de transport	20 810 378,38	193 125,00	-	-	1 077 743,33	1 330 076,82	-	-	18 595 683,23
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 443 952,99	779 169,75	-	-	493 876,44	229 112,74	-	-	27 500 133,56
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	2 822 728,28	7 436 705,96	11 607,56	- 1 694 019,28	-	-	-	-	8 577 022,52
TOTAL GENERAL	803 768 368,67	23 713 351,84	11 607,56	-	65 158 344,30	13 453 074,29	-	-	748 881 909,48

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 2 - Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2010 AU : 31-12-2010

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	24 887,45	-	24 887,45	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	24 887,45	-	24 887,45	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 552 454,73	679 167,62	-	-	5 231 622,35
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 552 454,73	679 167,62	-	-	5 231 622,35
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	553 724 884,36	43 118 215,83	61 599 687,62	-	535 243 412,57
* Terrains	1 746 382,54	-	17 275,00	-	1 729 107,54
* Constructions	106 101 674,87	6 426 413,76	13 512 249,08	-	99 015 839,55
* Installations techniques, matériel et outillage	402 995 036,95	34 894 466,19	45 137 098,96	-	392 752 404,18
* Matériel de transport	20 046 522,61	345 582,41	2 224 853,25	-	18 167 251,77
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 835 267,39	1 451 753,47	708 211,33	-	23 578 809,53
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	558 277 339,09	43 822 270,90	61 599 687,62	-	540 475 034,92

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2010

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				-
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				-
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				-
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				1 003 894,72
* AMA BAT	Industrie	35 000 000,00	20,00%	7 000 000,00	7 000 000,00				-
Total Titres détenus par Nexans Maroc				17 658 910,42	16 188 910,42				1 003 894,72
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				-
* SIRMEL SENEGAL S.A.	Distribution	130 000 000 F.CFA	50,90%	1 129 188,57	1 129 188,57				-
Total Titres détenus par Sirmel				1 198 788,57	1 198 788,57				-
T O T A L G E N E R A L				18 857 698,99	17 387 698,99				1 003 894,72

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
+ Retraitement en conso.	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	3 400 000,00	1 300 000,00	-	-	-	-	700 000,00	4 000 000,00
SOUS TOTAL (A)	4 870 000,00	1 300 000,00	-	-	-	-	700 000,00	5 470 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	71 088 805,87	9 857 626,99	-	-	5 915 295,22	-	-	75 031 137,64
5. Autres provisions pour risques et charges	7 621 914,33	6 615 338,13	1 210 500,10	-	4 541 266,39	913 555,58	-	9 992 930,59
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	78 710 720,20	16 472 965,12	1 210 500,10	-	10 456 561,61	913 555,58	-	85 024 068,23
TOTAL (A + B)	83 580 720,20	17 772 965,12	1 210 500,10	-	10 456 561,61	913 555,58	700 000,00	90 494 068,23

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 564 877,21	3 382 038,47	1 182 838,74	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 003 675,84	2 508 973,22	494 702,62	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	1 561 201,37	873 065,25	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	932 191 583,38	-	705 101 488,54	227 090 094,84	203 150 767,77	251 404 323,79	6 660 390,58	127 541 279,44
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	11 586 295,37	-	11 586 295,37	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	723 690 260,85	-	506 336 654,22	217 353 606,63	197 532 449,54	83 026 954,69	0,00	127 541 279,44
* Personnel :	1 785 559,62	-	1 785 559,62	-	-	-	-	-
* Etat :	154 029 395,47	-	153 413 098,78	616 296,69	-	154 029 395,47	-	-
* Etat : Impôts différés	14 347 973,63	-	14 347 973,63	-	-	14 347 973,63	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	25 761 110,41	-	16 640 918,89	9 120 191,52	5 618 318,23	-	6 660 390,58	-
* Comptes de régularisation-Actif :	990 988,03	-	990 988,03	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	423 829 962,89	-	423 416 307,32	413 655,57	88 546 701,22	147 449 214,30	-	0,00
* Fournisseurs & comptes rattachés :	282 466 379,04	-	282 266 358,39	200 020,65	88 546 701,22	44 933 399,84	-	0,00
* Clients créd., av. & acomptes :	20 385 962,81	-	20 385 962,81	-	-	-	-	-
* Personnel :	7 208 281,91	-	7 111 199,61	97 082,30	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 359 384,28	-	7 359 384,28	-	-	1 218 850,94	-	-
* Etat :	101 147 273,52	-	101 147 273,52	-	-	101 147 273,52	-	-
* Etat : Impôts différés	149 690,00	-	149 690,00	-	-	149 690,00	-	-
* Comptes d'associés :	288 600,82	-	172 048,20	116 552,62	-	-	-	-
* Autres créanciers :	1 521 164,36	-	1 521 164,36	-	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	3 303 226,15	-	3 303 226,15	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 8 :

**TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)**

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	5 450	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tières (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	282 583	292 123
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	3 092	5 713
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	31 535	33 690
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	21 833	18 779
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	226 123	233 941
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	282 583	292 123
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	73 500	57 420
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	73 500	57 420

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(Part du Groupe)**

Nexans Maroc :

En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S					Totaux Capitaux Propres
						Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 6	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
+ Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
+ Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
+ Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313
+ Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	629 991
+ Mouvements		-	-	41 314	- 14 631	-	-	-	-	-	26 683
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2009	224 352	-	384 326	47 996	-	-	-	-	-	656 674
+ Mouvements		-	-	21 070	6 530	-	-	-	-	-	27 600
* Situation à la clôture N	31/12/2010	224 352	-	405 396	54 526	-	-	-	-	-	684 274

c- ETIC consolidé 2009

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2009

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u><i>N é a n t</i></u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u><i>N é a n t</i></u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u><i>N é a n t</i></u>	

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

En KMAD

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E, L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation :</u>	<u>N é a n t</u>	
II- <u>Changements affectant les règles de présentation</u>	<u>N é a n t</u>	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

N A T U R E	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement	MONTANT BRUT
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	Conso.	FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 301 081,75	397 500,00	-	-	-	-	-	-	6 698 581,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 751 081,75	397 500,00	-	-	-	-	-	-	6 148 581,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	800 224 860,39	49 399 082,42	138 666,74	7 500,00	-	-	52 700 322,63	-	797 069 786,92
* Terrains	4 206 934,08	-	-	7 500,00	-	-	-	-	4 214 434,08
* Constructions	141 011 027,77	5 427 628,79	-	26 930 501,36	-	-	3 510 961,74	-	169 858 196,18
* Installations techniques, matériel et outillage	543 698 317,16	39 527 607,96	-	33 929 929,02	-	-	45 235 757,13	-	571 920 097,01
* Matériel de transport	23 255 111,06	-	-	-	-	-	2 444 732,68	-	20 810 378,38
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 249 916,68	1 702 907,39	-	-	-	-	1 508 871,08	-	27 443 952,99
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	60 803 553,64	2 740 938,28	138 666,74	- 60 860 430,38	-	-	-	-	2 822 728,28
TOTAL GENERAL	806 525 942,14	49 796 582,42	138 666,74	7 500,00	-	-	52 700 322,63		803 768 368,67

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 2 - Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2009 AU : 31-12-2009

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3		4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	105 721,40	-	-	105 721,40
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	105 721,40	-	-	105 721,40
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 571 051,96	981 402,77	-	-	4 552 454,73
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 571 051,96	981 402,77	-	-	4 552 454,73
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	570 302 193,36	35 282 813,60	51 860 122,60	-	553 724 884,36
* Terrains	1 746 382,54	-	-	-	1 746 382,54
* Constructions	103 661 206,77	5 673 433,01	3 232 964,91	-	106 101 674,87
* Installations techniques, matériel et outillage	420 311 840,22	27 369 964,53	44 686 767,80	-	402 995 036,95
* Matériel de transport	21 837 071,68	644 733,84	2 435 282,91	-	20 046 522,61
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 745 692,15	1 594 682,22	1 505 106,98	-	22 835 267,39
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	573 873 245,32	36 369 937,77	51 860 122,60	-	558 277 339,09

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2009

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 8
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				-
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				-
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				-
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				949 358,20
Total Titres détenus par Nexans Maroc				10 658 910,42	9 188 910,42				949 358,20
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				-
* SIRMEL SENEGAL S.A.	Distribution	130 000 000 F.CFA	50,90%	1 129 188,57	1 129 188,57				-
Total Titres détenus par Sirmel				1 198 788,57	1 198 788,57				-
T O T A L G E N E R A L				11 857 698,99	10 387 698,99				949 358,20

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	11 044 104,26	-	-	-	-	-	11 044 104,26	-
+ Retraitement en conso.	- 11 044 104,26	-	-	-	-	-	- 11 044 104,26	-
3. Provisions durables pour risques et charges	19 181 042,31	1 800 000,00	-	-	-	-	17 581 042,31	3 400 000,00
SOUS TOTAL (A)	20 651 042,31	1 800 000,00	-	-	-	-	17 581 042,31	4 870 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	74 308 691,26	10 216 334,90	-	-	13 436 220,29	-	-	71 088 805,87
5. Autres provisions pour risques et charges	2 885 173,06	6 050 758,75	913 555,58	-	-	1 531 693,69	695 879,37	7 621 914,33
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	77 193 864,32	16 267 093,65	913 555,58	-	13 436 220,29	1 531 693,69	695 879,37	78 710 720,20
TOTAL (A + B)	97 844 906,63	18 067 093,65	913 555,58	-	13 436 220,29	1 531 693,69	18 276 921,68	83 580 720,20

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 980 169,86	3 764 401,97	1 215 767,89	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 399 271,19	2 871 639,42	527 631,77	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	1 580 898,67	892 762,55	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	857 872 736,61	-	660 806 598,01	197 066 138,60	125 476 061,38	199 344 304,58	-	139 138 611,74
* Fournisseurs déb., av. & acompt	6 491 779,76	-	6 471 439,76	20 340,00	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	700 725 540,21	-	511 479 294,99	189 246 245,22	120 005 167,77	88 237 355,42	-	135 595 216,62
* Personnel :	1 585 127,31	-	1 564 913,10	20 214,21	-	-	-	-
* Etat :	123 024 911,92	-	121 979 494,29	1 045 417,63	-	99 890 068,53	-	3 543 395,12
* Etat : Impôts différés	10 329 033,63	-	10 329 033,63	-	-	10 329 033,63	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	14 668 990,02	-	7 935 068,48	6 733 921,54	5 470 893,61	887 847,00	-	-
* Comptes de régularisation-Actif	1 047 353,76	-	1 047 353,76	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	418 239 891,17	-	416 072 822,51	2 167 068,66	107 687 967,16	131 409 135,38	-	69 422 305,51
* Fournisseurs & comptes rattachés	279 867 177,36	-	279 667 156,71	200 020,65	107 687 967,16	36 700 294,94	-	65 715 253,05
* Clients créd., av. & acomptes :	21 213 627,17	-	21 213 627,17	-	-	-	-	-
* Personnel :	6 319 564,91	-	6 300 095,23	19 469,68	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	9 161 934,92	-	9 161 934,92	-	-	1 337 835,55	-	-
* Etat :	93 222 458,47	-	91 452 951,92	1 769 506,55	-	93 222 458,47	-	3 707 052,46
* Etat : Impôts différés	148 546,42	-	148 546,42	-	-	148 546,42	-	-
* Comptes d'associés :	671 949,53	-	515 574,63	156 374,90	-	-	-	-
* Autres créanciers :	2 359 609,28	-	2 337 912,40	21 696,88	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif	5 275 023,11	-	5 275 023,11	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES (en kMAD)

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<u>^ SÛRETES DONNEES :</u>	-	-	-	-	-
<u>^ SÛRETES RECUES :</u>	3 200	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
{ entreprises liées, associés, membres du personnel }.

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAI
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	292 123	305 060
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	5 713	7 189
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	33 690	39 962
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	18 779	21 097
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	233 941	236 812
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
TOTAL (1)	292 123	305 060
<i>(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées</i>	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	57 420	55 920
* Autres engagements reçus :	-	-
TOTAL	57 420	55 920

Nexans Maroc :
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
 (Part du Groupe)**
En KMAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S					Total Capitaux Propres
						Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 6	31/12/2003										
• Mouvements											
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
• Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
• Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
• Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313
• Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	629 991
• Mouvements		-	-	41 314	- 14 631	-	-	-	-	-	26 683
* Situation à la clôture N	31/12/2009	224 352	-	384 326	47 996	-	-	-	-	-	656 674

d- ETIC consolidé 2008

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2008

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

En KMAD

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E, L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
<p>I- <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation :</u> * Constatation des impôts différés actifs de 30 % sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, enregistrées au niveau des comptes sociaux individuels.</p>	<p>Importance accrue à fin 2008, du montant global des provisions non déductibles pour risques, dépréciation des comptes de stocks et des clients douteux</p>	<p>Augmentation du résultat net consolidé au 31/12/2008 de : 13.517 KMAD <i>Dont : chez Nexans Maroc : 10.378 KMAD et chez Sirmel : 3.139 KMAD</i></p>
<p>II- <u>Changements affectant les règles de présentation</u></p>	<p><u>N é a n t</u></p>	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2008 au : 31-12-2008

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	528 607,01	-	-	-	-	-	-	- 528 607,01	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	528 607,01	-	-	-	-	-	-	- 528 607,01	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 878 511,75	422 570,00	-	-	-	-	-	-	6 301 081,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 328 511,75	422 570,00	-	-	-	-	-	-	5 751 081,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	722 625 143,47	77 135 895,55	719 406,87	-	255 585,50	-	-	-	800 224 860,39
* Terrains	4 206 934,08	-	-	-	-	-	-	-	4 206 934,08
* Constructions	136 148 792,06	4 862 235,71	-	-	-	-	-	-	141 011 027,77
* Installations techniques, matériel et outillage	517 311 480,59	10 883 457,55	-	15 503 379,02	-	-	-	-	543 698 317,16
* Matériel de transport	23 367 596,54	123 100,02	-	-	255 585,50	-	-	-	23 255 111,06
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	25 985 171,18	1 264 745,50	-	-	-	-	-	-	27 249 916,68
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	15 585 169,02	60 002 356,77	719 406,87	- 15 503 379,02	-	-	-	-	60 803 553,64
TOTAL GENERAL	729 032 262,23	77 558 465,55	719 406,87	-	255 585,50	-	-	-	806 525 942,14

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008
Tableau n° B - 2 - Bis :
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Exercice du : 01-01-2008 AU : 31-12-2008

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3		4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	262 635,95	105 721,40	-	-	368 357,35
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	262 635,95	105 721,40	-	-	368 357,35
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 613 209,25	957 842,71	-	-	3 571 051,96
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 613 209,25	957 842,71	-	-	3 571 051,96
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	540 112 081,87	30 444 896,40	254 784,91	-	570 302 193,36
* Terrains	1 746 382,54	-	-	-	1 746 382,54
* Constructions	99 085 231,87	4 575 974,90	-	-	103 661 206,77
* Installations techniques, matériel et outillage	396 694 987,59	23 616 852,63	-	-	420 311 840,22
* Matériel de transport	21 279 712,97	812 143,62	254 784,91	-	21 837 071,68
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	21 305 766,90	1 439 925,25	-	-	22 745 692,15
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2008

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	133%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				0
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20				0
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				0
Total Titres détenus par Nexans Maroc				11 388 716,62	9 918 716,62				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	0,60%	13 483,80	13 483,80				0
Total Titres détenus par Sirmel				83 083,80	83 083,80				
T O T A L G E N E R A L				11 471 800,42	10 001 800,42				-

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01-01-2008 au : 31-12-2008

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	25 067 134,40	-	-	-	-	-	14 023 030,14	11 044 104,26
+ Retraitement en conso.	- 25 067 134,40	-	-	-	-	-	- 14 023 030,14	- 11 044 104,26
3. Provisions durables pour risques et charges	31 974 084,31	900 000,00	-	-	-	-	13 693 042,00	19 181 042,31
SOUS TOTAL (A)	33 444 084,31	900 000,00	-	-	-	-	13 693 042,00	20 651 042,31
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	62 303 418,49	23 471 929,15	-	-	5 296 656,38	-	6 170 000,00	74 308 691,26
5. Autres provisions pour risques et charges	5 581 808,15	-	1 531 693,69	-	-	804 964,78	3 423 364,00	2 885 173,06
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	67 885 226,64	23 471 929,15	1 531 693,69	-	5 296 656,38	804 964,78	9 593 364,00	77 193 864,32
T O T A L (A + B)	101 329 310,95	24 371 929,15	1 531 693,69	-	5 296 656,38	804 964,78	23 286 406,00	97 844 906,63

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 700 307,84	4 226 258,81	474 049,03	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 891 145,29	3 417 096,26	474 049,03	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	809 162,55	809 162,55	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	823 556 014,01	-	613 772 404,22	209 783 609,79	149 531 127,88	211 788 343,34	12 655 274,55	144 585 946,95
* Fournisseurs déb., av. & acompt	2 623 063,48	-	2 615 611,61	7 451,87	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	677 731 762,02	-	476 239 407,74	201 492 354,28	141 261 805,33	89 414 730,81	1 045 109,01	144 585 946,95
* Personnel :	1 622 347,71	-	1 604 099,84	18 247,87	-	-	-	-
* Etat :	107 837 714,53	-	106 376 836,10	1 460 878,43	-	107 837 714,53	-	-
* Etat : Impôts différés	14 082 352,00	-	14 082 352,00	-	-	14 082 352,00	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	15 560 707,25	-	8 826 785,71	6 733 921,54	8 269 322,55	453 546,00	7 654 930,14	-
* Comptes de régularisation-Actif	4 098 067,02	-	4 027 311,22	70 755,80	-	-	3 955 235,40	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	47 220 324,24	35 666 907,93	11 553 416,31	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	47 220 324,24	35 666 907,93	11 553 416,31	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	362 955 469,45	-	360 653 545,35	2 301 924,10	63 205 299,50	124 513 422,92	2 438 174,22	60 772 259,01
* Fournisseurs & comptes rattachés :	247 469 163,33	-	247 100 755,56	368 407,77	63 205 299,50	38 948 564,00	2 438 174,22	60 772 259,01
* Clients créd., av. & acomptes :	11 795 476,03	-	11 795 476,03	-	-	-	-	-
* Personnel :	3 082 969,34	-	3 066 640,24	16 329,10	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 946 028,79	-	7 946 028,79	-	-	1 386 414,32	-	-
* Etat :	84 054 706,18	-	82 229 879,02	1 824 827,16	-	84 054 706,18	-	-
* Etat : Impôts différés	123 738,42	-	123 738,42	-	-	123 738,42	-	-
* Comptes d'associés :	667 193,27	-	576 453,20	90 740,07	-	-	-	-
* Autres créanciers :	625 345,59	-	623 725,59	1 620,00	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	7 190 848,50	-	7 190 848,50	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES (en KMAD)

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	2 700	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2008

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	305 060	192 803
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	7 189	3 910
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	39 962	18 808
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	21 097	18 196
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	236 812	151 889
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
TOTAL (1)	305 060	192 803
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	55 920	55 920
* Autres engagements reçus :	-	-
TOTAL	55 920	55 920

Nexans Maroc :

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(Part du Groupe)**

En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S				Total Capitauz Propres	
						Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...		Total Autres
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2003										
• Mouvements											
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
• Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
• Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
• Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313
• Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	629 991

2. Comptes sociaux

a- Etats financiers au 31/12/2010

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 1

BILAN (actif)

(modèle normal)

A C T I F	EXERCICE 2010			EX. PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	31/12/2010 Net	31/12/2009 Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	470 614,01	440 973,20	29 640,81	51 628,61
* Frais préliminaires	-	-	-	-
A * Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	440 973,20	29 640,81	51 628,61
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 004 580,25	4 263 128,36	741 451,89	980 643,27
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T * Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 004 580,25	4 263 128,36	741 451,89	980 643,27
* Fonds commercial	-	-	-	-
I * Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	717 694 159,23	523 627 797,89	194 066 361,34	232 588 276,92
F * Terrains	2 522 992,41	1 729 107,54	793 884,87	793 884,87
* Constructions	143 812 451,65	94 247 002,51	49 565 449,14	57 210 344,65
* Installations techniques, matériel et outillage	524 332 544,40	391 020 583,27	133 311 961,13	168 747 397,87
I * Matériel de transport	17 369 227,92	16 995 291,04	373 936,88	639 199,75
M * Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 593 687,33	19 635 813,53	2 957 873,80	3 503 430,50
M * Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O * Immobilisations corporelles en cours	7 063 255,52	-	7 063 255,52	1 694 019,28
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	35 534 774,85	1 470 000,00	34 064 774,85	27 164 912,77
I * Prêts immobilisés	2 516 758,19	-	2 516 758,19	2 520 698,81
L * Autres créances financières	1 352 007,40	-	1 352 007,40	1 448 204,70
I * Titres de participation	31 666 009,26	1 470 000,00	30 196 009,26	23 196 009,26
S * Autres titres immobilisés	-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	758 704 128,34	529 801 899,45	228 902 228,89	260 785 461,57
STOCKS (F)	217 590 917,74	8 288 101,97	209 302 815,77	208 060 733,57
A * Marchandises	624 869,19	-	624 869,19	950 642,17
C * Matières et fournitures consommables	57 953 728,27	5 540 613,11	52 413 115,16	55 336 750,93
T * Produits en cours	48 864 419,86	1 164 003,13	47 700 416,73	70 795 553,67
I * Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F * Produits finis	110 147 900,42	1 583 485,73	108 564 414,69	80 977 786,80
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	772 671 915,87	35 948 508,67	736 723 407,20	710 309 351,12
C * Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	6 166 569,55	-	6 166 569,55	5 897 589,66
I * Clients et comptes rattachés	581 988 003,83	29 288 118,03	552 699 885,80	579 443 197,17
R * Personnel	1 487 349,06	-	1 487 349,06	1 342 135,80
C * Etat	124 866 059,56	-	124 866 059,56	96 849 463,28
U * Comptes d'associés	-	-	-	-
L * Autres débiteurs	58 123 251,51	6 660 390,64	51 462 860,87	26 701 281,00
A * Comptes de régularisation - Actif	40 682,36	-	40 682,36	75 684,21
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	465 738,77	-	465 738,77	55 489 616,37
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	1 210 500,10	-	1 210 500,10	913 555,58
(Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	991 939 072,48	44 236 610,64	947 702 461,84	974 773 256,64
TRESORERIE - ACTIF				
R * Chèques et valeurs à encaisser	97 387,00	-	97 387,00	505 853,68
E * Banques, T.G. et C.C.P	263 006,95	-	263 006,95	3 714 209,97
S * Caisses, régies d'avances et accreditifs	21 673,98	-	21 673,98	26 830,79
TOTAL III	382 067,93	-	382 067,93	4 246 894,44
TOTAL GENERAL I + II + III	1 751 025 268,75	574 038 510,09	1 176 986 758,66	1 239 805 612,65

NEXANS MAROC
Etat de synthèse - n° 1
B I L A N (passif)
(modèle normal)

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2010	EX. PRECEDENT 31/12/2009
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	158 550 000,00	147 550 000,00
E	* Report à nouveau	184 523 446,73	161 978 941,62
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	38 014 995,70	60 466 745,11
N	Total des capitaux propres (A)	627 875 642,43	616 782 886,73
T	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	-	21 074,12
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	-	21 074,12
E	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	-	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	4 000 000,00	2 700 000,00
N	* Provisions pour risques	4 000 000,00	2 700 000,00
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	631 875 642,43	619 503 960,85
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	314 643 439,11	353 989 516,43
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	211 593 529,86	245 012 026,17
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	19 858 137,88	20 841 324,11
S	* Personnel	7 173 971,48	6 271 957,39
S	* Organismes sociaux	6 491 797,21	8 306 194,73
I	* Etat	64 370 698,86	65 869 317,93
F	* Comptes d'associés	462 488,63	370 484,63
	* Autres créanciers	1 457 844,36	2 137 989,28
C	* Comptes de régularisation - Passif	3 234 970,83	5 180 222,19
I	<u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u> (G)	9 992 930,59	7 621 914,33
R	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants)</u> (H)	2 144 967,43	934 773,64
C	TOTAL II (F+G+H)	326 781 337,13	362 546 204,40
T	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	200 000 000,00	250 000 000,00
S	* Banques (soldes créditeurs)	18 329 779,10	7 755 447,40
O	TOTAL III	218 329 779,10	257 755 447,40
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 176 986 758,66	1 239 805 612,65

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 2

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Du : 01 - 01 - 2010 au : 31 - 12 - 2010

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 31/12/2010 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT 31/12/2009
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventas de marchandises (en l'état)	6 913 358,45	-	6 913 358,45	8 616 630,12
	* Ventas de biens et services produits	1 492 035 032,93	- 354 517,11	1 491 680 515,82	1 333 294 781,93
	Chiffre d'affaires	1 498 948 391,38	- 354 517,11	1 498 593 874,27	1 341 911 412,05
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	4 550 805,47	-	4 550 805,47	5 105 152,78
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	11 607,56	-	11 607,56	138 666,74
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	396 492,00	1 981 777,65	2 378 269,65	468 292,00
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	19 668 268,75	-	19 668 268,75	13 798 482,18
	TOTAL I	1 523 575 565,16	1 627 260,54	1 525 202 825,70	1 361 422 005,75
	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
* Achats revendus (2) de marchandises		5 545 442,76	-	5 545 442,76	7 601 959,25
* Achats consommés (2) de matières et fournitures		1 179 358 654,55	- 370 278,59	1 178 988 375,96	1 016 044 063,31
* Autres charges externes		101 311 071,73	- 1 787 279,81	99 523 791,92	105 528 446,78
* Impôts et taxes		2 397 518,07	-	2 397 518,07	2 413 362,65
* Charges de personnel		106 211 801,02	141 165,30	106 352 966,32	110 110 184,96
* Autres charges d'exploitation		1 032 794,88	-	1 032 794,88	373 460,99
* Dotations d'exploitation		48 943 089,50	-	48 943 089,50	48 402 051,52
TOTAL II		1 444 800 372,51	- 2 016 393,10	1 442 783 979,41	1 290 473 529,46
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			82 418 846,29	70 948 476,29
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	5 373 364,72	-	5 373 364,72	3 446 238,20
	* Gains de change	5 259 865,25	-	5 259 865,25	4 000 926,76
	* Intérêts et autres produits financiers	2 699 095,29	-	2 699 095,29	2 455 684,67
	* Reprises financières ; transferts de charges	913 555,58	-	913 555,58	1 531 693,69
TOTAL IV	14 245 880,84	-	14 245 880,84	11 434 543,32	
V	CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	13 685 572,60	-	13 685 572,60	13 856 276,81
	* Pertes de change	5 801 980,73	-	5 801 980,73	6 900 410,08
	* Autres charges financières	2 707 592,91	- 35 677,11	2 671 915,80	2 376 822,26
	* Dotations financières	1 210 500,10	-	1 210 500,10	913 555,58
TOTAL V	23 405 646,34	- 35 677,11	23 369 969,23	24 047 064,73	
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			- 9 124 088,39	- 12 612 521,41
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			73 294 757,90	58 335 954,88
N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON-COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	19 860 103,37	-	19 860 103,37	-
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	-	897 574,48	897 574,48	386 716,69
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	21 074,12	-	21 074,12	24 735 772,45
TOTAL VIII	19 881 177,49	897 574,48	20 778 751,97	25 122 489,14	
IX	CHARGES NON-COURANTES				
	* V.N.A des immobilisations cédées	17 507 459,13	-	17 507 459,13	840 200,03
	* Subventions accordées	-	-	-	-
	* Autres charges non-courantes	9 202 846,30	127 195,64	9 330 041,94	8 716 038,88
	* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	9 139 910,10	-	9 139 910,10	-
TOTAL IX	35 850 215,53	127 195,64	35 977 411,17	9 556 238,91	
X	RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			- 15 198 659,20	15 566 250,23
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			58 096 098,70	73 902 205,11
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	19 730 459,00	350 644,00	20 081 103,00	13 435 460,00
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			38 014 995,70	60 466 745,11
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 560 227 458,51	1 397 979 038,21
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 522 212 462,81	1 337 512 293,10
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			38 014 995,70	60 466 745,11

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 3

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			31/12/2010	31/12/2009
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	6 913 358,45	8 616 630,12
	2	- Achats revendus de marchandises	5 545 442,76	7 601 959,25
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 367 915,69	1 014 670,87
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 496 242 928,85	1 338 538 601,45
	3	* Ventes de biens et services produits	1 491 680 515,82	1 333 294 781,93
	4	* Variation de stocks de produits	4 550 805,47	5 105 152,78
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	11 607,56	138 666,74
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 278 512 167,88	1 121 572 510,09
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 178 988 375,96	1 016 044 063,31
	7	* Autres charges externes	99 523 791,92	105 528 446,78
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	219 098 676,66	217 980 762,23
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	2 397 518,07	2 413 362,65
	10	- Charges de personnel	106 352 966,32	110 110 184,96
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	110 348 192,27	105 457 214,62
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	2 378 269,65	468 292,00
	12	- Autres charges d'exploitation	1 032 794,88	373 460,99
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	19 668 268,75	13 798 482,18
	14	- Dotations d'exploitation	48 943 089,50	48 402 051,52
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	82 418 846,29	70 948 476,29
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 9 124 088,39	- 12 612 521,41
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	73 294 757,90	58 335 954,88
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	- 15 198 659,20	15 566 250,23
	15	- Impôts sur les résultats	20 081 103,00	13 435 460,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	38 014 995,70	60 466 745,11

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	38 014 995,70	60 466 745,11
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	34 817 036,31	37 175 076,75
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	9 139 910,10	-
	5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	21 074,12	24 204 072,45
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	19 860 103,37	-
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	17 507 459,13	840 200,03
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	79 598 223,75	74 277 949,44
	10	- Distribution de bénéfices	26 922 240,00	21 313 440,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	52 675 983,75	52 964 509,44

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 4

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(modèle normal)

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010 .

M A S S E S		31/12/2010 Exercice a	31/12/2009 Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	631 875 642,43	619 503 960,85	-	ou 12 371 681,58
2	Moins Actif immobilisé	228 902 228,89	260 785 461,57	-	ou 31 883 232,68
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) <i>(1-2)</i>	402 973 413,54	358 718 499,28	↘ -	ou ↗ 44 254 914,26
4	Actif circulant	947 702 461,84	974 773 256,64	-	ou 27 070 794,80
5	Moins Passif circulant	326 781 337,13	362 546 204,40	↗ 35 764 867,27	ou -
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) <i>(4-5)</i>	620 921 124,71	612 227 052,24	↗ 8 694 072,47	ou ↘ -
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 217 947 711,17	- 253 508 552,96	↗ 35 560 841,79	ou ↘ -

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2010		EX. PRECEDENT - 31/12/2009	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		52 676		52 965
* Capacité d'autofinancement		79 598		74 278
- Distribution de bénéfices		(26 922)		(21 313)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		20 286		550
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		2 253		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		16 942		-
* Produits de cessions d'immob. Financières		665		-
* Récupérations sur créances immobilisées		426		550
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) <i>(nettes de primes de remboursement)</i>		-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		72 962		53 515
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	28 707		49 367	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	241		248	
* Acquisitions d'immob. corporelles	20 642		48 074	
* Acquisitions d'immob. financières	7 000		-	
* Augmentation des créances immobilisées	824		1 045	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	-		47 220	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	28 707		96 587	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	8 694	-	-	27 679
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	35 561	-	-	15 393
TOTAL GENERAL	72 962	72 962	96 587	96 587

↗ Augmentation
↘ Diminution

b- Etats financiers au 31/12/2009

NEXANS MAROC

Etats de synthèse - Exercice 2009

Tableau n° 1

BILAN (actif)
(modèle normal)

	A C T I F	EXERCICE 2009			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	470 614,01	418 985,40	51 628,61	145 751,41
A	* Frais préliminaires	-	-	-	-
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	418 985,40	51 628,61	145 751,41
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 763 420,25	3 782 776,98	980 643,27	1 535 964,22
C	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 763 420,25	3 782 776,98	980 643,27	1 535 964,22
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	775 661 155,20	543 072 878,28	232 588 276,92	219 832 517,92
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	159 084 782,13	101 874 437,48	57 210 344,65	30 618 413,50
	* Installations techniques, matériel et outillage	570 049 515,55	401 302 117,68	168 747 397,87	123 170 354,95
I	* Matériel de transport	19 583 923,07	18 944 723,32	639 199,75	1 225 087,06
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 708 647,76	19 205 217,26	3 503 430,50	3 303 013,90
O	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	* Immobilisations corporelles en cours	1 694 019,28	-	1 694 019,28	60 721 763,64
B	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	28 634 912,77	1 470 000,00	27 164 912,77	26 670 096,14
I	* Prêts immobilisés	2 520 698,81	-	2 520 698,81	2 715 118,30
L	* Autres créances financières	1 448 204,70	-	1 448 204,70	758 968,58
I	* Titres de participation	24 666 009,26	1 470 000,00	23 196 009,26	23 196 009,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	809 530 102,23	548 744 640,66	260 785 461,57	248 184 329,69
	STOCKS (F)	216 162 096,59	8 101 363,02	208 060 733,57	236 426 604,29
A	* Marchandises	950 642,17	-	950 642,17	950 220,95
C	* Matières et fournitures consommables	60 749 939,60	5 413 188,67	55 336 750,93	93 816 296,47
T	* Produits en cours	73 100 795,91	2 305 242,24	70 795 553,67	67 278 595,10
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	81 360 718,91	382 932,11	80 977 786,80	74 381 491,77
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	744 283 178,90	33 973 827,78	710 309 351,12	695 709 198,11
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5 897 589,66	-	5 897 589,66	2 482 876,85
I	* Clients et comptes rattachés	606 756 634,31	27 313 437,14	579 443 197,17	561 851 963,74
R	* Personnel	1 342 135,80	-	1 342 135,80	1 321 663,57
C	* Etat	96 849 463,28	-	96 849 463,28	90 990 027,94
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	33 361 671,64	6 660 390,64	26 701 281,00	39 008 429,89
A	* Comptes de régularisation - Actif	75 684,21	-	75 684,21	54 236,12
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	55 489 616,37	-	55 489 616,37	24 917 812,32
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	913 555,58	-	913 555,58	1 496 693,69
	(Eléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 016 848 447,44	42 075 190,80	974 773 256,64	958 550 308,41
T	TRESORERIE - ACTIF				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	505 853,68	-	505 853,68	531 061,95
S	* Banques, T.G. et C.C.P	3 714 209,97	-	3 714 209,97	16 388 512,88
E	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	26 830,79	-	26 830,79	64 670,16
O	TOTAL III	4 246 894,44	-	4 246 894,44	16 984 244,99
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 830 625 444,11	590 819 831,46	1 239 805 612,65	1 223 718 883,09

B I L A N (passif)
(modèle normal)

P A S S I F		EXERCICE	EX. PRECEDENT
		31/12/2009	31/12/2008
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	147 550 000,00	133 550 000,00
E	* Report à nouveau	161 978 941,62	135 635 080,33
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	60 466 745,11	61 657 301,29
N	Total des capitaux propres (A)	616 782 886,73	577 629 581,62
T	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	21 074,12	11 044 104,26
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	21 074,12	11 044 104,26
E	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	-	47 220 324,24
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	47 220 324,24
A	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	2 700 000,00	14 081 042,31
N	* Provisions pour risques	2 700 000,00	14 081 042,31
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	619 503 960,85	649 975 052,43
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	353 989 516,43	315 520 178,12
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	245 012 026,17	221 894 178,04
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	20 841 324,11	11 795 476,03
S	* Personnel	6 271 957,39	3 052 149,24
S	* Organismes sociaux	8 306 194,73	7 076 682,79
I	* Etat	65 869 317,93	63 686 014,02
F	* Comptes d'associés	370 484,63	357 956,37
	* Autres créanciers	2 137 989,28	623 725,59
C	* Comptes de régularisation - Passif	5 180 222,19	7 033 996,04
I	<u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u> (G)	7 621 914,33	2 720 993,69
R	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)</u>	934 773,64	403 065,50
C	TOTAL II (F+G+H)	362 546 204,40	318 644 237,31
T	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	250 000 000,00	252 027 151,09
S	* Banques (soldes créditeurs)	7 755 447,40	3 072 442,26
O	TOTAL III	257 755 447,40	255 099 593,35
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 239 805 612,65	1 223 718 883,09

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Du : 01 - 01 - 2009 au : 31 - 12 - 2009

	NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT	
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2	31/12/2009 3 = 1 + 2	31/12/2008 4	
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION					
	* Ventes de marchandises (en l'état)	8 616 630,12	-	8 616 630,12	12 568 397,34	
	* Ventes de biens et services produits	1 333 324 781,93	- 30 000,00	1 333 294 781,93	1 705 100 918,01	
	Chiffre d'affaires	1 341 941 412,05	- 30 000,00	1 341 911 412,05	1 717 669 315,35	
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	5 105 152,78	-	5 105 152,78	65 126 311,24	
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	138 666,74	-	138 666,74	719 406,87	
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-	
	* Autres produits d'exploitation	468 292,00	-	468 292,00	437 592,00	
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	13 798 482,18	-	13 798 482,18	2 374 860,89	
	TOTAL I	1 361 452 005,75	- 30 000,00	1 361 422 005,75	1 656 074 863,87	
	F I N A N C I E R	II CHARGES D'EXPLOITATION				
		* Achats revendus (2) de marchandises	7 601 959,25	-	7 601 959,25	11 401 125,64
		* Achats consommés (2) de matières et fourniture	1 017 416 644,04	- 1 372 580,73	1 016 044 063,31	1 331 533 504,31
* Autres charges externes		103 974 009,28	1 554 437,50	105 528 446,78	95 699 393,52	
* Impôts et taxes		2 413 362,65	-	2 413 362,65	2 296 966,30	
* Charges de personnel		109 392 679,18	717 505,78	110 110 184,96	110 779 314,28	
* Autres charges d'exploitation		373 460,99	-	373 460,99	506 566,33	
* Dotations d'exploitation		48 402 051,52	-	48 402 051,52	48 805 360,48	
TOTAL II		1 289 574 166,91	899 362,55	1 290 473 529,46	1 601 022 230,86	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				70 948 476,29	55 052 633,01	
R E S U L T A T	IV PRODUITS FINANCIERS					
	* Produits des titres de participation et A.T.J.	3 446 238,20	-	3 446 238,20	3 495 576,00	
	* Gains de change	3 962 606,54	38 320,22	4 000 926,76	5 308 280,44	
	* Intérêts et autres produits financiers	2 448 161,34	7 523,33	2 455 684,67	539 468,48	
	* Reprises financières ; transferts de charges	1 531 693,69	-	1 531 693,69	804 964,78	
TOTAL IV	11 388 699,77	45 843,55	11 434 543,32	10 147 289,70		
R E S U L T A T	V CHARGES FINANCIERES					
	* Charges d'intérêts	13 856 276,81	-	13 856 276,81	19 304 949,70	
	* Pertes de change	6 900 410,08	-	6 900 410,08	5 340 716,30	
	* Autres charges financières	2 380 561,63	- 3 739,37	2 376 822,26	653 280,56	
	* Dotations financières	913 555,58	-	913 555,58	1 531 693,69	
TOTAL V	24 050 804,10	- 3 739,37	24 047 064,73	26 830 640,25		
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			12 612 521,41	16 683 350,55		
VII RESULTAT COURANT (III + VI)			58 335 954,88	38 369 282,46		
N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON-COURANTS					
	* Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	52 300,00	
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-	
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-	
	* Autres produits non-courants	230 000,00	156 716,69	386 716,69	1 124 010,30	
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	24 735 772,45	-	24 735 772,45	37 309 436,14	
	TOTAL VIII	24 965 772,45	156 716,69	25 122 489,14	38 485 746,44	
	IX CHARGES NON-COURANTES					
* V.N.A. des immobilisations cédées	840 200,03	-	840 200,03	-		
* Subventions accordées	-	-	-	-		
* Autres charges non-courantes	8 716 038,88	-	8 716 038,88	2 587 947,61		
* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-		
TOTAL IX	9 556 238,91	-	9 556 238,91	2 587 947,61		
X RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			15 566 250,23	35 897 798,83		
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			73 902 205,11	74 267 081,29		
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	13 435 460,00	-	13 435 460,00	12 609 780,00		
XIII RESULTAT NET (XI - XII)			60 466 745,11	61 657 301,29		
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 397 979 038,21	1 704 707 900,01		
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 337 512 293,10	1 643 050 598,72		
XVI RESULTAT NET (XIV - XV)			60 466 745,11	61 657 301,29		

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			31/12/2009	31/12/2008
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	8 616 630,12	12 568 397,34
	2	- Achats revendus de marchandises	7 601 959,25	11 401 125,64
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 014 670,87	1 167 271,70
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 338 538 601,45	1 640 694 013,64
	3	* Ventes de biens et services produits	1 333 294 781,93	1 705 100 918,01
	4	* Variations de stocks de produits	5 105 152,78	- 65 126 311,24
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	138 666,74	719 406,87
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 121 572 510,09	1 427 232 897,83
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 016 044 063,31	1 331 533 504,31
	7	* Autres charges externes	105 528 446,78	95 699 393,52
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	217 980 762,23	214 628 387,51
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	2 413 362,65	2 296 966,30
	10	- Charges de personnel	110 110 184,96	110 779 314,28
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	105 457 214,62	101 552 106,93
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	468 292,00	437 592,00
	12	- Autres charges d'exploitation	373 460,99	506 566,33
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	13 798 482,18	2 374 860,89
	14	- Dotations d'exploitation	48 402 051,52	48 805 360,48
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	70 948 476,29	55 052 633,01
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 12 612 521,41	- 16 683 350,55
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	58 335 954,88	38 369 282,46
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	15 566 250,23	35 897 798,83
	15	- Impôts sur les résultats	13 435 460,00	12 609 780,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	60 466 745,11	61 657 301,29

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	60 466 745,11	61 657 301,29
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	37 175 076,75	31 386 977,09
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	-	-
	5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	24 204 072,45	27 716 072,14
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	-	52 300,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	840 200,03	-
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	74 277 949,44	65 275 906,24
	10	- Distribution de bénéfices	21 313 440,00	17 948 160,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	52 964 509,44	47 327 746,24

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC
TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
(modèle normal)
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN
Exercice du : 01- 01-2009 au : 31-12-2009 .

M A S S E S	31/12/2009	31/12/2008	Variations (a-b)	
	Exercice a	Exercice préc. b	Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent	619 603 960,85	649 975 052,43	30 471 091,58	ou -
2 Moins Actif immobilisé	260 786 461,57	248 184 329,69	12 601 131,88	ou -
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1-2)	358 718 499,28	401 790 722,74	43 072 223,46	ou ↗
4 Actif circulant	974 773 256,64	958 550 308,41	16 222 948,23	ou -
5 Moins Passif circulant	362 546 204,40	318 644 237,31	-	ou 43 901 957,09
6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4-5)	612 227 052,24	639 906 071,10	-	ou ↘ 27 679 018,86
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 253 508 552,96	- 238 115 348,36	-	ou ↘ 15 393 204,60

II. EMPLOIS ET RESSOURCES
(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2009		EX. PRECEDENT - 31/12/2008	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		52 965		47 328
* Capacité d'autofinancement		74 278		65 276
- Distribution de bénéfices		(21 313)		(17 948)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		550		538
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		-		52
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		-
* Récupérations sur créances immobilisées		550		486
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-		50 000
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		53 515		97 866
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	49 367		78 779	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	248		400	
* Acquisitions d'immob. corporelles	48 074		77 679	
* Acquisitions d'immob. financières	-		-	
* Augmentation des créances immobilisées	1 045		700	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	47 220		2 780	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	96 587		81 559	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	-	27 679	-	96 029
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	-	15 393	112 336	-
TOTAL GENERAL	96 587	96 587	193 895	193 895

↗ Augmentation
↘ Diminution

c- Etats financiers au 31/12/2008
NEXANS MAROC

Tableau n° 1

BILAN (actif)

(modèle normal)

Exercice clos le : 31-12-2008

	A C T I F	EXERCICE 2008			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	31/12/2008 Net	31/12/2007 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	470 614,01	324 862,60	145 751,41	239 874,21
A	* Frais préliminaires	-	-	-	-
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	324 862,60	145 751,41	239 874,21
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 515 920,25	2 979 956,03	1 535 964,22	1 910 507,62
T	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 515 920,25	2 979 956,03	1 535 964,22	1 910 507,62
I	* Fonds commercial	-	-	-	-
	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
F	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	780 287 385,80	560 454 867,88	219 832 517,92	171 771 316,41
	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	130 466 798,72	99 848 385,22	30 618 413,50	29 916 833,26
	* Installations techniques, matériel et outillage	541 827 735,70	418 657 380,75	123 170 354,95	120 355 839,81
	* Matériel de transport	22 028 655,75	20 803 568,69	1 225 087,06	1 867 355,47
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 702 164,58	19 399 150,68	3 303 013,90	3 334 023,98
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	60 721 763,64	-	60 721 763,64	15 503 379,02
B	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	28 140 096,14	1 470 000,00	26 670 096,14	26 455 563,81
I	* Prêts immobilisés	2 715 118,30	-	2 715 118,30	2 541 585,97
L	* Autres créances financières	758 968,58	-	758 968,58	717 968,58
I	* Titres de participation	24 666 009,26	1 470 000,00	23 196 009,26	23 196 009,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	813 414 016,20	565 229 686,51	248 184 329,69	200 377 262,05
A	STOCKS (F)	252 837 229,60	16 410 625,31	236 426 604,29	333 710 003,14
	* Marchandises	950 220,95	-	950 220,95	33 898,44
C	* Matières et fournitures consommables	102 530 646,61	8 714 350,14	93 816 296,47	119 655 873,94
T	* Produits en cours	70 347 380,08	3 068 784,98	67 278 595,10	99 057 216,60
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	79 008 981,96	4 627 490,19	74 381 491,77	114 963 014,16
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	727 134 105,93	31 424 907,82	695 709 198,11	768 580 288,20
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 482 876,85	-	2 482 876,85	8 423 206,60
I	* Clients et comptes rattachés	586 616 480,92	24 764 517,18	561 851 963,74	634 551 081,04
R	* Personnel	1 321 663,57	-	1 321 663,57	1 811 975,55
C	* Etat	90 990 027,94	-	90 990 027,94	119 911 035,45
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	45 668 820,53	6 660 390,64	39 008 429,89	3 812 663,13
A	* Comptes de régularisation - Actif	54 236,12	-	54 236,12	70 326,43
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	24 917 812,32	-	24 917 812,32	-
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	1 496 693,69	-	1 496 693,69	804 964,78
	(Eléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 006 385 841,54	47 835 533,13	958 550 308,41	1 103 095 256,12
T	TRESORERIE - ACTIF				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	531 061,95	-	531 061,95	23 713,59
E	* Banques, T.G. et C.C.P	16 388 512,88	-	16 388 512,88	5 921 842,06
S	* Caisses, régies d'avances et accrédiés	64 670,16	-	64 670,16	29 986,56
O	TOTAL III	16 984 244,99	-	16 984 244,99	5 975 542,21
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 836 784 102,73	613 065 219,64	1 223 718 883,09	1 309 448 060,38

NEXANS MAROC
B I L A N (passif)
 (modèle normal)

Exercice clos le : 31-12-2008

P A S S I F		EXERCICE	EX. PRECEDENT
		31/12/2008	31/12/2007
	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	133 550 000,00	123 200 000,00
E	* Report à nouveau	135 635 080,33	116 695 603,50
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	61 657 301,29	47 237 636,83
N	Total des capitaux propres (A)	577 629 581,62	533 920 440,33
T	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	11 044 104,26	25 067 134,40
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	11 044 104,26	25 067 134,40
E	DETTES DE FINANCEMENT (C)	47 220 324,24	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	47 220 324,24	-
A	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	14 081 042,31	26 874 084,31
N	* Provisions pour risques	14 081 042,31	26 874 084,31
E	* Provisions pour charges	-	-
N	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	649 975 052,43	585 861 659,04
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	315 520 178,12	361 691 340,46
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	221 894 178,04	254 964 372,29
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	11 795 476,03	16 513 455,12
S	* Personnel	3 052 149,24	3 078 235,83
S	* Organismes sociaux	7 076 682,79	6 520 842,89
I	* Etat	63 686 014,02	75 766 723,57
F	* Comptes d'associés	357 956,37	459 785,40
	* Autres créanciers	623 725,59	627 989,36
C	* Comptes de régularisation - Passif	7 033 996,04	3 759 936,00
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 720 993,69	5 417 628,78
R	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	403 065,50	50 950,70
C	TOTAL II (F+G+H)	318 644 237,31	367 159 919,94
T	TRESORERIE - PASSIF		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	252 027 151,09	265 998 025,82
S	* Banques (soldes créditeurs)	3 072 442,26	90 428 455,58
O	TOTAL III	255 099 593,35	356 426 481,40
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 223 718 883,09	1 309 448 060,38

NEXANS MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Exercice du : 01 - 01 - 2008 au : 31 - 12 - 2008

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT	
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2	31/12/2008 3 = 1 + 2	31/12/2007 4	
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION					
	* Ventés de marchandises (en l'état)	12 568 397,34	-	12 568 397,34	9 412 843,69	
	* Ventés de biens et services produits	1 705 242 792,01	- 141 874,00	1 705 100 918,01	1 610 811 333,21	
	Chiffre d'affaires	1 717 811 189,35	- 141 874,00	1 717 669 315,35	1 620 224 176,90	
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	- 65 126 311,24	-	- 65 126 311,24	31 300 853,68	
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	719 406,87	-	719 406,87	228 841,33	
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-	
	* Autres produits d'exploitation	437 592,00	-	437 592,00	534 429,64	
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	2 374 860,89	-	2 374 860,89	3 893 257,80	
	TOTAL I	1 656 216 737,87	- 141 874,00	1 656 074 863,87	1 656 181 559,35	
	I I	II CHARGES D'EXPLOITATION				
		* Achats revendus (2) de marchandises	11 401 125,64	-	11 401 125,64	7 696 519,78
		* Achats consommés (2) de matières et fourniture	1 333 048 072,56	- 1 514 568,25	1 331 533 504,31	1 341 518 164,30
* Autres charges externes		92 817 705,64	2 881 687,88	95 699 393,52	91 533 649,66	
* Impôts et taxes		2 476 102,94	- 179 136,64	2 296 966,30	3 641 360,85	
* Charges de personnel		111 706 796,59	- 927 482,31	110 779 314,28	97 760 678,82	
* Autres charges d'exploitation		506 566,33	-	506 566,33	384 903,10	
* Dotations d'exploitation		48 805 360,48	-	48 805 360,48	34 530 633,86	
TOTAL II		1 600 761 730,18	260 500,68	1 601 022 230,86	1 577 065 910,37	
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			55 052 633,01	79 115 648,98	
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS					
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	3 495 576,00	-	3 495 576,00	1 498 104,00	
	* Gains de change	5 308 280,44	-	5 308 280,44	6 462 665,35	
	* Intérêts et autres produits financiers	538 468,48	-	538 468,48	136 977,98	
	* Reprises financières ; transferts de charges	804 964,78	-	804 964,78	451 522,26	
TOTAL IV	10 147 289,70	-	10 147 289,70	8 549 269,59		
V	V CHARGES FINANCIERES					
	* Charges d'intérêts	19 304 949,70	-	19 304 949,70	21 094 276,54	
	* Pertes de change	5 340 716,30	-	5 340 716,30	2 620 258,64	
	* Autres charges financières	690 541,52	- 37 260,96	653 280,56	890 743,86	
	* Dotations financières	1 531 693,69	-	1 531 693,69	804 964,78	
TOTAL V	26 867 901,21	- 37 260,96	26 830 640,25	25 410 243,82		
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			16 683 350,55	16 860 974,23	
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			38 369 282,46	62 254 674,75	
N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON-COURANTS					
	* Produits des cessions d'immobilisations	52 300,00	-	52 300,00	146 312,48	
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-	
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-	
	* Autres produits non-courants	1 114 750,61	9 259,69	1 124 010,30	229 357,84	
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	37 309 436,14	-	37 309 436,14	19 533 354,70	
TOTAL VIII	38 476 486,75	9 259,69	38 485 746,44	19 909 025,02		
I X	IX CHARGES NON-COURANTES					
	* V.N.A. des immobilisations cédées	-	-	-	153 816,53	
	* Subventions accordées	-	-	-	-	
	* Autres charges non-courantes	2 793 061,99	- 205 114,38	2 587 947,61	5 604 246,41	
* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	-	-	-	13 979 300,00		
TOTAL IX	2 793 061,99	- 205 114,38	2 587 947,61	19 737 362,94		
X	RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			35 897 798,83	171 662,08	
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			74 267 081,29	62 426 336,83	
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	12 609 780,00	-	12 609 780,00	15 188 700,00	
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			61 657 301,29	47 237 636,83	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 704 707 900,01	1 684 639 853,96	
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 643 050 598,72	1 637 402 217,13	
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			61 657 301,29	47 237 636,83	

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC
ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)
Exercice du : 01-01-2008 au : 31-12-2008
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			31/12/2008	31/12/2007
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	12 568 397,34	9 412 843,69
	2	- Achats revendus de marchandises	11 401 125,64	7 696 519,78
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 167 271,70	1 716 323,91
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 640 694 013,64	1 642 341 028,22
	3	* Ventes de biens et services produits	1 705 100 918,01	1 610 811 333,21
	4	* Variation de stocks de produits	- 65 126 311,24	31 300 853,68
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	719 406,87	228 841,33
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 427 232 897,83	1 433 051 813,96
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 331 533 504,31	1 341 518 164,30
	7	* Autres charges externes	96 699 393,52	91 533 649,66
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	214 628 387,51	211 005 538,17
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	2 296 966,30	3 641 360,85
	10	- Charges de personnel	110 779 314,28	97 760 678,82
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	101 552 106,93	109 603 498,50
		= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	437 592,00	534 429,64
	12	- Autres charges d'exploitation	506 566,33	384 903,10
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	2 374 860,89	3 893 257,80
	14	- Dotations d'exploitation	48 805 360,48	34 530 633,86
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	55 052 633,01	79 115 648,98
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 16 683 350,55	- 16 860 974,23
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	38 369 282,46	62 254 674,75
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	35 897 798,83	171 662,08
	15	- Impôts sur les résultats	12 609 780,00	15 188 700,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	61 657 301,29	47 237 636,83

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	61 657 301,29	47 237 636,83
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	31 386 977,09	29 903 223,98
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	-	11 000 000,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)	-	39 196,84
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	27 716 072,14	11 359 389,04
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	52 300,00	146 312,48
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	-	153 816,53
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	65 275 906,24	76 749 778,98
	10	- Distribution de bénéfices	17 948 160,00	15 704 640,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	47 327 746,24	61 045 138,98

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(modèle normal)

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01- 01-2008 au : 31-12-2008.

M A S S E S	31/12/2008	31/12/2007	Variations (a-b)	
	Exercice a	Exercice préc. b	Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent	649 975 052,43	685 861 659,04	-	ou 64 113 393,39
2 Moins Actif immobilisé	248 184 329,69	200 377 262,06	47 807 067,64	ou -
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1 - 2)	401 790 722,74	385 484 396,99	→ -	ou 16 306 325,75
4 Actif circulant	958 550 308,41	1 103 095 256,12	-	ou 144 544 947,71
5 Moins Passif circulant	318 644 237,31	367 159 919,94	48 515 682,63	ou -
6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4 - 5)	639 906 071,10	735 935 336,18	→ -	ou 96 029 265,08
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 238 115 348,36	- 350 450 939,19	→ 112 335 590,83	ou → -

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2008		EX. PRECEDENT - 31/12/2007	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		47 328		61 045
* Capacité d'autofinancement		65 276		76 750
- Distribution de bénéfices		(17 948)		(15 705)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		538		628
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		52		146
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		-
* Récupérations sur créances immobilisées		486		482
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		50 000		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		97 866		61 673
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	78 779		54 016	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	400		158	
* Acquisitions d'immob. corporelles	77 679		44 371	
* Acquisitions d'immob. financières	-		8 954	
* Augmentation des créances immobilisées	700		533	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	2 780		-	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		94	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	81 559		54 110	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	-	96 029	-	56 171
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	112 336	-	63 734	-
TOTAL GENERAL	193 895	193 895	117 844	117 844

→ Augmentation
↘ Diminution

d- ETIC

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2010

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u><i>N é a n t</i></u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u><i>N é a n t</i></u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u><i>N é a n t</i></u>	

Nexans Maroc

E . T . I . G

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS
AU 31 - 12 - 2009

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° A 2 :
ETAT DES DEROGATIONS
AU 31 - 12 - 2008

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

AU 31 - 12 - 2010

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u><i>N é a n t</i></u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u><i>N é a n t</i></u>	

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
AU 31-12-2009

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

AU 31-12-2008

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B 1 :

DETAIL DES NON-VALEURS

AU 31 - 12 - 2010

COMPTE PRINCIPAL	I N T I T U L E	MONTANT
211 300	<p>* FRAIS PRELIMINAIRES :</p> <p>- Frais d'augmentation du capital :</p>	-
	<p>* CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES :</p>	470 614,01
212 100	- Frais d'acquisition des immobilisations :	106 204,01
212 820	- Autres ch. à répartir (assistance & prototypage) :	364 410,00
	T O T A L	470 614,01

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B 1 :
DETAIL DES NON-VALEURS
AU 31 - 12 - 2009

COMPTE PRINCIPAL	I N T I T U L E	MONTANT
211 300	* FRAIS PRELIMINAIRES : - Frais d'augmentation du capital :	-
	* CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES :	470 614,01
212 100	- Frais d'acquisition des immobilisations :	106 204,01
212 820	- Autres ch. à répartir (assistance & prototypage) :	364 410,00
	T O T A L	470 614,01

Tableau n° B 1 :
DETAIL DES NON-VALEURS
AU 31 - 12 - 2008

COMPTE PRINCIPAL	I N T I T U L E	MONTANT
211 300	* FRAIS PRELIMINAIRES : - Frais d'augmentation du capital :	-
	* CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES :	470 614,01
212 100	- Frais d'acquisition des immobilisations :	106 204,01
212 820	- Autres ch. à répartir (assistance & prototypage) :	364 410,00
	T O T A L	470 614,01

NEXANS MAROC

E.T.I.C

Tableau n° B 2

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 763 420,25	241 160,00	-	-	-	-	-	5 004 580,25
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 763 420,25	241 160,00	-	-	-	-	-	5 004 580,25
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	775 661 155,20	20 630 665,06	11 607,56	-	65 156 194,30	13 453 074,29	-	717 694 159,23
* Terrains	2 540 267,41	-	-	-	17 275,00	-	-	2 522 992,41
* Constructions	159 084 782,13	2 774 414,80	-	-	14 613 148,74	3 433 596,54	-	143 812 451,65
* Installations techniques, matériel et outillage	570 049 515,55	10 003 448,55	-	1 694 019,28	48 954 150,79	8 460 288,19	-	524 332 544,40
* Matériel de transport	19 583 923,07	193 125,00	-	-	1 077 743,33	1 330 076,82	-	17 369 227,92
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 708 647,76	608 028,75	-	-	493 876,44	229 112,74	-	22 593 687,33
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	1 694 019,28	7 051 647,96	11 607,56	- 1 694 019,28	-	-	-	7 063 255,52
TOTAL GENERAL	780 895 189,46	20 871 825,06	11 607,56	-	65 156 194,30	13 453 074,29	-	723 169 353,49

NEXANS MAROC
Tableau n° B.2
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 515 920,25	247 500,00	-	-	-	-	-	4 763 420,25
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 515 920,25	247 500,00	-	-	-	-	-	4 763 420,25
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	780 287 385,80	47 935 425,29	138 666,74	-	-	52 700 322,63	-	775 661 155,20
* Terrains	2 540 267,41	-	-	-	-	-	-	2 540 267,41
* Constructions	130 466 798,72	5 198 443,79	-	26 930 501,36	-	3 510 961,74	-	159 084 782,13
* Installations techniques, matériel et outillage	541 827 735,70	39 527 607,96	-	33 929 929,02	-	45 235 757,13	-	570 049 515,55
* Matériel de transport	22 028 655,75	-	-	-	-	2 444 732,68	-	19 583 923,07
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 702 164,58	1 515 354,26	-	-	-	1 508 871,08	-	22 708 647,76
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	60 721 763,64	1 694 019,28	138 666,74	-60 860 430,38	-	-	-	1 694 019,28
TOTAL GENERAL	785 273 920,06	48 182 925,29	138 666,74	-	-	52 700 322,63	-	780 895 189,46

NEXANS MAROC

E T I C

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2008 au : 31-12-2008

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	-	-	-	-	-	-	470 614,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 115 920,25	400 000,00	-	-	-	-	-	4 515 920,25
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 115 920,25	400 000,00	-	-	-	-	-	4 515 920,25
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	702 611 771,40	76 960 105,53	719 406,87	-	3 898,00	-	-	780 287 385,80
* Terrains	2 540 267,41	-	-	-	-	-	-	2 540 267,41
* Constructions	125 604 563,01	4 862 235,71	-	-	-	-	-	130 466 798,72
* Installations techniques, matériel et outillage	515 440 899,13	10 883 457,55	-	15 503 379,02	-	-	-	541 827 735,70
* Matériel de transport	21 932 203,75	100 350,00	-	-	3 898,00	-	-	22 028 655,75
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	21 590 459,08	1 111 705,50	-	-	-	-	-	22 702 164,58
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	15 503 379,02	60 002 356,77	719 406,87	- 15 503 379,02	-	-	-	60 721 763,64
TOTAL GENERAL	707 198 305,66	77 360 105,53	719 406,87	-	3 898,00	-	-	785 273 920,06

NEXANS MAROC

E.T.I.C

Tableau n° B 2 Bis

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2010 AU : 31-12-2010

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations - Cessions 3	Amortissements sur immobilisations - Retraits 4	Virements 5	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3 - 4 + 5
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	418 985,40	21 987,80	-	-	-	440 973,20
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	418 985,40	21 987,80	-	-	-	440 973,20
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 782 776,98	480 351,38	-	-	-	4 263 128,36
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 782 776,98	480 351,38	-	-	-	4 263 128,36
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	543 072 878,28	42 154 607,23	50 834 612,84	11 318 550,94	553 476,16	523 627 797,89
* Terrains	1 746 382,54	-	17 275,00	-	-	1 729 107,54
* Constructions	101 874 437,48	5 884 814,11	9 587 810,98	3 095 623,96	828 814,14	94 247 002,51
* Installations techniques, matériel et outillage	401 302 117,68	34 855 564,55	39 995 254,67	6 681 343,68	1 539 499,39	391 020 583,27
* Matériel de transport	18 944 723,32	275 420,97	893 378,62	1 330 076,82	1 397,81	16 995 291,04
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	19 205 217,26	1 138 807,60	340 893,57	211 506,48	155 811,28	19 635 813,53
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	547 274 640,66	42 656 946,41	50 834 612,84	11 318 550,94	553 476,16	528 331 899,45

NEXANS MAROC

Tableau n° B 2 - bis

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2009 AU : 31-12-2009

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	324 862,60	94 122,80	-	418 985,40
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	324 862,60	94 122,80	-	418 985,40
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 979 956,03	802 820,95	-	3 782 776,98
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 979 956,03	802 820,95	-	3 782 776,98
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	560 454 867,88	34 478 133,00	51 860 122,60	543 072 878,28
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	99 848 385,22	5 259 017,17	3 232 964,91	101 874 437,48
* Installations techniques, matériel et outillage	418 657 380,75	27 331 504,73	44 696 767,80	401 302 117,68
* Matériel de transport	20 803 568,69	576 437,54	2 435 282,91	18 944 723,32
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	19 399 150,68	1 311 173,56	1 505 106,98	19 205 217,26
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	563 759 686,51	35 375 076,75	51 860 122,60	547 274 640,66

NEXANS MAROC

E T I C

Tableau n°B - 2 Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2008 AU : 31-12-2008

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur Immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	230 739,80	94 122,80	-	324 862,60
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	230 739,80	94 122,80	-	324 862,60
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 205 412,63	774 543,40	-	2 979 956,03
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 205 412,63	774 543,40	-	2 979 956,03
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	530 840 454,99	29 618 310,89	3 898,00	560 454 867,88
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	95 687 729,75	4 160 655,47	-	99 848 385,22
* Installations techniques, matériel et outillage	395 085 059,32	23 572 321,43	-	418 657 380,75
* Matériel de transport	20 064 848,28	742 618,41	3 898,00	20 803 568,69
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	18 256 435,10	1 142 715,58	-	19 399 150,68
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-

NEXANS MAROC :

E.T.I.C

Tableau n ° B 3

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	TVA reversée	Produit de cession	Plus Values (+)	Moins Values (-)
<u>02/03/2010</u>	* Cession Immos incorp. & corporelles de l'activité " BATTERIES "	<u>65 124 243,92</u>	<u>50 802 662,46</u>	<u>14 321 581,46</u>	<u>386 304,06</u>	<u>19 028 053,11</u>	<u>4 320 167,59</u>	<u>-</u>
223 000	* Eléments incorporels du fonds de commerce	-	-	-	-	2 253 227,42		
231 600	* A.A. des terrains	17 275,00	17 275,00	-	-	-		
232 110	* Batiments industriels	3 592 869,72	1 122 142,48	2 470 727,24	39 802,21	-		
232 140	* Batiments administratifs & commerciaux	4 575 739,44	4 534 957,98	40 781,46	-	-		
232 710	* Aménagements des batiments industriels	5 490 433,62	3 034 590,40	2 455 843,22	83 086,21	-		
232 714	* Aménagements des batiments admin. & commerciaux	954 105,96	896 120,12	57 985,84	441,45	-		
233 210	* Matériel et machines	43 183 907,50	34 233 938,83	8 949 968,67	246 208,99	-		
233 220	* Appareils de mesure	741 127,52	732 706,07	8 421,45	-	-		
233 240	* Outillage	4 997 165,39	4 996 659,39	506,00	-	-		
234 010	* Matériel de transport	247 000,00	192 866,67	54 133,33	-	-		
234 020	* Matériel de manutention	830 743,33	700 511,95	130 231,38	-	-		
235 100	* Mobilier de bureau	97 587,47	90 655,88	6 931,59	-	-		
235 500	* Matériel informatique	396 288,97	250 237,69	146 051,28	16 765,20	-		
233 210	* Matériel et machines : 1 soudeuse et 1 tour ayax	31 950,38	31 950,38	-	-	50 000,00	50 000,00	
<u>31/03/2010</u>	* Mises au rebut & sorties d'inventaire :	<u>13 453 074,29</u>	<u>11 318 550,94</u>	<u>2 134 523,35</u>	<u>-</u>	<u>117 000,00</u>	<u>-</u>	<u>2 017 523,35</u>
232 110	* Batiments industriels	30 158,99	30 158,99	-	-	-		
232 140	* Batiments administratifs & commerciaux	65 828,00	23 698,08	42 129,92	-	-		
232 710	* Aménagements des batiments industriels	2 361 669,47	2 151 586,27	210 083,20	-	-		
232 714	* Aménagements des batiments admin. & commerciaux	975 940,08	890 180,62	85 759,46	-	-		
233 210	* Matériel et machines	8 136 270,19	6 357 325,68	1 778 944,51	-	117 000,00		
233 220	* Appareils de mesure	201 429,06	201 429,06	-	-	-		
233 240	* Outillage	122 588,94	122 588,94	-	-	-		
234 020	* Matériel de manutention	1 330 076,82	1 330 076,82	-	-	-		
235 100	* Mobilier de bureau	82 251,78	64 645,52	17 606,26	-	-		
235 200	* Matériel de bureau	36 230,96	36 230,96	-	-	-		
235 500	* Matériel informatique	110 630,00	110 630,00	-	-	-		
<u>02/03/2010</u>	* Cession Immos financières - de l'activité " BATTERIES "	<u>665 050,26</u>	<u>-</u>	<u>665 050,26</u>	<u>-</u>	<u>665 050,26</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
241 110	* Prêts immobilisés	516 960,96	-	516 960,96	-	516 960,96		
248 600	* Dépôts et cautionnements	148 089,30	-	148 089,30	-	148 089,30		
	TOTAL	79 274 318,85	62 153 163,78	17 121 155,07	386 304,06	19 860 103,37	4 370 167,59	2 017 523,35

NEXANS MAROC :

Tableau n°B3

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
	<i>Sorties d'inventaire des immobilisations en 2009 :</i>						
	232110 - Bâtiments industriels	8 114,80	8 114,80	-	-	-	-
	232710 - Agencements & aménagements bat. Industriels	3 321 637,22	3 043 640,39	277 996,83	-	-	277 996,83
	232714 - Agencements & aménagements bat. administratifs	181 209,72	181 209,72	-	-	-	-
	233210 - Matériels et machines	42 362 325,57	41 817 328,16	544 997,41	-	-	544 997,41
	233220 - Appareils de mesure	1 595 596,30	1 591 604,38	3 991,92	-	-	3 991,92
	233240 - Outillage	1 277 835,26	1 277 835,26	-	-	-	-
	234010 - Matériel de transport	167 056,00	167 056,00	-	-	-	-
	234020 - Matériel de manutention & stockage	2 277 676,68	2 268 226,91	9 449,77	-	-	9 449,77
	235100 - Mobilier de bureau	368 169,27	364 405,17	3 764,10	-	-	3 764,10
	235200 - Matériel de bureau	553 493,98	553 493,98	-	-	-	-
	235500 - Matériel informatique	458 836,00	458 836,00	-	-	-	-
	235600 - Agencements & aménagements divers	104 174,65	104 174,65	-	-	-	-
	235810 - Mobilier & matériel d'infirmierie	24 197,18	24 197,18	-	-	-	-
	TOTAL	52 700 322,63	51 860 122,60	840 200,03	-	-	840 200,03

NEXANS MAROC :

E T I C

Tableau n° B - 3 :

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2008 au : 31-12-2008

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
24/11/2008							
	* Peugeot 806 Turbo - Mle 398-A-6						
	Valeur résiduelle leasing du 15/03/2004	3 898,00	3 898,00	-	52 300,00	52 300,00	-
	(Durée : 4 ANS et 8 mois) - Abattement de 50 % :					- 26 150,00	
	TOTAL	3 898,00	3 898,00	-	52 300,00	26 150,00	-

NEXANS MAROC :

E.T.I.C

Tableau n° B 4

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Au : 31 - 12 - 2010

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	83,23%	12 520 320,00	12 520 320,00	31/12/2010	51 068 091,73	4 071 661,31	4 369 470,00
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2010	2 839 373,98	- 640 541,55	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-				
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2010	12 909 515,57	13 631 689,85	-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	737 140 000 F-CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41	31/12/2010	-	-	1 003 894,72
* ALMABAT S.A	Industrie	35 000 000,00	20,00%	7 000 000,00	7 000 000,00	31/12/2010	-	-	-
T O T A L				31 666 009,26	30 196 009,26				5 373 364,72

NEXANS MAROC :

Tableau n° B.4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Au : 31 - 12 - 2009

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETM (p.m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	83,23%	12 520 320,00	12 520 320,00	31/12/2009	52 243 530,77	8 279 729,75	2 496 880,00
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2009	3 479 915,53	421 462,92	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-				
* COPREMA s.a.r.l.	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2009	- 722 174,28	- 1 088 471,79	-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	737 140 000 F-CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41	31/12/2008	28 834 799,98	1 544 999,96	949 358,20
T O T A L				24 666 009,26	23 196 009,26				3 446 238,20

NEXANS MAROC :

E . T . I . C

Au : 31/12/2008

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	83,23%	12 520 320,00	12 520 320,00	31/12/2008	46 952 202,42	4 643 065,71	3 495 576,00
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2008	3 058 452,61	322 282,28	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-				
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20				
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	737 140 000 F-CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				
T O T A L				24 666 009,26	23 196 009,26				3 495 576,00

NEXANS MAROC

E.T.I.C

Tableau n° B 5

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01 - 01 - 2010 au 31 - 12 - 2010

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	21 074,12	-	-	-	-	-	21 074,12	-
3. Provisions durables pour risques et charges	2 700 000,00	1 300 000,00	-	-	-	-	-	4 000 000,00
SOUS TOTAL (A)	4 191 074,12	1 300 000,00	-	-	-	-	21 074,12	5 470 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	42 075 190,80	7 510 715,06	-	-	5 349 295,22	-	-	44 236 610,64
5. Autres provisions pour risques et charges	7 621 914,33	6 615 338,13	1 210 500,10	-	4 541 266,39	913 555,58	-	9 992 930,59
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	49 697 105,13	14 126 053,19	1 210 500,10	-	9 890 561,61	913 555,58	-	54 229 541,23
TOTAL (A + B)	53 888 179,25	15 426 053,19	1 210 500,10	-	9 890 561,61	913 555,58	21 074,12	59 699 541,23

NEXANS MAROC

Tableau n° B 5

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01 - 01 - 2009 au 31 - 12 - 2009

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	11 044 104,26	-	-	-	-	-	11 023 030,14	21 074,12
3. Provisions durables pour risques et charges	14 081 042,31	1 800 000,00	-	-	-	-	13 181 042,31	2 700 000,00
SOUS TOTAL (A)	26 595 146,57	1 800 000,00	-	-	-	-	24 204 072,45	4 191 074,12
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	47 835 533,13	5 176 216,02	-	-	10 936 558,35	-	-	42 075 190,80
5. Autres provisions pour risques et charges	2 720 993,69	6 050 758,75	913 555,58	-	-	1 531 693,69	531 700,00	7 621 914,33
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	50 556 526,82	11 226 974,77	913 555,58	-	10 936 558,35	1 531 693,69	531 700,00	49 697 105,13
TOTAL (A + B)	77 151 673,39	13 026 974,77	913 555,58	-	10 936 558,35	1 531 693,69	24 735 772,45	53 888 179,25

NEXANS MAROC

E T I C

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01 - 01 - 2008 au 31 - 12 - 2008

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	25 067 134,40	-	-	-	-	-	14 023 030,14	11 044 104,26
3. Provisions durables pour risques et charges	26 874 084,31	900 000,00	-	-	-	-	13 693 042,00	14 081 042,31
SOUS TOTAL (A)	53 411 218,71	900 000,00	-	-	-	-	27 716 072,14	26 595 146,57
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	37 655 195,73	17 418 383,39	-	-	1 068 045,99	-	6 170 000,00	47 835 533,13
5. Autres provisions pour risques et charges	5 417 628,78	-	1 531 693,69	-	-	804 964,78	3 423 364,00	2 720 993,69
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	43 072 824,51	17 418 383,39	1 531 693,69	-	1 068 045,99	804 964,78	9 593 364,00	50 556 526,82
T O T A L (A + B)	96 484 043,22	18 318 383,39	1 531 693,69	-	1 068 045,99	804 964,78	37 309 436,14	77 151 673,39

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

AU 31 - 12 - 2010

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	3 868 765,59	2 714 211,07	1 154 554,52	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 516 758,19	2 050 339,79	466 418,40	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	1 352 007,40	663 871,28	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	772 671 915,87	-	596 915 137,67	175 756 778,20	203 105 702,37	202 598 121,37	44 603 318,86	82 679 411,28
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	6 166 569,55	-	6 166 569,55	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	581 988 003,83	-	414 073 773,95	167 914 229,88	197 487 384,14	77 732 061,81	4 229 014,48	82 679 411,28
* Personnel :	1 487 349,06	-	1 487 349,06	-	-	-	-	-
* Etat :	124 866 059,56	-	124 866 059,56	-	-	124 866 059,56	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	58 123 251,51	-	50 280 703,19	7 842 548,32	5 618 318,23	-	40 374 304,38	-
* Comptes de régularisation-Actif :	40 682,36	-	40 682,36	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E. T. I. C

Tableau n° B.6 :

TABLEAU DES CREANCES

AU 31 - 12 - 2009

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publiques	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	3 968 903,51	2 777 361,04	1 191 542,47	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 520 698,81	2 017 292,46	503 406,35	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	1 448 204,70	760 068,58	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	744 283 178,90	-	570 649 771,84	173 633 407,06	125 427 989,42	181 085 124,52	57 848 647,86	114 334 845,93
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	5 897 589,66	-	5 897 589,66	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	606 756 634,31	-	439 798 417,89	166 958 216,42	119 957 095,81	84 235 661,24	30 237 039,16	114 334 845,93
* Personnel :	1 342 135,80	-	1 342 135,80	-	-	-	-	-
* Etat :	96 849 463,28	-	96 849 463,28	-	-	96 849 463,28	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	33 361 671,64	-	26 686 481,00	6 675 190,64	5 470 893,61	-	27 611 608,71	-
* Comptes de régularisation-Actif :	75 684,21	-	75 684,21	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B.6 :

TABLEAU DES CREANCES

AU 31 - 12 - 2008

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	3 474 086,88	3 028 322,07	445 764,81	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 715 118,30	2 269 353,49	445 764,81	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	758 968,58	758 968,58	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	727 134 105,93	-	543 275 303,94	183 858 801,99	149 506 144,38	175 225 689,18	57 481 814,77	118 995 627,79
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	2 482 876,85	-	2 482 876,85	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	586 616 480,92	-	409 432 869,57	177 183 611,35	141 236 821,83	84 235 661,24	19 215 056,96	118 995 627,79
* Personnel :	1 321 663,57	-	1 321 663,57	-	-	-	-	-
* Etat :	90 990 027,94	-	90 990 027,94	-	-	90 990 027,94	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	45 668 820,53	-	38 993 629,89	6 675 190,64	8 269 322,55	-	38 266 757,82	-
* Comptes de régularisation-Actif :	54 236,12	-	54 236,12	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E . T . I . C

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

AU 31 - 12 - 2010

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	314 643 439,11	-	314 429 804,19	213 634,92	77 231 910,73	110 389 930,50	12 426 012,22	41 114 734,64
* Fournisseurs & comptes rattachés :	211 593 529,86	-	211 593 529,86	-	77 231 910,73	44 933 399,84	12 426 012,22	41 114 734,64
* Clients créd., av. & acomptes :	19 858 137,88	-	19 858 137,88	-	-	-	-	-
* Personnel :	7 173 971,48	-	7 076 889,18	97 082,30	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	6 491 797,21	-	6 491 797,21	-	-	1 085 831,80	-	-
* Etat :	64 370 698,86	-	64 370 698,86	-	-	64 370 698,86	-	-
* Comptes d'associés :	462 488,63	-	345 936,01	116 552,62	-	-	-	-
* Autres créanciers :	1 457 844,36	-	1 457 844,36	-	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	3 234 970,83	-	3 234 970,83	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E.T.I.C

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

AU 31-12-2009

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publiques	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	353 989 516,43	-	353 969 439,55	20 076,88	101 984 034,47	103 767 778,11	14 487 813,82	38 035 821,79
* Fournisseurs & comptes rattachés :	245 012 026,17	-	245 012 026,17	-	101 984 034,47	36 700 294,94	14 487 813,82	38 035 821,79
* Clients créd., av. & acomptes :	20 841 324,11	-	20 841 324,11	-	-	-	-	-
* Personnel :	6 271 957,39	-	6 271 957,39	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	8 306 194,73	-	8 306 194,73	-	-	1 198 165,24	-	-
* Etat :	65 869 317,93	-	65 869 317,93	-	-	65 869 317,93	-	-
* Comptes d'associés :	370 484,63	-	370 484,63	-	-	-	-	-
* Autres créanciers :	2 137 989,28	-	2 117 912,40	20 076,88	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	5 180 222,19	-	5 180 222,19	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

AU 31-12-2008

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	47 220 324,24	35 666 907,93	11 553 416,31	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	47 220 324,24	35 666 907,93	11 553 416,31	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	315 520 178,12	-	315 499 721,75	20 456,37	57 470 811,67	103 884 134,50	9 781 263,91	43 901 746,36
* Fournisseurs & comptes rattachés :	221 894 178,04	-	221 894 178,04	-	57 470 811,67	38 948 564,00	9 781 263,91	43 901 746,36
* Clients créd., av. & acomptes :	11 795 476,03	-	11 795 476,03	-	-	-	-	-
* Personnel :	3 052 149,24	-	3 052 149,24	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 076 682,79	-	7 076 682,79	-	-	1 249 556,48	-	-
* Etat :	63 686 014,02	-	63 686 014,02	-	-	63 686 014,02	-	-
* Comptes d'associés :	357 956,37	-	337 500,00	20 456,37	-	-	-	-
* Autres créanciers :	623 725,59	-	623 725,59	-	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	7 033 996,04	-	7 033 996,04	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES (en kMAD)

AU 31 - 12 - 2010

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	5 200	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES (en KMAD)

AU 31 - 12 - 2009

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	3 200	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc
E . T . I . C

Tableau n° B - 8 :

**TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)**
AU 31 - 12 - 2008

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	2 700	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser).

 (2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

AU 31 - 12 - 2010

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	281 066	292 123
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	2 876	5 713
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	31 535	33 690
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	21 611	18 779
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	225 044	233 941
 * Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	 -	 -
 * Autres engagements donnés :	 -	 -
<u>TOTAL (1)</u>	281 066	292 123
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	64 200	57 420
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	64 200	57 420

Nexans Maroc
E . T . I . C

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
 HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
 (en kMAD)**

AU 31 - 12 - 2009

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	292 123	305 060
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	5 713	7 189
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	33 690	39 962
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	18 779	21 097
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	233 941	236 812
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	292 123	305 060
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	57 420	55 920
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	57 420	55 920

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kmAD)**

AU 31 - 12 - 2008

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	305 060	192 799
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	7 189	3 906
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	39 962	18 808
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	21 097	18 196
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	236 812	151 889
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	305 060	192 799
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions : (cautions personnelles et solidaires)	55 920	55 920
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	55 920	55 920

NEXANS MAROC

E.T.I.C

Tableau n° B 14

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Du : 01-01-2010 Au : 31-12-2010

N A T U R E	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T V A de l'exercice	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
	1	2	3	
A . T.V.A. Facturée	62 689 478,33	191 949 306,14	197 743 535,57	56 895 248,90
B. T.V.A. Récupérable	88 672 404,28	225 821 429,32	226 376 815,47	88 117 018,13
* sur charges	88 672 404,28	225 821 429,32	226 376 815,47	88 117 018,13
* sur immobilisations	-	-	-	-
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A-B)	- 25 982 925,95	- 33 872 123,18	- 28 633 279,90	- 31 221 769,23

NEXANS MAROC

Tableau n° 14

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Du : 01-01-2009 Au : 31-12-2009

N A T U R E	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A . T.V.A. Facturée	56 910 249,50	213 508 446,83	207 729 218,00	62 689 478,33
B. T.V.A. Récupérable	76 560 489,00	213 196 560,62	201 084 645,34	88 672 404,28
* sur charges	75 227 475,21	209 147 194,81	195 702 265,74	88 672 404,28
* sur immobilisations	1 333 013,79	4 049 365,81	5 382 379,60	-
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A-B)	- 19 650 239,50	311 886,21	6 644 572,66	- 25 982 925,95

NEXANS MAROC

E T I C

Tableau n° B - 14 :

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Du : 01-01-2008 Au : 31-12-2008

N A T U R E	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A . T.V.A. Facturée	69 062 249,20	229 600 993,60	241 752 993,30	56 910 249,50
B. T.V.A. Récupérable	64 458 234,50	223 276 815,59	211 174 561,09	76 560 489,00
* sur charges	63 455 511,12	217 404 844,02	205 632 879,93	75 227 475,21
* sur immobilisations	1 002 723,38	5 871 971,57	5 541 681,16	1 333 013,79
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A-B)	4 604 014,70	6 324 178,01	30 578 432,21	- 19 650 239,50

NEXANS MAROC

E.T.I.C

Tableau n° C 2

ETAT D' AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L' EXERCICE

Au : 31 - 12 - 2010

	MONTANT		MONTANT
A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(Décision du : A.G.O. du 17 juin 2010)		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	161 978 941,62	* Réserves réglementées pour investissement	11 000 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	60 466 745,11	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	26 922 240,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations : Réserves diverses	-
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	184 523 446,73
TOTAL A	222 445 686,73	TOTAL B	222 445 686,73

NEXANS MAROC
Tableau n° C 2
ETAT D' AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L' EXERCICE
Au : 31-12-2009

	MONTANT		MONTANT
A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(Décision du : A.G.O. du 30 juin 2009)		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	135 635 080,33	* Réserves réglementées pour investissement	14 000 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	61 657 301,29	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	21 313 440,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations : Réserves diverses	-
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	161 978 941,62
TOTAL A	197 292 381,62	TOTAL B	197 292 381,62

NEXANS MAROC

E T I C

Tableau n° C - 2 :

ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au : 31-12-2008

	MONTANT		MONTANT
A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(Décision du : A.G.O. du 27 juin 2008)		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	116 695 603,50	* Réserves réglementées pour investissement	10 350 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	47 237 636,83	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	17 948 160,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations : Réserves diverses	-
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	135 635 080,33
TOTAL A	163 933 240,33	TOTAL B	163 933 240,33

Nexans Maroc

E . T . I . C

31/12/2010

Tableau n° C 5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION :

<p>* Date de clôture (1)</p>	<u>31 Décembre 2010</u>
<p>* Date d'établissement des états de synthèse (2)</p>	<u>21 Mars 2011</u>
<p>(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice</p>	
<p>(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse</p>	

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
<p>* <u>Favorables :</u></p>	<i>Néant</i>
<p>* <u>Défavorables :</u></p>	<i>Néant</i>

Nexans Maroc

E . T . I . C

31/12/2009

Tableau n° C 5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION :

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2009</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>9 Mars 2010</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	Néant
* <u>Sans impact sur les résultats de l'exercice 2009 :</u>	
	Le 02 Mars 2010, Nexans Maroc a vendu son activité Batteries industrielles et de démarrage, connue par ses marques TUDOR et FULMEN, à la société ALMA BAT, qui en poursuit l'exploitation, à la fois par la fabrication sur le même site de Casablanca et par la distribution.
* <u>Défavorables :</u>	Néant

Nexans Maroc

E . T . I . C

31/12/2008

Tableau n° C 5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION :

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2008</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>2 Mars 2009</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	<i>Néant</i>
* <u>Défavorables :</u>	<i>Néant</i>

PARTIE IX : ANNEXES



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE EMIS PAR
NEXANS MAROC
(A retourner par fax au Crédit du Maroc au 022 47 72 17)**

SOUSCRIPTEUR

Raison sociale :	Dépositaire :
ou Nom et Prénom :	N° de compte :
Téléphone :	Code identité ¹ :
Télécopie :	Numéro d'identité :
Adresse :	Qualité du souscripteur :

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Maturité :	entre 10 jours 52 semaines
Plafond du programme :	250,000,000 MAD
Nominal unitaire :	100,000 MAD
Taux facial :	sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Date de jouissance :	à la date de règlement
Nombre de jours :	entre 10 jours 364 jours
Intérêts :	post-comptés
Remboursement :	in fine
Régime fiscal :	TPPRF
Aval :	Néant

Suivant les modalités de souscription indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire aux BILLETS de Trésorerie émis par la société NEXANS MAROC S.A. et ce pour le montant se décomposant comme suit :

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des BILLETS de Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de NEXANS MAROC S.A. ouvert dans les livres du CREDIT DU MAROC le², conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Signature et cachet

¹ Photocopie de la carte d'identité pour les personnes physiques marocaines
 Photocopie de la carte de résident en cours de validité pour les personnes physiques résidentes et non marocaines
 Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document pour les personnes physiques étrangères non résidentes
 Registre de Commerce pour les personnes morales résidentes
 N° et date d'agrément pour les OPCVM
 Une référence faisant foi dans le pays d'origine pour les investisseurs institutionnels et les personnes morales étrangères
² La date de règlement correspondra à la date de jouissance.

Avertissement du CDVM

" L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.
 Un dossier d'information, visé par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières - CDVM, est mis à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de Nexans Maroc et auprès du Crédit du Maroc."